AGIR AVEC

L'AFRIQUE

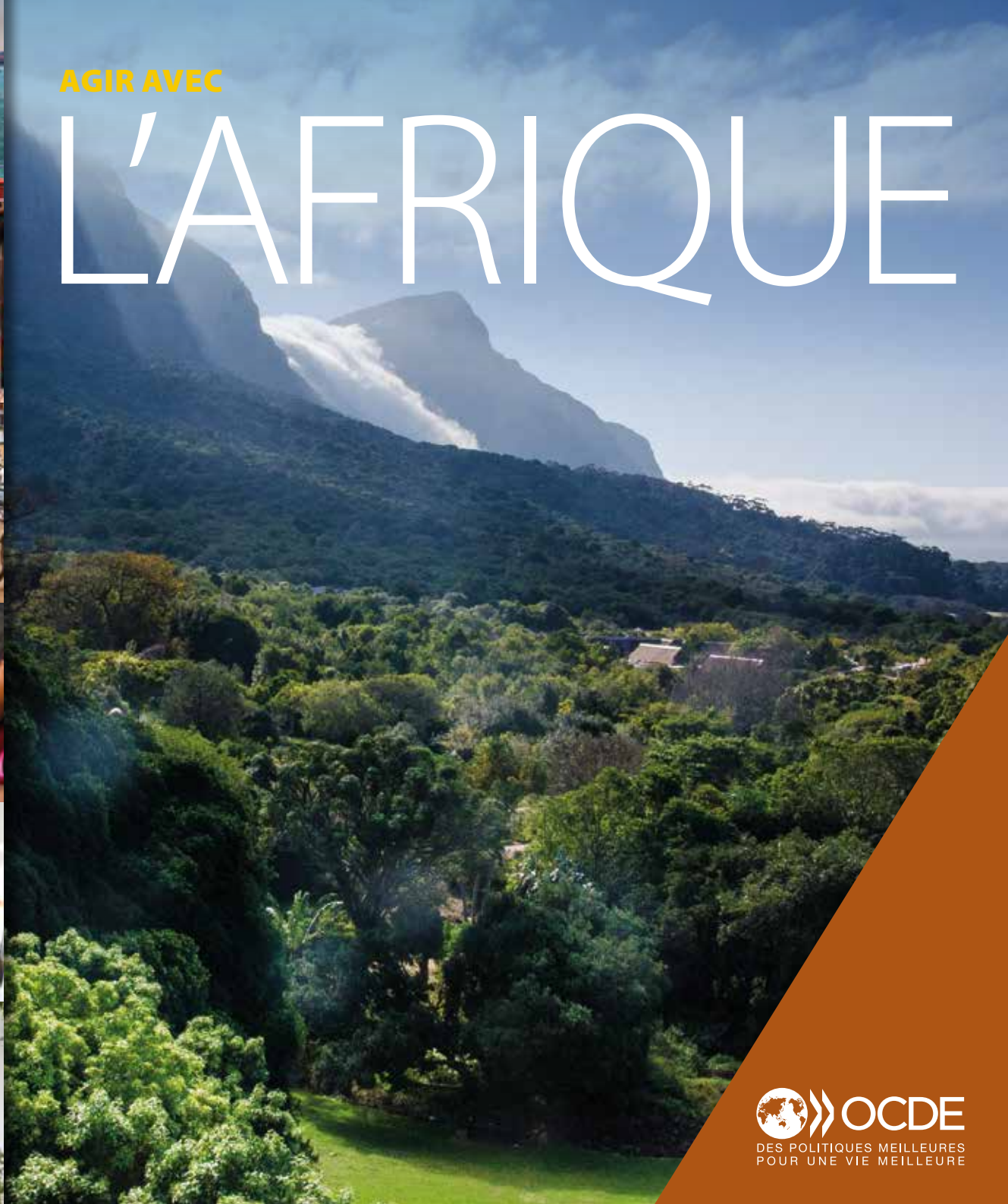

OCDE

DES POLITIQUES MEILLEURES
POUR UNE VIE MEILLEURE

Donner les moyens à l'Afrique de jouer pleinement son rôle dans l'économie mondiale

Le continent africain est riche d'un fabuleux potentiel, qui repose notamment sur sa population – la plus jeune du monde – la croissance rapide de ses villes et de ses marchés, une classe moyenne urbaine en plein essor et de mieux en mieux éduquée, l'abondance de ses ressources naturelles et, dans certains pays, la diversification de l'économie. Il suscite de plus en plus l'intérêt des partenaires internationaux, et renforce son influence en adoptant une attitude dynamique sur la scène mondiale. Depuis dix ans, l'Afrique est la région qui enregistre la deuxième plus forte croissance au monde – derrière l'Asie de l'Est. Elle affiche également un recul de la pauvreté. La croissance économique et la hausse des apports financiers devraient se poursuivre au cours des années à venir.

Toutefois, ce riche potentiel ne se transformera pas automatiquement en une croissance plus inclusive et durable, propre à améliorer la vie des Africains. Le contexte économique favorable actuel reste tributaire de la dynamique mondiale et doit être ancré plus solidement dans les réformes nationales. Entre aujourd'hui et 2030, 29 millions de jeunes Africains feront leur entrée chaque année sur le marché du travail. Les gouvernements des pays africains peuvent mettre à profit ce dividende démographique en favorisant les politiques à l'appui d'économies plus inclusives, durables et résilientes. Il conviendra à cette fin de mettre l'accent sur l'entrepreneuriat productif par le biais du développement des compétences professionnelles, du regroupement d'entreprises et de l'accès au financement, ainsi qu'en soutenant un développement industriel innovant et plus respectueux de l'environnement.

L'OCDE coopère depuis longtemps avec des institutions du continent, et de nombreux pays de la région participent déjà aux travaux menés par des organes ou au titre de projets de l'Organisation. En 2015, les Ministres des pays de l'OCDE ont invité l'Organisation à renforcer la composante régionale de ses travaux avec l'Afrique ; en 2016, ils l'ont encouragée à rechercher les moyens d'approfondir son engagement auprès de l'Afrique subsaharienne. L'Organisation considère l'Afrique comme un partenaire de premier ordre pour renforcer la gouvernance mondiale et atteindre les Objectifs de développement durable.

La présente brochure donne une vue d'ensemble des travaux de l'OCDE avec l'Afrique et met en lumière la volonté de l'Organisation de continuer à tisser des liens riches de promesses et profonds avec le continent. Nous sommes convaincus des perspectives encourageantes qu'offre notre coopération et souhaitons développer nos travaux avec de nombreux pays de la région. Ensemble, nous pouvons mettre en œuvre Des politiques meilleures pour une vie meilleure en Afrique.

ANGEL GURRÍA, *Secrétaire général de l'OCDE*

Table des matières

LA COLLABORATION ENTRE L'OCDE ET L'AFRIQUE 2
État des lieux : l'Afrique dans l'économie mondiale 4
Le centre de développement de l'OCDE 7
Le Forum économique international sur l'Afrique 9
Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest 10
Travailler avec l'Afrique au niveau régional 12
L'Initiative MENA-OCDE pour la gouvernance et la compétitivité à l'appui du développement 13
L'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique 14
Partenariat avec le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) 15
Initiative conjointe de la BAfD et de l'OCDE pour l'intégrité dans les affaires et la lutte contre la corruption en Afrique 17
Engagement de l'OCDE au niveau national 18
Partenaire clé : Afrique du Sud 18
Le Programme-pays Maroc 20
Examens multidimensionnels par pays 21

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CROISSANCE INCLUSIVE 22
Favoriser la transformation économique structurelle en Afrique 23
Accroître la productivité agricole et améliorer la sécurité alimentaire 25
Promouvoir une coopération efficace au service du développement 27
Mettre en œuvre les Objectifs de développement durable 30
Promouvoir le développement régional compte tenu de l'urbanisation rapide 33
« Ne laisser personne de côté », y compris dans les contextes de fragilité 36
Soutenir le développement des PME et l'entrepreneuriat 38
Des partenariats pour des statistiques meilleures 40

ÉDUCATION ET SOCIÉTÉS INCLUSIVES 42
Développer les compétences et l'employabilité par le biais de l'éducation et de la formation 43
Lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes 45
Promouvoir la participation des jeunes à la vie politique, économique et sociale 48
Mettre les migrations au service du développement 49
Améliorer les politiques d'aide et de protection sociales 51

INVESTISSEMENT, ÉCHANGES ET CONNECTIVITÉ 52
Améliorer l'environnement de l'investissement 53
Asseoir la croissance économique grâce à la concurrence 54
Promouvoir les échanges et l'intégration de l'Afrique dans les chaînes de valeur mondiales 55
Répondre aux besoins en matière d'infrastructures et de transport 57
Promouvoir la conduite responsable des entreprises 58
Stimuler le tourisme en Afrique 59
Accroître les capacités dans le secteur de l'acier 60

GOUVERNANCE PUBLIQUE ET MOBILISATION DES RESSOURCES 61
Promouvoir l'intégrité du secteur public et la bonne gouvernance 62
Améliorer le recouvrement des recettes et la gestion budgétaire 63
Améliorer la transparence et la discipline fiscales 64
Le Cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices 65
Lutter contre la corruption 67
Renforcer l'efficience des marchés publics et de la planification budgétaire 68

METTRE L'INNOVATION AU SERVICE DE LA CROISSANCE ET DU DEVELOPPEMENT 69
Fonder une économie de la connaissance 70
Tirer le meilleur parti de la transformation numérique 71
Encourager la productivité 72

ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE 73
Promouvoir une croissance verte 74
Combattre le changement climatique, la diminution de la biodiversité et la désertification 76
Renforcer la sécurité chimique et biologique 77
Faire en sorte que l'énergie soit fiable et propre 78

ANNEXES 79
Adhésion de pays d'Afrique aux instruments juridiques de l'OCDE 81
Participation régulière de pays africains à des organes ou à d'autres projets de l'OCDE 82
Partenariats avec certaines initiatives clés de l'OCDE 83
Dialogue et données 84

L'OCDE

ET L'AFRIQUE

COMMENT NOUS TRAVAILLONS ENSEMBLE

État des lieux :
l'Afrique dans l'économie mondiale

Après avoir enregistré pendant plusieurs années une croissance très dynamique et constamment supérieure à la moyenne mondiale, l'Afrique a vu ses perspectives de croissance momentanément freinées par la crise financière et la fin du super-cycle des produits de base qui lui a succédé. Les projections de croissance économique du continent présentent toutefois de nouveau des perspectives encourageantes. Le PIB de l'Afrique devrait augmenter de 3.4 % en 2017 et de 4.3 % en 2018, soit, pour ce dernier pourcentage, près du double du taux de croissance enregistré en 2016. La région traverse également des changements sociaux et démographiques rapides qui offrent des perspectives de développement économique colossales pour l'Afrique et le monde. Au cours de la dernière décennie, la pauvreté multidimensionnelle a reculé dans 30 pays africains sur 35. L'activité des entreprises a cru à un rythme plus élevé que dans toutes les autres régions en développement, avec un taux de création d'entreprise chez les Africains d'âge actif de 22 %, contre 13 % et 18 % respectivement en Asie et en Amérique latine. Il sera fondamental d'encourager la création d'emplois de qualité et durables afin d'assurer la prospérité future du continent, qui représentera 20 % de la population mondiale en 2050.

Le renforcement de la bonne gouvernance

Les gouvernements utilisent les recettes publiques plus efficacement pour fournir des services sociaux

- 30 pays d'Afrique ont amélioré leurs performances en matière de gestion budgétaire entre 2005 et 2015
- En 2014/15, 5 pays d'Afrique se sont classés parmi les 10 meilleurs pays réformateurs dans la publication *Doing business*
- La connectivité au réseau électrique s'améliore

Un potentiel economique en hausse

Principaux apports financiers en hausse pour 2017

- L'investissement direct étranger devrait augmenter de 1.9 %, pour atteindre 58 milliards USD
- Les envois de fonds devraient avoisiner 66 milliards USD
- Dans les pays pauvres en ressources, les recettes nationales totales ont augmenté de 9.6 % depuis 2012

Un accroissement des échanges et de l'intégration régionale

Les échanges entre l'Afrique et le reste du monde ont quadruplé en 20 ans

- L'Union européenne est le premier partenaire commercial de l'Afrique, dont elle représente 30 % de la totalité des échanges
- Les exportations africaines restent peu diversifiées : pour un quart des économies africaines, 75 % des exportations reposent uniquement sur un petit nombre de produits clés.

Le défi du développement humain

Quelque 18 économies africaines ont atteint un développement moyen à élevé dans des domaines clés du développement humain

- 54 % de la population de 46 pays d'Afrique sont encore considérés comme souffrant de pauvreté multidimensionnelle
- 35 % des enfants de moins de 5 ans en Afrique subsaharienne souffrent de malnutrition, soit 10 points de pourcentage de moins qu'en 1995.
- Les inégalités en Afrique font partie des plus élevées du monde, avec un coefficient de Gini de 0.43.
- Les inégalités entre les sexes sont élevées. Le niveau de développement humain des femmes n'atteint que 87 % de celui des hommes.
- Le secteur informel représente 80 % de la main-d'oeuvre africaine. Le chômage, qui peut atteindre jusqu'à 50 % dans certains pays, reste un défi majeur.

L'entrepreneuriat et l'industrialisation en Afrique

La diversification est essentielle pour absorber les chocs des prix internationaux

- 26 pays d'Afrique se sont dotés d'une stratégie nationale de développement industriel.
- 22 % de la population africaine d'âge actif se lancent dans la création d'entreprises, le taux le plus élevé du monde.
- La part de l'activité manufacturière dans le PIB de l'Afrique a baissé de 6 points depuis 1990.
- La transformation des connaissances acquises grâce à l'éducation en compétences valorisées sur le marché du travail et permettant d'y être compétitif reste problématique.

Le taux de chômage chez les jeunes ayant suivi un enseignement supérieur est plus de deux fois supérieur à celui des jeunes ayant uniquement mené à terme leur scolarité primaire.

- Seuls 11 % des élèves du secondaire sont inscrits à des programmes d'enseignement et de formation professionnels, contre 21 % en Asie de l'Est et dans le Pacifique.
- Il est possible d'améliorer l'accès au financement. Moins de 13 % des PME sont financés par des banques.

« La Stratégie de relations mondiales de l'OCDE vise à mettre en place des plateformes de dialogue, des partenariats profitables à chaque partie et une vision commune des moyens à mettre en œuvre pour bâtir une économie mondiale plus efficiente, inclusive et respectueuse de l'environnement. L'Afrique devrait être un acteur pivot de ce processus. En renforçant sa coopération avec l'Afrique, l'OCDE s'attache à mobiliser son expérience de la collaboration avec de nombreux pays à différents stades de développement pour aider le continent à relever les défis auxquels il fait face et asseoir sa présence sur la scène mondiale. Nous envisageons avec intérêt la poursuite du renforcement de nos relations avec l'Afrique et l'amélioration de la prise en copte des perspectives et des aspirations du continent dans les travaux de notre Organisation. »

Andreas Schaal, Directeur des relations mondiales de l'OCDE et Sous-Sherpa au G20

« Le développement durable à l'échelle mondiale est un facteur clé de réduction de la pauvreté et des risques de dimension planétaire. L'OCDE soutient les aspirations de l'Afrique à instaurer une croissance inclusive et salue les efforts constructifs déployés par de nombreux pays africains pour renforcer leurs liens avec l'Organisation. Par le biais de sa Stratégie de relations mondiales, l'OCDE continuera à promouvoir un renforcement de son partenariat avec l'Afrique, en mettant à profit les expériences positives avec ses partenaires de la région, notamment l'Afrique du Sud, Partenaire clé, plusieurs pays d'Afrique du Nord, au titre de l'initiative MENA-OCDE pour la gouvernance et la compétitivité, et des organisations régionales comme la Banque africaine de développement et l'Union africaine. »

Ulrich Lehner, Ambassadeur de la Suisse auprès de l'OCDE, Président du Comité des relations extérieures

« Il est essentiel que l'Afrique progresse si la communauté internationale veut avoir les moyens de concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les donneurs doivent donc comprendre le contexte africain. Les membres du CAD-OCDE sont engagés à continuer d'apporter leur soutien aux pays qui en ont le plus besoin, en mettant à profit des initiatives efficaces et de grande envergure. Pour accélérer la transformation structurelle du continent africain, le CAD-OCDE encouragera également ses membres à stimuler d'autres apports financiers, à soutenir la mobilisation des ressources intérieures et à mettre davantage l'accent sur le dialogue avec des parties prenantes qui n'en sont pas membres. »

Charlotte Petri Gornitzka, Présidente du Comité d'aide au développement

Le Centre de développement de l'OCDE

Le Centre de développement de l'OCDE est une enceinte qui permet aux pays de l'OCDE et aux économies émergentes et en développement de se réunir sur un pied d'égalité. Il produit des analyses et favorise le dialogue sur les enjeux de développement aux niveaux national, régional et mondial, en s'attachant en particulier à promouvoir une croissance et un bien-être durables dans ses pays membres, afin d'inclure un certain nombre de pays d'Afrique.

En septembre 2017, le Centre comptait 52 membres. Il est constitué de 27 membres de l'OCDE et de 25 non-membres, dont 9 pays africains (Afrique du Sud, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Égypte, Ghana, Maroc, Maurice, Sénégal et Tunisie). Il entretient en outre des partenariats régionaux de longue date avec la Banque africaine de développement, le Forum sur l'administration fiscale africaine, la Commission de l'Union africaine, la CEA-ONU et la CEDEAO.

Le Centre de développement a renforcé ces dernières années son statut d'organe de réflexion et d'action en Afrique. Il intervient dans une multitude de secteurs, notamment le renforcement de l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales (CVM), les ressources naturelles, l'égalité homme-femme, l'investissement, les migrations, les compétences, la protection sociale, l'urbanisation et la jeunesse.

Les travaux qu'ils mènent en partenariat avec les pays d'Afrique se sont traduits par un soutien concret à la mise en œuvre des politiques, qu'illustrent les exemples suivants :

- Le Burkina Faso a adapté la méthodologie et le cadre conceptuel de l'indice « Institutions sociales et égalité homme-femme » (SIGI) global à son contexte national.

- La Côté d'Ivoire a entrepris une révision de ses réformes et programmes nationaux en faveur de la jeunesse sur la base des recommandations que lui a adressées le Centre dans ce domaine.

« Nous avons tellement à apprendre des pays africains. Les défis auxquels ils font face pour accomplir leur transformation structurelle — en termes d'urbanisation, d'industrialisation, de productivité, d'infrastructures, ou face aux problématiques de la jeunesse ou de l'égalité homme-femme — requièrent des solutions africaines, adaptées aux priorités du continent. Nous nous employons à promouvoir les débats, le dialogue et l'apprentissage sur ces thèmes et d'autres encore, alors que les pays africains sont de plus en plus nombreux à rejoindre le Centre de développement de l'OCDE et à bénéficier de ses ressources. Le continent tire pleinement parti de la collaboration et des partenariats à tous les niveaux afin d'instaurer sa propre vision d'un développement inclusif et durable. De par l'engagement dont il fait preuve, il réaffirme avec force le rôle central qu'il joue dans les avancées en direction d'une prospérité mondiale. »

Mario Pezzini, Directeur du Centre de développement de l'OCDE et Conseiller spécial auprès du Secrétaire général sur les questions de développement

- Le Département du Trésor et la Banque de développement de l'Afrique du Sud ont entamé la conception des politiques territoriales préconisées dans les ***Perspectives économiques en Afrique 2015***.

- La police de la Guinée-Conakry a déclaré à la presse internationale (Reuters) que les arrestations d'anciens responsables politiques de haut rang qui ont eu lieu en 2016 ont été le résultat d'une action de lutte contre la corruption inspirée par l'OCDE.

Le Centre de développement est en première ligne des initiatives régionales menées par l'OCDE en Afrique. Depuis quelque temps, il élabore, en coopération avec Paris21, le CTP, le CSAO et la DCD, un cadre de coopération pluriannuel, conjointement avec la Commission de la CEDEAO. Ce cadre ambitieux a pour objectif d'optimiser le potentiel et d'exploiter pleinement le mandat de la Commission de la CEDEAO, à l'appui d'une meilleure harmonisation des politiques et des données régionales et nationales, en

renforçant ainsi l'intégration régionale des pays d'Afrique de l'Ouest.

Le Centre de développement collabore également avec des pays et des institutions africaines dans le cadre de la publication annuelle des ***Perspectives économiques en Afrique*** et du **Forum économique international sur l'Afrique**.

www.oecd.org/fr/dev/

« De nombreux pays d'Afrique trouvent dans le Centre de développement de l'OCDE une enceinte d'accueil qui leur permet de nouer un dialogue d'égal à égal avec des membres et des non-membres de l'Organisation. Leur adhésion au Centre et leur participation à ses activités apportent un soutien stratégique à leurs réformes nationales. Nous percevons ainsi l'intérêt qu'ils portent aux Examens multidimensionnels par pays réalisés par le Centre, et à ses travaux sur les migrations, la protection sociale, la jeunesse, l'égalité homme-femme ou le développement rural. Ils participent aux dialogues sur les ressources naturelles et la transformation économique. Le Centre privilégie une approche systématique et globale qui considère le continent africain dans sa globalité et met l'accent sur les liens avec les organisations multilatérales régionales du continent. Cette coopération est essentielle pour l'intégration régionale, et constitue un autre moyen d'accélérer les réformes à l'appui de la productivité, de la croissance inclusive et d'un développement durable pour tous. »

Pierre Duquesne, Ambassadeur de la France auprès de l'OCDE et Président du Comité directeur du Centre de développement de l'OCDE

Les Perspectives économiques en Afrique

Les *Perspectives économiques en Afrique* (PEA) dressent l'état actuel du continent et livrent des prévisions économiques à deux ans, en examinant le continent dans son ensemble et chacun des 54 pays qui le composent.

Les Perspectives économiques en Afrique sont une publication conjointe de la Banque africaine de développement (BAfD), du Centre de développement de l'OCDE et du Programme de développement des Nations Unies. Ce rapport annuel, qui a atteint sa 16e édition, examine les performances de l'Afrique dans des domaines essentiels : macroéconomie, flux financiers extérieurs et recettes fiscales, politiques commerciales et intégration régionale, développement humain et gouvernance. Dans chaque édition, elles passent au crible un domaine d'action spécifique et proposent des solutions concrètes que les gouvernements africains peuvent adopter, par exemple, dans les domaines de l'entrepreneuriat et de l'industrialisation (2017), des villes durables (2016) et du développement régional (2015). Des notes pays offrent une synthèse des tendances récentes de l'économie, des prévisions de croissance du PIB pour 2017 et 2018, et mettent en évidence les principaux enjeux dans chacun des 54 pays africains.

Les Perspectives économiques en Afrique sont une ressource importante pour encadrer les débats sur l'action publique en Afrique et pour aider les pays africains à concrétiser leurs aspirations au développement, telles qu'exposées dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Elles alimentent diverses enceintes existantes, comme les Réunions annuelles de la BAfD et le Forum économique international sur l'Afrique à Paris.

www.africaneconomicoutlook.org/fr/

SCANNEZ POUR LIRE LE RAPPORT

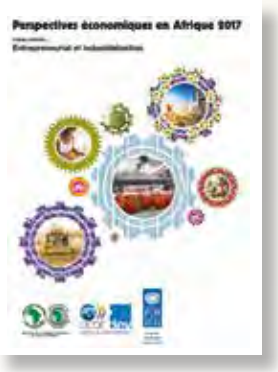

Le Forum économique international sur l'Afrique

***Le Forum économique international sur l'Afrique* est un rassemblement annuel au cours duquel des représentants de l'OCDE et des responsables africains entament un dialogue avec des dirigeants du secteur privé, des représentants de la sphère universitaire et de la société civile pour évaluer les stratégies mises en œuvre sur le continent pour relever les défis actuels et à venir.**

Le Forum sur l'Afrique, dont la 16e édition s'est tenue en 2016, est préparé depuis quelques années conjointement avec la Commission de l'Union africaine. Il attire chaque année plus de 500 participants, et bénéficie d'une vaste couverture médiatique dans la presse, sur les réseaux sociaux et sur internet.

En attirant l'attention sur les défis systémiques émergents et sur les enjeux de développement spécifiques auxquels sont confrontées les économies africaines, le Forum permet d'avoir un impact sur la mise en œuvre des objectifs formulés dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine et dans les Objectifs de développement durable (ODD).

L'édition 2016 du Forum sur l'Afrique a examiné le rôle des villes en tant que moteurs de transformation économique, et d'un financement prévisible pour les administrations locales et les municipalités, dans le cadre de la mise en œuvre de l'ODD 11 : « Villes et communautés durables ».

Le Forum sur l'Afrique continuera de servir de passerelle entre les perspectives des pays d'Afrique et celles des membres de l'OCDE, de manière à promouvoir et à élargir l'engagement de l'Organisation aux côtés du continent et de répondre plus efficacement aux priorités africaines.

www.oecd.org/fr/forum-afrique/

Alamine Ousmane Mey, (gauche), Ministre des Finances du Cameroun, et **Aisa Kirabo Kacyira**, (droite), Directrice exécutive adjointe d'ONU-HABITAT, lors du Forum sur l'Afrique, le 29 septembre 2016 à Paris, France.

Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, prononce un discours à l'occasion de l'ouverture du Forum 2016 sur l'Afrique, le 29 septembre 2016 à Paris, France.

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) est une plateforme internationale dont la mission est de renforcer l'efficacité des politiques d'intégration régionale et de mettre en avant les initiatives et les positions de l'Afrique de l'Ouest dans les débats internationaux.

Unie au-delà des frontières nationales par des traditions et des langues communes, l'Afrique de l'Ouest, aussi vaste en superficie que les États-Unis, abrite 400 millions d'habitants. Du fait de sa rapide croissance démographique, les bassins de peuplement ont continué de se densifier et de s'étendre, au-delà des frontières, pour donner naissance à des villes toujours plus grandes et plus nombreuses. Dans ce contexte régional, les interdépendances économiques, commerciales et sociales se renforcent, ce qui crée un immense potentiel de croissance et de développement. Les crises alimentaires, sanitaires ou les problèmes de sécurité, toutefois, se propagent rapidement.

La nécessité d'une réflexion, d'une analyse et d'une action à l'échelle de la région n'a jamais été aussi essentielle. Une telle approche est la raison d'être du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO). Ses membres et partenaires sont l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union européenne, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Suisse, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et les États-Unis. Le NEPAD, le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et la Banque mondiale sont des observateurs actifs.

Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, salue **Jonas Hémou**, Représentant spécial de la CEDEAO auprès de l'UE, le 11 avril 2017, Paris, France.

La ***mission*** du CSAO est d'accroître l'efficacité des politiques régionales, de mettre en avant les initiatives et les positions de l'Afrique de l'Ouest dans les débats internationaux et de soutenir les stratégies des partenaires au développement. Trois ***valeurs*** clés – qui sont également au cœur de ses méthodes de travail – structurent son action depuis des décennies :

- ***Le dialogue*** : espace informel de dialogue, le CSAO est à même de susciter le débat entre une très grande diversité d'acteurs.
- ***L'objectivité*** : ses analyses sont indépendantes et factuelles.
- ***L'audace*** : non soumis à des contraintes institutionnelles ou aux échéances des politiques de court terme, et de par son caractère informel, il est à même de remettre en question les idées établies, de promouvoir des approches originales et d'agir en faveur de l'innovation.

www.oecd.org/fr/csao/
www.oecd.org/swac/maps/Maps-acts-enjeux-alimentaires_EN.pdf

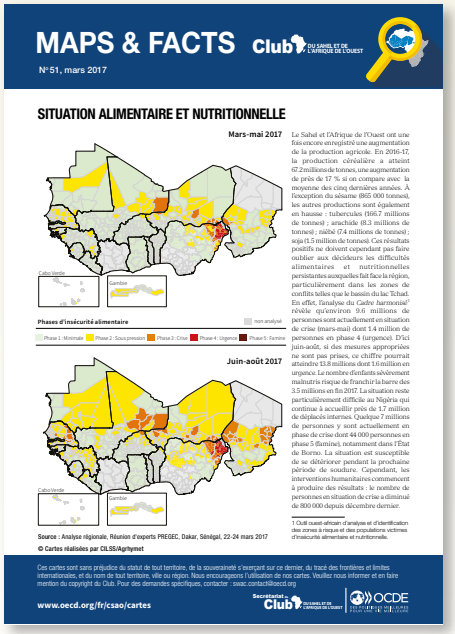
MAPS & FACTS Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
N° 51, mars 2017

SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Mars-mai 2017

Phases d'insécurité alimentaire

Juin-août 2017

Source : Analyse régionale, Réunion d'experts PREGEC, Dakar, Sénégal, 22-24 mars 2017

© Cartes réalisées par CILSS/Agrhymet

www.oecd.org/fr/csao/cartes

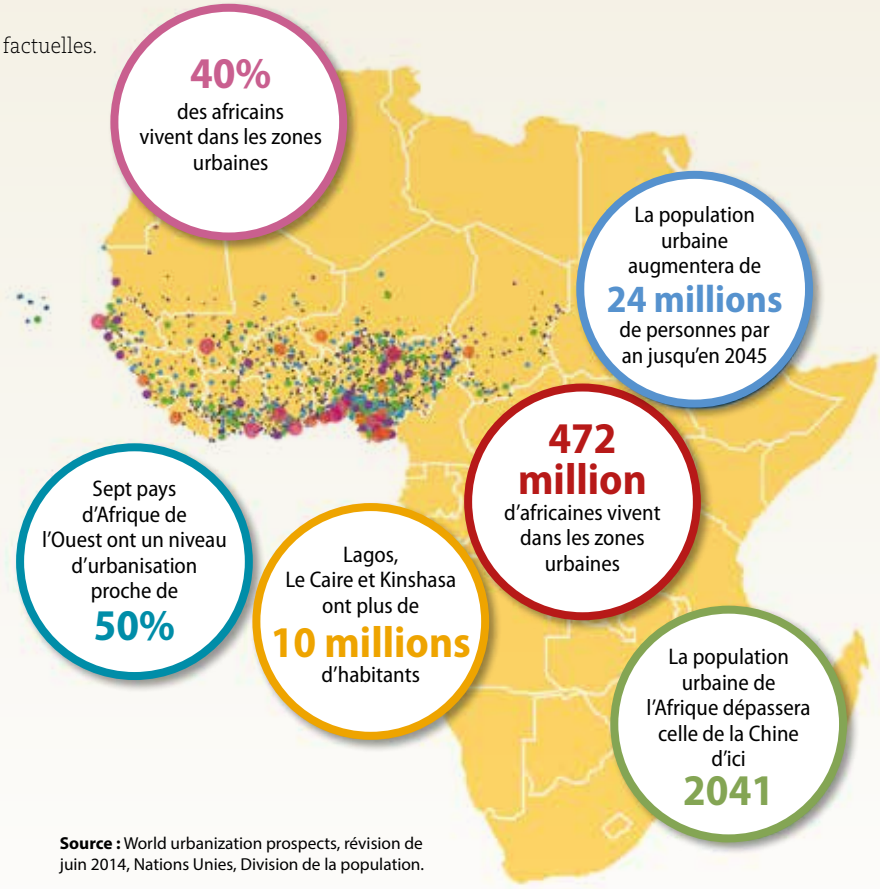

Source : World urbanization prospects, révision de juin 2014, Nations Unies, Division de la population.

Travailler avec l'Afrique au niveau régional

L'OCDE travaille avec l'Afrique à travers plusieurs initiatives régionales spécifiques, notamment avec des pays d'Afrique du Nord via l'Initiative MENA-OCDE pour la gouvernance et la compétitivité à l'appui du développement, et avec des économies africaines par le biais de réseaux régionaux tels que l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique, le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) et l'Initiative conjointe de la BAfD et de l'OCDE pour l'intégrité dans les affaires et la lutte contre la corruption en Afrique.

L'INITIATIVE MENA-OCDE POUR LA GOUVERNANCE ET LA COMPÉTITIVITÉ À L'APPUI DU DÉVELOPPEMENT

Créée en 2005 à la demande de pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), l'Initiative rassemble des représentants de la région MENA, des membres de l'OCDE ainsi que des organisations partenaires de la société civile et du secteur privé et des organisations multilatérales. L'Initiative comporte deux piliers, le **Programme MENA-OCDE pour la gouvernance** et le **Programme MENA-OCDE pour la compétitivité** ; elle est administrée par un Groupe de pilotage, chargé de fixer les orientations stratégiques. L'Espagne, la Tunisie et la Turquie sont les coprésidents du Groupe de pilotage, et les groupes de travail régionaux sont présidés par des membres de la région MENA et de l'OCDE.

L'Initiative favorise la coopération entre l'OCDE et la région MENA dans le but de promouvoir des politiques à l'appui d'une croissance durable et inclusive. Elle s'attelle aux besoins et priorités de développement de la région, notamment à l'intégration des femmes et des jeunes à travers l'emploi et une participation accrue à la définition de l'action publique. S'attachant à prendre en considération la diversité de la région, elle apporte un soutien ciblé à différents pays. L'Initiative s'appuie sur la méthode de travail établie par l'OCDE pour le dialogue sur les politiques à suivre, l'échange d'informations sur les bonnes pratiques et le renforcement des capacités pour la mise en œuvre des réformes. Afin de renforcer son impact, l'Initiative collabore avec des partenaires régionaux et internationaux, et coordonne ses efforts avec d'autres plateformes internationales. Au nombre des organisations partenaires figurent notamment la Ligue des États arabes, l'Union pour la Méditerranée, le PNUD, l'UE, le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), l'Organisation arabe pour le développement administratif (OADA), la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, ainsi que d'autres institutions financières internationales et régionales.

www.oecd.org/fr/sites/mena/

Photo: © Curt Carnemark / World Bank

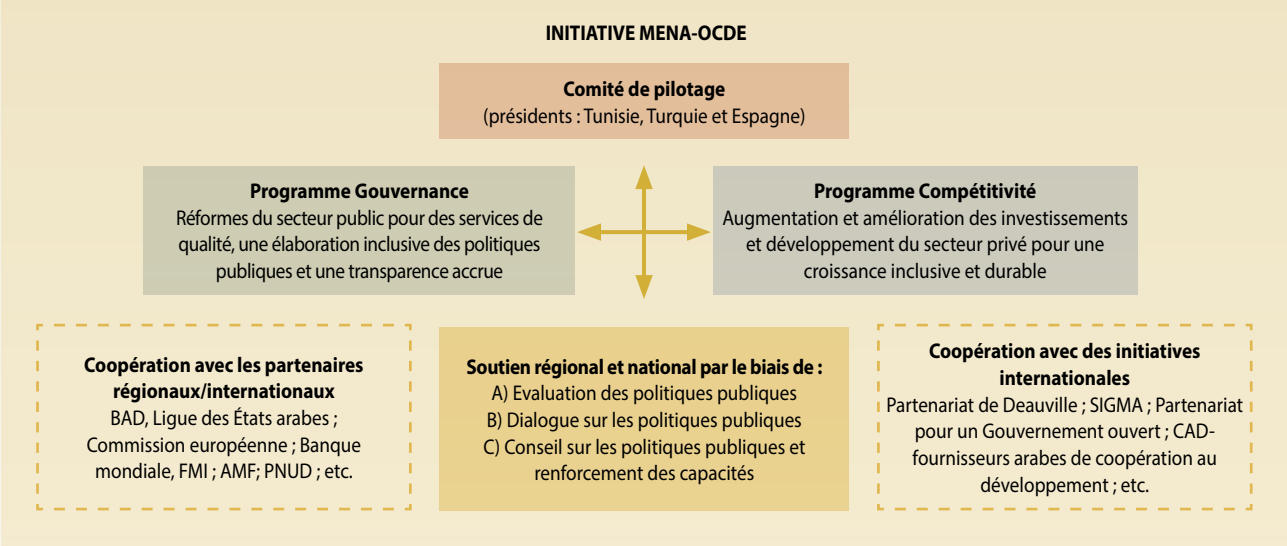

« À l'heure où les pays de la région MENA doivent faire face à des défis politiques et économiques, le Programme MENA-OCDE pour la gouvernance s'emploie à répondre aux besoins et aux demandes des gouvernements et des citoyens de la région. Forts de plus de dix années d'expérience et dans le droit fil des Objectifs de développement durable, notre nouveau mandat pour 2016 20 s'appuie sur la puissance des réseaux du Programme MENA-OCDE pour la gouvernance pour prêter son concours au niveau de la mise en œuvre dans des domaines cruciaux, tels que la jeunesse, l'égalité hommes-femmes, l'ouverture de l'administration, l'état de droit ou la prestation de services. L'Espagne soutient le Programme MENA-OCDE pour la gouvernance depuis sa création et invite tous les États membres de l'OCDE à se joindre à ce partenariat stratégique en favorisant la bonne gouvernance dans la région MENA. »

Jose Ignacio Wert, Ambassadeur de l'Espagne auprès de l'OCDE, Coprésident du Programme MENA-OCDE pour la gouvernance

« En ma qualité de coprésident du Programme MENA-OCDE pour la compétitivité, j'ai pu constater personnellement tout l'intérêt qu'il y a à réunir des pays d'Afrique du Nord et de l'OCDE afin de mettre en commun les meilleures pratiques et, grâce à des examens par les pairs, de créer un climat d'apprentissage mutuel en vue de faire progresser la croissance inclusive et les réformes économiques structurelles. Je salue l'engagement et le dynamisme dont font preuve de nombreux pays d'Afrique du Nord dans le cadre de l'Initiative MENA-OCDE ainsi que bilatéralement avec l'OCDE. Je suis persuadé qu'en jetant un pont entre cette expérience et les travaux de plus en plus nombreux de l'Organisation avec l'ensemble du continent africain, l'OCDE contribuera substantiellement à ce que les pays d'Afrique soient mieux en lien avec l'économie mondiale. »

Erdem Başçı, Ambassadeur de la Turquie auprès de l'OCDE, Coprésident du Programme MENA-OCDE pour la compétitivité

L'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique

Lancée en 2006, l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique vise à renforcer la capacité des pays africains à concevoir et mettre en œuvre des réformes destinées à faire progresser l'environnement des entreprises.

Présidée par le Secrétaire exécutif du NEPAD, un représentant d'un pays de l'OCDE et d'un pays africain assurant la co-présidence, l'initiative offre depuis dix ans un cadre pour le dialogue régional et l'examen par les pairs, dispensant des conseils sur les politiques à suivre et soutenant la mise en œuvre des réformes à l'échelon national et régional dans des domaines tels que la politique d'investissement, les infrastructures, l'eau et l'assainissement, l'énergie ou l'agriculture. En 2016-17, ses travaux se sont articulés autour de trois axes :

- Appui à la hiérarchisation et à la mise en œuvre des réformes à travers la construction d'indicateurs pour le Cadre d'action pour l'investissement régional de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), outil orienté sur l'action concrète visant à étayer les réformes en faveur de l'investissement dans la région, et qui se fonde sur le ***Cadre d'action pour l'investissement de l'OCDE (CAI).***
- Mise en évidence des opportunités qu'offrent les chaînes de valeur régionales et mondiales (CVRM) afin d'accélérer le processus d'industrialisation au sein de la SADC et dans d'autres régions d'Afrique. L'OCDE mène actuellement une étude en partenariat avec des partenaires locaux afin de déterminer les mesures que pourraient prendre les pays de la SADC pour attirer des investissements dans des chaînes d'approvisionnement inclusives de façon à faire progresser le processus d'industrialisation de la région.
- Promotion de l'investissement dans des infrastructures de qualité propices à l'industrialisation. Dans le cadre de la Semaine de l'industrialisation de la SADC 2017, l'OCDE a organisé, avec le soutien du Japon, une session consacrée aux infrastructures de qualité au cours de laquelle a été mise en relief l'importance pour les secteurs public et privé d'une appréhension commune des principaux éléments de ce qu'est une infrastructure de qualité dans le contexte africain.

Dans l'avenir, l'initiative non seulement renforcera ses activités actuelles, mais s'intéressera aux défis qui se font jour pour le continent africain, prenant acte de l'importance grandissante de l'Afrique dans l'économie mondiale et dans les priorités du développement à l'échelle mondiale. L'initiative entend plus particulièrement porter son attention sur l'inclusivité, améliorer le développement et la création d'emplois au niveau local, favoriser l'intégration régionale et mondiale des économies africaines, et apporter un soutien à la mise en œuvre à l'aide de nouveaux outils et indicateurs de suivi en vue d'assurer la durabilité et la pérennité de l'impact sur le développement des efforts de réforme.

www.oecd.org/daf/inv/investment-policy/aboutthenepad-oecdafricainvestmentinitiative.htm
www.oecd.org/investment/countryreviews.htm

SCANNEZ POUR LIRE LES RAPPORTS

Partenariat avec le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF)

L'ATAF vise à faciliter la coopération entre 36 administrations fiscales d'Afrique, et d'autres parties prenantes pertinentes et intéressées, dans le but d'améliorer l'efficacité des législations et administrations fiscales.

Le **Programme Relations internationales et fiscalité de l'OCDE**, en collaboration avec l'ATAF, a organisé plus de 20 formations techniques sur des questions fiscales, qui ont accueilli depuis 2010 plus de 600 participants africains. En outre, le **Groupe de travail de l'OCDE sur la fiscalité et le développement** a apporté son soutien au programme de renforcement des capacités de l'ATAF au moyen d'une assistance technique bilatérale auprès de plusieurs pays d'Afrique comme le Cameroun, le Zimbabwe, le Kenya, le Nigéria, le Botswana ou le Malawi. Ce programme porte plus particulièrement sur les régimes efficaces de prix de transfert et la lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices, y compris l'amélioration de la transparence des informations financières publiées par les entreprises multinationales. Des opportunités de partenariat avec l'ATAF concernant l'initiative **Inspecteurs des impôts sans frontières,** programme conjoint OCDE/PNUD, sont à l'étude.

Le **Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales,** auquel participent 25 pays d'Afrique, a mis en place une initiative spécifique pour l'Afrique afin d'accroître la transparence et l'échange de renseignements en vue de lutter contre la fraude fiscale transnationale. Il coopère étroitement avec l'ATAF pour apporter une assistance technique à travers toute l'Afrique.

L'ATAF travaille également avec l'OCDE pour la production des ***Statistiques des recettes publiques en Afrique*** qui s'appuient sur le modèle mondial de l'OCDE et sont élaborées en coordination avec les autorités africaines et la Commission de l'Union africaine. Ce projet permet de disposer de données fiscales à la fois fiables et comparables tant pour orienter les décisions budgétaires que pour programmer, mettre en œuvre et évaluer les programmes de réforme. Ces données revêtent un intérêt particulier, non seulement parce qu'elles sont publiques et facilement consultables, mais aussi parce qu'elles permettent aux pays concernés d'établir des comparaisons avec d'autres pays d'Afrique ou du reste du monde, ouvrant ainsi la voie à des échanges constructifs et à une coopération renforcée entre les responsables des politiques publiques. La collaboration technique a été renforcée grâce à des ateliers organisés en Afrique, ainsi qu'à des missions ciblant des événements panafricains. La première édition des *Statistiques des recettes publiques en Afrique*, publication bilingue annuelle présentant des tableaux statistiques et les conclusions tirées de ces jeux de données, a été lancée en 2016. Le rapport, qui couvre l'Afrique du Sud, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Maurice, le Maroc, le Rwanda, le Sénégal et la Tunisie, indique que les recettes fiscales exprimées en pourcentage du PIB ont progressé dans ces pays sous l'effet de l'adoption de réformes et de la modernisation des systèmes fiscaux et des administrations concernées.

Ce projet permet d'améliorer le corpus d'informations indispensable pour analyser les politiques publiques, mesurer ou prévoir les effets de réformes, concevoir des politiques communes au sein des communautés économiques régionales, identifier les bonnes pratiques, nourrir le dialogue et l'apprentissage mutuel au niveau international.

www.ataftax.org/fr
www.oecd.org/fr/ctp/fiscalite-internationale/

SCANNEZ POUR LIRE LE RAPPORT

Total des recettes fiscales en pourcentage du PIB

	1997	2000	2005	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Cameroun	10.9	12.8	13.5	14.8	15.0	14.0	14.8	15.3	15.8	16.1
Côte d'Ivoire[1]	17.1	15.4	15.7	18.4	17.2	16.8	16.1	18.4	18.3	17.8
Maurice	17.8	19.1	18.8	19.4	20.1	19.8	19.6	20.2	19.9	20.0
Maroc[2]	..	23.6	24.8	30.5	27.3	27.1	28.7	29.7	28.5	28.5
Rwanda[3]	10.3	10.2	12.1	13.5	12.9	13.3	14.0	14.6	15.6	16.1
Sénégal[4,5]	15.3	16.8	19.3	19.0	18.9	19.8	19.9	19.5	19.2	20.1
Afrique du Sud	22.6	22.4	25.2	27.7	25.7	25.6	26.3	26.7	27.3	27.8
Tunisie[3]	...	24.6	24.4	27.0	26.9	27.3	29.2	29.2	30.1	31.3
Moyenne ALC[6,7]	**16.9**	**17.2**	**19.0**	**20.6**	**19.9**	**20.0**	**20.8**	**21.4**	**21.5**	**21.7**
Moyenne OCDE[7]	**33.9**	**34.2**	**33.9**	**33.6**	**32.7**	**32.8**	**33.3**	**33.8**	**34.2**	**34.4**

Note : Les chiffres excluent les recettes fiscales des collectivités locales pour le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Rwanda, le Sénégal et la Tunisie car les données ne sont pas disponibles. Les données des collectivités locales et provinciales ne sont pas disponibles pour l'Afrique du Sud avant 2003.

1. Le ratio des recettes fiscales au PIB comprend les loyers, les redevances et les ventes de biens et services publics normalement classés comme des recettes non fiscales dans la classification de l'OCDE. Ils sont considérés comme des recettes fiscales pour la Côte d'Ivoire. L'inclusion de ces éléments représente 0.5 % du PIB en 2014 et varie entre 0.1 % et 1.5 % pour la période 2000 à 2014.

2. Les chiffres sont estimés pour 2013 et 2014 ainsi que pour les années antérieures à 2005.

3. Le Rwanda et la Tunisie n'incluent pas les cotisations de sécurité sociale dans le ratio de pression fiscale car ces deux pays ne les considèrent pas comme des impôts. Elles sont incluses dans les recettes fiscales dans cette publication.

4. Les chiffres sont estimés pour les années antérieures à 2006.

5. Les chiffres comprennent les cotisations de sécurité sociale de l'Institution de prévoyance retraite du Sénégal (IPRES) et excluent les cotisations de sécurité sociale de la Caisse de sécurité sociale (CSS) qui ne sont pas disponibles.

6. Représente un groupe de 22 pays d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC).

7. Représente une moyenne non pondérée de pays ALC et OCDE.

Source : Tableau 3.1.12 http://dx.doi.org/10.1787/888933344525

Initiative conjointe de la BAfD et de l'OCDE pour l'intégrité dans les affaires et la lutte contre la corruption en Afrique

La corruption est un délit pernicieux qui affaiblit les économies et érode la confiance des citoyens. En collaborant avec des partenaires dans la région comme la Banque africaine de développement (BAfD), l'Organisation peut lutter la corruption en vue de promouvoir des économies plus fortes, plus honnêtes et plus justes dans l'ensemble du continent africain.

L'**initiative OCDE/BAfD pour l'intégrité dans les affaires et la lutte contre la corruption en Afrique** a **été lancée en 2008. Vingt et un pays d'Afrique sont membres de l'Initiative : l'Afrique du Sud, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, Madagascar, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, la Namibie, le Niger, le Nigéria, l'Ouganda, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, la Tanzanie et la Zambie.** En 2011, les pays membres de l'Initiative ont adopté le ***Plan d'action pour l'intégrité dans les affaires et la lutte contre la corruption en Afrique***, qui met en évidence les étapes par lesquelles les pays doivent nécessairement passer dans leurs efforts de lutte contre la corruption et pour l'intégrité dans les affaires. Tout récemment, en 2016, l'Initiative a publié le ***Guide de conformité et de lutte contre la corruption pour les entreprises africaines***. Élaboré par des experts de la lutte contre la corruption à l'OCDE et à la BAfD, ce nouveau guide aidera les entreprises africaines de toutes tailles à mettre en place des mesures pour lutter contre la corruption et améliorer la qualité des mesures engagées par les entreprises en matière de conformité et de prévention des faits de corruption.

L'Initiative réunit des décideurs et des représentants des entreprises et de la société civile d'Afrique ainsi que des organisations régionales et internationales. L'OCDE et la BAfD travaillent main dans la main à la conception et à la mise en place de politiques efficaces de lutte contre la corruption. L'Initiative apporte également un soutien technique au secteur privé en Afrique afin que les niveaux d'intégrité et de redevabilité des entreprises progressent. Ces mesures et normes sont ancrées dans les dispositions anti-corruption de la ***Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption*** et de la ***Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales***

« La transparence et la responsabilité sont les piliers d'une bonne gouvernance économique, qui est elle-même à la base d'une réelle transformation économique. Il est du devoir de tous les acteurs du continent, tant publics que privés, de briser la chaîne de la corruption. »

Akinwumi Adesina, Président de la Banque africaine de développement

La prochaine étape pour l'Initiative consistera à organiser une réunion régionale avec ses pays membres ainsi qu'avec le secteur privé en vue de promouvoir le *Guide de conformité et de lutte contre la corruption pour les entreprises africaines* et de décider des futurs travaux qui permettront de concrétiser plus avant les efforts de lutte contre la corruption et pour l'intégrité dans les affaires déployés dans le cadre de l'Initiative.

www.oecd.org/daf/anti-bribery/46970303.pdf
www.unodc.org/unodc/en/treaties/CAC/
www.oecd.org/fr/corruption/

Engagement de l'OCDE au niveau national

Consciente de l'hétérogénéité du continent, l'OCDE s'emploie à renforcer la coopération bilatérale avec différents pays d'Afrique. Plusieurs pays africains prennent une part active aux travaux de comités ou réseaux de l'OCDE, apportant ainsi aux organes de l'Organisation une expérience et un savoir riches qui contribuent à un processus décisionnel collectif. À travers ses différents projets et initiatives, l'OCDE collabore étroitement avec des administrations africaines afin d'établir des approches sur mesure qui leur permettront de faire face aux défis et aux besoins qui leur sont propres. La section qui suit propose un rapide aperçu de quelques exemples de coopération bilatérale, à savoir des travaux avec l'Afrique du Sud en tant que Partenaire clé, le Programme-pays Maroc ou les Examens multidimensionnels par pays.

Partenaire clé : **Afrique du Sud**

En 2007, forte du mandat ministériel confié par les pays Membres de l'OCDE, l'Organisation a lancé un ambitieux programme visant à renforcer les relations existantes avec plusieurs pays qui allaient devenir des Partenaires clés de l'OCDE. Ceux-ci contribuent aux travaux de l'OCDE de façon suivie et approfondie, et sont encouragés à participer activement aux travaux des organes de substance de l'Organisation, notamment en prenant part aux comités de l'OCDE, en respectant des instruments de l'OCDE et en intégrant les systèmes de notification statistique et d'information de l'OCDE.

En tant que Partenaire clé, l'Afrique du Sud a renforcé son engagement vis-à-vis de l'Organisation ; elle est considérée comme l'un des Partenaires clés les plus actifs. À l'heure actuelle, le pays prend part à 21 organes et projets de l'OCDE, adhère à 19 instruments juridiques et participe régulièrement à un grand nombre d'activités de l'OCDE. La participation de l'Afrique du Sud porte sur de nombreuses questions, notamment les systèmes fiscaux, l'énergie, l'éducation, l'investissement, les politiques du marché du travail, la gouvernance, les PME, ou encore le développement et l'investissement au niveau local. En outre, des cinq Partenaires clés, l'Afrique du Sud est le plus intégré dans les bases de données et outils statistiques de l'OCDE. Grâce à un programme de détachement et une participation active dans les

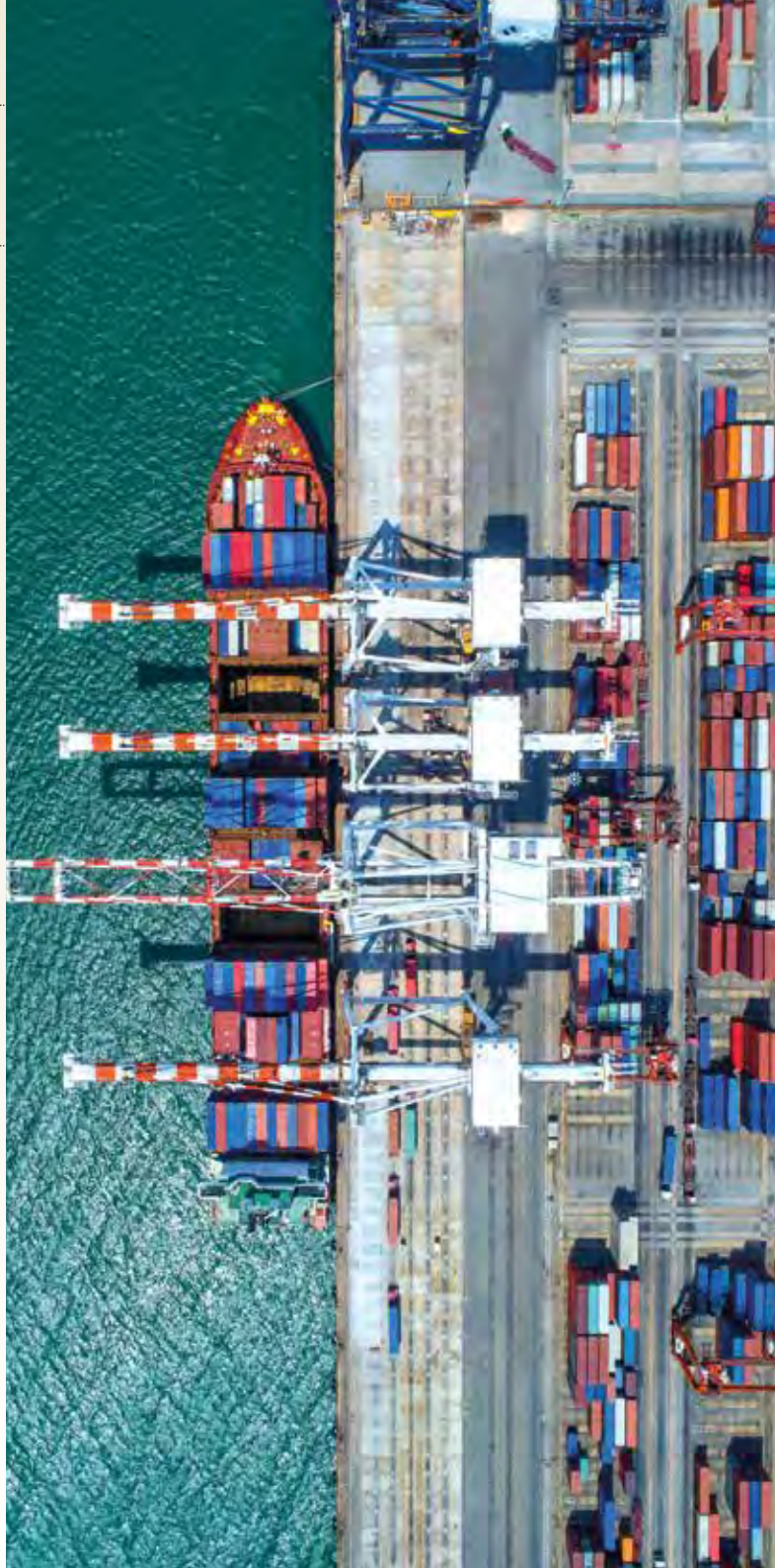

groupes de travail, l'OCDE et ses pays Membres peuvent bénéficier des points de vue de l'Afrique du Sud.

Pour sa part, l'Afrique du Sud bénéficie de l'expertise de l'OCDE en matière d'analyse des politiques publiques et de conseil grâce à sa participation à des activités centrales de l'Organisation, par exemple des exercices réguliers de quantification, sur demande ou sous les auspices du G20, au cours desquels est examiné l'impact des réformes sur le pays. De plus, l'OCDE suit les progrès de l'Afrique du Sud en matière de réformes à travers des enquêtes spécifiques ou d'autres rapports. L'OCDE procède à des analyses approfondies et formule des recommandations d'action sur des problématiques clés en vue de stimuler la croissance et de la rendre plus inclusive ; les recommandations portent, par exemple, sur l'éducation, la fiscalité, la croissance verte, la concurrence ou les infrastructures. En outre, des publications phares de l'OCDE telles qu'***Objectif croissance*** ou les ***Perspectives économiques***, couvrent l'Afrique du Sud.

L'OCDE publie tous les deux ans une Étude économique sur l'Afrique du Sud, une analyse principalement axée sur les mesures susceptibles d'améliorer les performances de l'économie sur le long terme. L'édition 2017 se concentre sur la promotion de l'entrepreneuriat dans le secteur privé et des petites et moyennes entreprises, sur l'intégration économique régionale et le rôle de l'Afrique du Sud dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), ainsi que sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans l'étude économique de 2015.

www.oecd.org/fr/afriquedusud/

SCANNEZ POUR LIRE LE RAPPORT

« L'OCDE forme un réseau pour l'action publique spécialisé dans la conception de mesures ciblant la fourniture de biens nationaux et de biens publics mondiaux. Partant, l'Organisation doit continuer de s'engager aux côtés de l'Afrique ! Et ce, pour le bien des différents pays africains, mais aussi de la communauté mondiale. L'OCDE dispose d'atouts exceptionnels pour fournir aux pays africains des instruments d'action publique leur permettant d'améliorer leurs services publics, de stimuler l'entrepreneuriat, de devenir moins tributaires des importations agricoles et, in fine, de réduire l'extrême pauvreté et de s'engager sur la voie d'un développement économique durable. L'OCDE doit également associer des pays africains à la conception de mesures axées sur la fourniture de biens publics mondiaux, allant des politiques pour le climat aux politiques relatives aux migrations. »

Aleksander Surdej, Ambassadeur de la Pologne auprès de l'OCDE et Président du Groupe de reflexion informel sur l'Afrique du Sud

« L'OCDE demeure une référence majeure pour notre pays qui continue d'élaborer des politiques visant à mettre en œuvre la stratégie socio-économique du pays et sa feuille de route vers la prospérité, son Plan national de développement aligné sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Programme à l'horizon 2030 des Nations Unies relatifs aux ODD. Notre relation de symbiose se poursuit dans de nombreux domaines et continuera de s'enrichir. »

Rapu Molekane, Ambassadeur de l'Afrique du Sud en France

Le Programme-pays Maroc

Le Programme-pays Maroc, signé le 15 juin 2015, vise à appuyer le programme de réformes marocain en mettant à disposition l'expertise de l'OCDE pour la définition et la mise en œuvre des stratégies nationales élaborées par le Maroc.

Il s'articule autour de trois grandes priorités stratégiques : **la croissance économique et la compétitivité, l'inclusion sociale, et la bonne gouvernance.** Le Programme-pays porte sur 17 examens des politiques publiques, des activités de renforcement des capacités et sur l'inclusion du Maroc dans plusieurs outils statistiques de l'OCDE, son adhésion à 9 instruments juridiques de l'OCDE et une participation accrue aux travaux de 9 comités et organes de l'OCDE.

Certaines initiatives dans le cadre de ce Programme sont directement en lien avec la mise en œuvre de la nouvelle Constitution de 2011, qui a représenté une avancée majeure dans le processus de transformation politique destiné à renforcer la participation citoyenne, en particulier le soutien au processus de régionalisation et dans l'amélioration de la coordination interministérielle en vue de renforcer les capacités d'exécution des projets stratégiques horizontaux et de renforcer la cohérence des politiques publiques.

Ce programme débouché sur l'amélioration de politiques publiques reposant sur des données factuelles grâce à l'amélioration des outils statistiques et à des consultations systématiques avec la société civile et le secteur privé. Le Programme permet au Maroc de dialoguer plus avant avec un réseau international d'experts. Grâce à la participation aux activités de l'OCDE, les équipes marocaines peuvent tirer profit des meilleures pratiques internationales et de l'apprentissage au contact des pairs. L'échange d'expériences avec des experts de pays membres de l'OCDE ne constitue pas seulement une occasion de renforcer la coopération entre les pays, mais aussi un moyen de resserrer les liens entre le Maroc et l'OCDE.

www.oecd.org/fr/pays/maroc/

Maroc-OCDE – Réunion du Comité de coordination en mars 2017

Examens multidimensionnels par pays

Les Examens multidimensionnels par pays (EMPP) sont un outil adapté aux réalités des pays émergents et en développement, qui les soutient dans leurs efforts pour progresser vers un développement durable. Les gouvernements nationaux sollicitent un EMPP afin de mettre en évidence des problématiques transversales qui entravent le développement du pays et de bénéficier de recommandations concrètes pour lever ces obstacles.

L'examen multidimensionnel de la Côte d'Ivoire, achevé en 2015, a été le premier EMPP entrepris par un pays d'Afrique. Le Maroc et le Sénégal ont eux aussi engagé des examens multidimensionnels. Dans ces trois pays, les dirigeants au plus haut niveau ont pris une part active dans le processus d'examen.

Les EMPP mobilisent l'expertise dans l'ensemble de l'OCDE et la ciblent en fonction des besoins spécifiques du pays. Ils appliquent différents instruments de l'OCDE aux pays africains : le cadre de l'OCDE permettant de mesurer le bien-être et les progrès a été déployé dans ces trois pays, alors que l'EMPP du Maroc est le premier à appliquer le Cadre de l'OCDE pour une croissance inclusive dans un pays d'Afrique. Les EMPP dans la région contribuent également à la formation d'une vision globale du développement et à la promotion d'approches dans lesquelles différents pans de l'administration travaillent ensemble vers des objectifs communs.

En Côte d'Ivoire, les recommandations de l'EMPP ont étayé le **Plan national de développement (PND) 2016-20**. Les conclusions de l'examen ont été adoptées par le Conseil des ministres en avril 2016 et 40 recommandations du plan d'action ont été intégrées dans le PND en tant que réformes prioritaires. Les recommandations portent sur cinq obstacles majeurs mis en évidence dans l'examen : transformation structurelle, infrastructures, développement du secteur financier, éducation/compétences, et politique fiscale. Outre le programme du PND, plusieurs actions et réformes suggérées dans les recommandations sont en cours de déploiement par les ministères ou les organismes publics :

- Les EMPP du Maroc et du Sénégal étayent les stratégies de développement de chaque pays à travers des recommandations d'action spécifiques visant à favoriser et à soutenir leurs nouveaux objectifs économiques.
- L'EMPP de la Côte d'Ivoire a débouché sur un **Partenariat pour la mise en œuvre et les politiques** sur cinq ans entre le pays et le Centre de développement. Ce partenariat soutient le suivi de la mise en œuvre des réformes et met en contact les décideurs et les experts d'autres pays, qui peuvent ainsi mettre en commun leurs expériences de la mise en œuvre.
- L'intérêt dont témoignent d'autres pays d'Afrique jette les bases pour ce qui pourrait être le premier **examen** multidimensionnel **infrarégional.**

www.oecd.org/development/mdcr

SCANNEZ
POUR LIRE
LE RAPPORT

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CROISSANCE INCLUSIVE

Favoriser la transformation économique structurelle en Afrique

La réussite de la transformation économique est au cœur de l'agenda de l'Afrique et de sa vision pour l'avenir. Au cours des dernières décennies, le continent a connu de profondes mutations économiques et sociales. L'Afrique est, après l'Asie, la région du monde qui connaît la plus forte progression. Or, en dépit de ces progrès, les performances économiques du continent restent subordonnées à la dynamique des marchés internationaux des produits de base. Le changement climatique induit par les modes de production et de consommation mondiaux continue d'affecter les moyens de subsistance des plus pauvres sur le continent, et ajoute encore aux coûts déjà croissants de la dégradation de l'environnement. Accélérer la transformation structurelle de l'Afrique et en promouvoir le développement durable sont une priorité non seulement pour l'Afrique, mais pour le monde entier.

Les membres de l'Initiative de l'OCDE pour un dialogue entre les pouvoirs publics sur les chaînes de valeur mondiales, la transformation de la production et le développement (**Initiative de l'OCDE « Chaînes de valeur mondiales, transformation de la production et développement »)** collaborent activement avec les pays et institutions africains dans le but d'identifier des réformes de l'action publique porteuses d'une transformation économique durable et inclusive. Grâce à des échanges et à des mécanismes d'apprentissage par les pairs unissant l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les pays de l'OCDE, l'Initiative répond aux exigences des gouvernant qui souhaitent disposer d'outils de meilleure qualité pour faire face aux incertitudes et exploiter au mieux les possibilités offertes par la nouvelle organisation industrielle mondiale. La Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEANU) et la Commission de l'Union africaine (AUC) sont membres du Conseil consultatif de l'Initiative, laquelle coopère également avec l'ACET (African Center for Economic Transformation). Les réunions plénières de l'Initiative, qui se tiennent deux fois par an, sont l'occasion pour des chefs de gouvernement et représentants du monde des affaires africains d'échanger des informations sur des questions fondamentales comme l'essor du numérique, l'automatisation ou les start-ups. Par exemple, pendant la 8e réunion plénière de l'Initiative, une session complète a été consacrée aux start-ups en Afrique, offrant ainsi à des entrepreneurs et investisseurs africains un espace de partage d'expériences et d'enseignements et d'échange de vues

Le dividende démographique potentiel de l'Afriquet

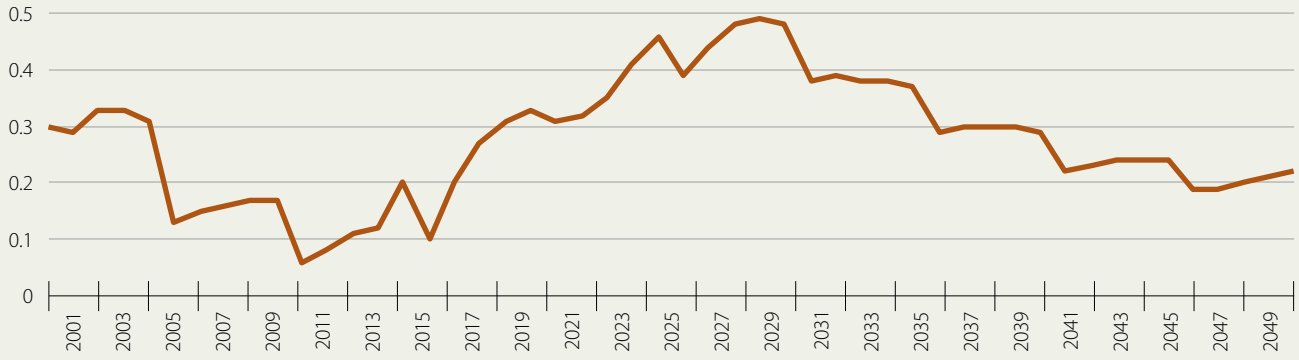

Note : Impact potentiel sur la hausse du PIB par habitant (en points de pourcentage), calculé en fonction de la variation en pourcentage de la population d'âge actif.

Source : OCDE, *Perspectives économiques en Afrique 2017*

sur l'avenir. L'Initiative a déjà produit des analyses comparatives sur les principaux moteurs de la transformation économique dans certains pays d'Afrique, dont le Maroc, l'Éthiopie et l'Afrique du Sud. Sous son égide, un processus de coopération et d'échange de connaissances a été engagé entre l'Afrique et l'Amérique latine. L'OCDE a co-organisé le premier dialogue Afrique-Amérique latine sur les politiques industrielles au service du développement inclusif, en collaboration à la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEANU) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes. L'Initiative a également permis de faciliter l'instauration d'une coopération bilatérale entre l'Éthiopie et le Chili sur la politique industrielle et les mesures permettant d'attirer l'IDE.

L'Initiative œuvre par ailleurs à promouvoir l'amélioration des statistiques dans le domaine de la transformation économique, par exemple en associant des pays à l'initiative conjointe de l'OCDE et de l'OMC sur les Échanges en valeur ajoutée (ÉVA). L'OCDE va bientôt publier la première édition du rapport OCDE-CNUCED-CEPALC-CESAP sur la transformation des économies (***Transforming Economies Report)***. L'Organisation procède également à des examens de la politique de transformation de la production (***Production Transformation Policy Reviews, PTPRs)*** en coopération avec la CEANU et la CNUCED.

L'OCDE continuera d'apporter son soutien aux politiques publiques visant à promouvoir les start-ups et d'identifier les moyens permettant de libérer le potentiel des entrepreneurs africains.

www.africaneconomicoutlook.org/fr/theme/les-chaines-de-valeur-mondiales-et-l-industrialisation-de-l-afrique

« L'Afrique a accompli des progrès remarquables en matière de performances de croissance et d'amélioration du bien-être de ses citoyens, sous l'effet des politiques macroéconomiques et structurelles avisées mises en œuvre dans de nombreux pays. L'OCDE participe activement à ce dialogue avec les pays d'Afrique sur les politiques à mener. Toutefois, des inégalités importantes de revenu et d'opportunité subsistent, et la paix et la stabilité restent fondamentales pour pérenniser la croissance dans de nombreux pays, et pour permettre aux habitants d'en récolter les fruits. L'OCDE est prête à mettre au service de l'Afrique ses 50 années d'expérience de la politique économique et la diversité de ses membres pour continuer d'accompagner les pays du continent sur le chemin d'une vie meilleure. »

Catherine L. Mann, Chef économiste de l'OCDE et Chef du Département des affaires économiques de l'OCDE

Accroître la productivité agricole et améliorer la sécurité alimentaire

Compte tenu de la croissance rapide de la population, du changement climatique et de l'évolution des habitudes alimentaires, les pouvoirs publics sont de plus en plus prompts à estimer qu'il est profitable d'investir davantage dans la recherchedéveloppement pour accroître la productivité agricole. L'OCDE collabore avec des pays d'Afrique, en particulier l'Afrique du Sud, pour renforcer l'innovation, la durabilité et la compétitivité, au bénéfice des exploitations commerciales comme des petits agriculteurs.

Les travaux de l'OCDE relatifs aux systèmes d'innovation dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation portent sur les relations entre innovation, productivité et durabilité. Ils s'intéressent en outre au rôle des pouvoirs publics et du secteur privé dans le renforcement des systèmes d'innovation agricole et dans l'action à mener pour faciliter l'adoption des innovations dans les exploitations agricoles et les entreprises alimentaires.

L'OCDE et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) publient chaque année les ***Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO***, dans lesquelles sont analysées les tendances de l'agriculture dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne.

L'OCDE publie aussi le rapport ***Politiques agricoles : suivi et évaluation***, source sans équivalent d'informations objectives et transparentes sur 52 pays représentant la majeure partie de la valeur ajoutée de l'agriculture mondiale. Cette publication place par ailleurs l'évolution de la politique agricole dans une vaste perspective, comme il se doit à une époque où des difficultés sans précédents et de nouvelles opportunités prometteuses se présentent au secteur agricole et alimentaire mondial.

Certains travaux de l'OCDE sur l'Afrique occidentale passent par le **Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO)**, notamment ceux qui portent sur l'influence des transformations de l'économie alimentaire sur la formulation des politiques régionales d'investissement agricole de deuxième génération de la CEDEAO. Sur la base de ces travaux, le CSAO a analysé l'impact des transformations en question sur le suivi de la sécurité alimentaire

Part de l'agriculture dans le PIB total en 2014

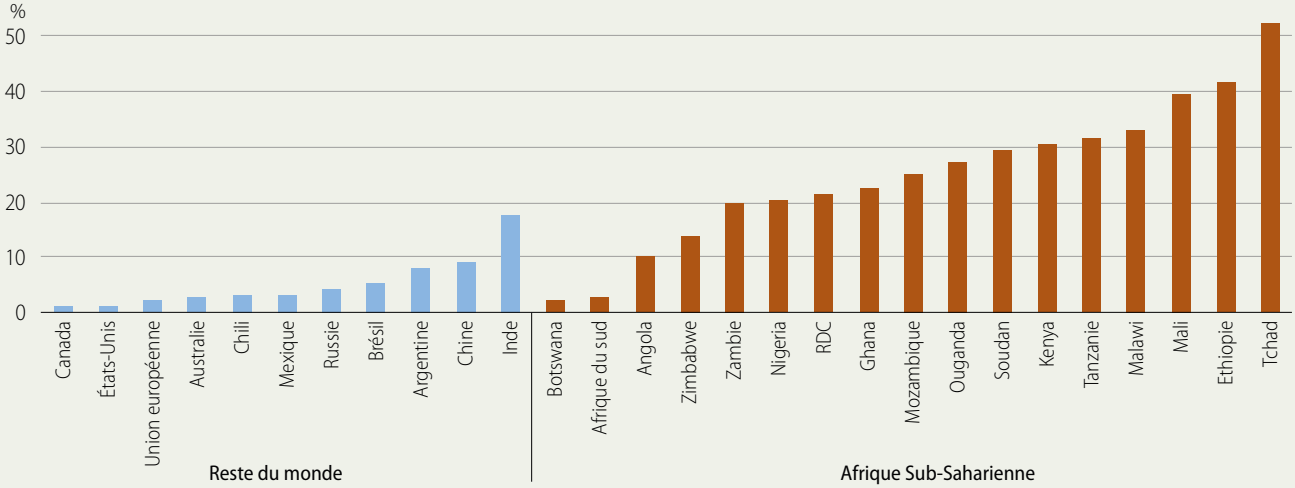

Note : l'abréviation RDC désigne la République démocratique du Congo.

en vue d'établir des recommandations applicables au mécanisme existant d'alerte précoce visant les zones à risque et les populations touchées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les analyses spatiales conduites par le CSAO jettent un éclairage sur la dimension territoriale de la sécurité alimentaire. Grâce à la *base de données Africapolis*, elles aident à mieux décrire la dynamique entre zones urbaines et zones rurales en prenant en compte les caractéristiques locales et régionales. Ces informations apportent des éléments essentiels à la connaissance des disponibilités alimentaires au niveau local. Elles renseignent sur l'incidence de la structure de la population, des contraintes liées aux infrastructures et du cadre où s'inscrit l'action publique sur les différences géographiques observées, et aident à concevoir des stratégies territorialisées pour améliorer la sécurité alimentaire.

Le CSAO est en train d'étudier la situation actuelle et les perspectives à moyen terme des marchés alimentaires d'Afrique occidentale sous l'angle de l'emploi. L'influence de l'urbanisation sur la structure actuelle de la demande alimentaire et ses répercussions sur la demande de produits de base et de produits transformés à l'avenir seront au cœur de ces travaux. Ceux-ci porteront aussi sur les implications spatiales et territoriales naissantes de l'économie alimentaire, qui se développe rapidement, et en particulier sur les liens entre zones rurales et zones urbaines, les flux alimentaires et le développement des marchés régionaux. Les pays d'Afrique pourraient gagner à participer à une réflexion plus large dans le cadre de laquelle ils pourraient partager des connaissances avec d'autres pays et soumettre leurs meilleures pratiques à des évaluations comparatives. Par exemple, une étude de cas sur l'innovation, la productivité et la durabilité en Afrique du Sud, dans la collection intitulée ***OECD Food and Agricultural Reviews***, serait une possibilité de coopération. Par ailleurs, l'Afrique du Sud a participé à la réunion des ministres de l'agriculture organisée à l'OCDE en 2016 et elle a signé **Déclaration sur des politiques meilleures pour un système alimentaire mondial productif, durable et résilient**.

www.oecd.org/fr/agriculture/
www.agri-outlook.org/fr/

Promouvoir une coopération efficace au service du développement

Assurer une coopération efficace pour le développement est essentiel pour pouvoir aider les pays à atteindre les ambitieux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En s'appuyant sur des données, une analyse des politiques fondée sur les faits, des échanges sur les questions de développement et la tenue de débats publics avec des acteurs de premier plan, l'OCDE s'attache à renforcer l'efficacité des efforts de coopération, afin de répondre aux problèmes de développement que connaît l'Afrique.

L'OCDE assure le Secrétariat du **Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED),** qui rassemble des gouvernements, des organismes du secteur privé, des membres de la société civile et d'autres acteurs non étatiques résolus à œuvrer pour assurer l'efficacité et l'utilité de la coopération pour le développement. Le Partenariat mondial est coprésidé à l'heure actuelle par l'Ouganda, le Bangladesh et l'Allemagne. Des pays et des organismes africains jouent un rôle actif en son sein depuis sa création en 2011, en particulier à travers la participation à des initiatives volontaires telles que le **New Deal pour l'engagement dans les États fragiles** et la **Plateforme pour des institutions efficaces.**

Trente-six pays d'Afrique ont pris part au cycle 2016 de suivi du PMCED. Ils ont fourni des données concernant dix indicateurs mondiaux, en travaillant en coordination avec des acteurs essentiels du développement, démarche qui contribue à renforcer l'exercice de la redevabilité mutuelle et le dialogue sur le terrain entre tous les partenaires du développement. Le rapport de suivi a montré que l'efficacité de la coopération pour le développement allait en se renforçant, mais à un rythme irrégulier. Dans le cas de l'Afrique, des progrès ont été faits ou des niveaux analogues à ceux de 2010 ont été recensés pour plusieurs des engagements de Busan : des constats positifs ont été dégagés s'agissant de la définition des priorités nationales ; les pays sont plus nombreux à avoir mis en place des examens pour la redevabilité mutuelle, à inscrire l'aide au budget et à pratiquer la budgétisation sexospécifique. En revanche, certains indicateurs se sont détériorés : la prévisibilité de l'aide a diminué et aucune avancée n'a été réalisée dans le déliement de l'aide, ni dans le renforcement et l'utilisation des systèmes nationaux. La **deuxième Réunion de haut niveau du PMCED qui s'est tenue à Nairobi** en 2016 a réaffirmé combien l'efficacité de la coopération pour le développement était importante pour la concrétisation du **Programme 2030.** La réunion de Nairobi a confié au Partenariat mondial un mandat rénové, qui témoigne de la nécessité de lui donner un nouvel élan pour qu'il intensifie son action au niveau mondial, et elle a dégagé six résultats stratégiques étroitement imbriqués et complémentaires à produire dans l'avenir.

En outre, d'ici à la fin de 2017, le **Groupe de travail temporaire du CAD sur les réfugiés et les migrations** publiera des ***orientations pour faire face au problème des déplacements forcés à travers la planification du développement et l'aide au développement***, qui porteront tout particulièrement sur les populations déplacées dans les pays d'origine, de transit et de destination et intègreront les conclusions des consultations tenues avec les membres du CAD, les Nations Unies, des OSC, des banques multilatérales de développement, des acteurs du secteur privé, ainsi que des représentants des autorités du Soudan du Sud, de la Somalie, de l'Ouganda et du Kenya. Ces travaux sont particulièrement importants car, en raison de leur orientation vers l'égalité et de leur portée universelle, les ODD exigent chacun la prise en compte du problème des réfugiés dans la mise en œuvre des politiques. En 2018, l'OCDE procédera aussi à l'évaluation du soutien et de l'engagement des donneurs dans les situations marquées par des déplacements forcés, en centrant l'attention sur certains pays d'Afrique pilotes. Cette initiative facilitera la tenue d'un dialogue spécialisé et favorisera la création de conditions propices à une coopération plus efficace pour le développement dans les pays d'Afrique subsaharienne touchés par les déplacements forcés, lesquels avaient enregistré, à la fin de 2016, une augmentation de 16 % du nombre de réfugiés, la grande majorité des populations déplacées étant accueillies dans des pays limitrophes.

Par ailleurs, l'OCDE aide les gouvernements à renforcer l'adhésion de l'opinion publique aux efforts mondiaux de développement et de coopération. La communication est essentielle pour mener à bien cette entreprise et apporter aux citoyens les informations

dont ils ont besoin pour pouvoir demander des comptes à leurs gouvernants. Le ***Réseau de communication sur le développement (DevCom)*** de l'OCDE est une plateforme internationale où les spécialistes de la communication en matière de développement peuvent faire connaître les enseignements de leur expérience, éprouver de nouvelles idées et collaborer afin de sensibiliser l'opinion publique et de l'informer. Le Réseau procède actuellement à la mise en place d'une **Plateforme d'apprentissage mutuel pour la communication sur les ODD**. En liaison étroite avec les partenaires des Nations Unies, la Plateforme offrira à la fois des analyses sur la

Bénin, Niger et Nigéria: un fort potentiel de coopération

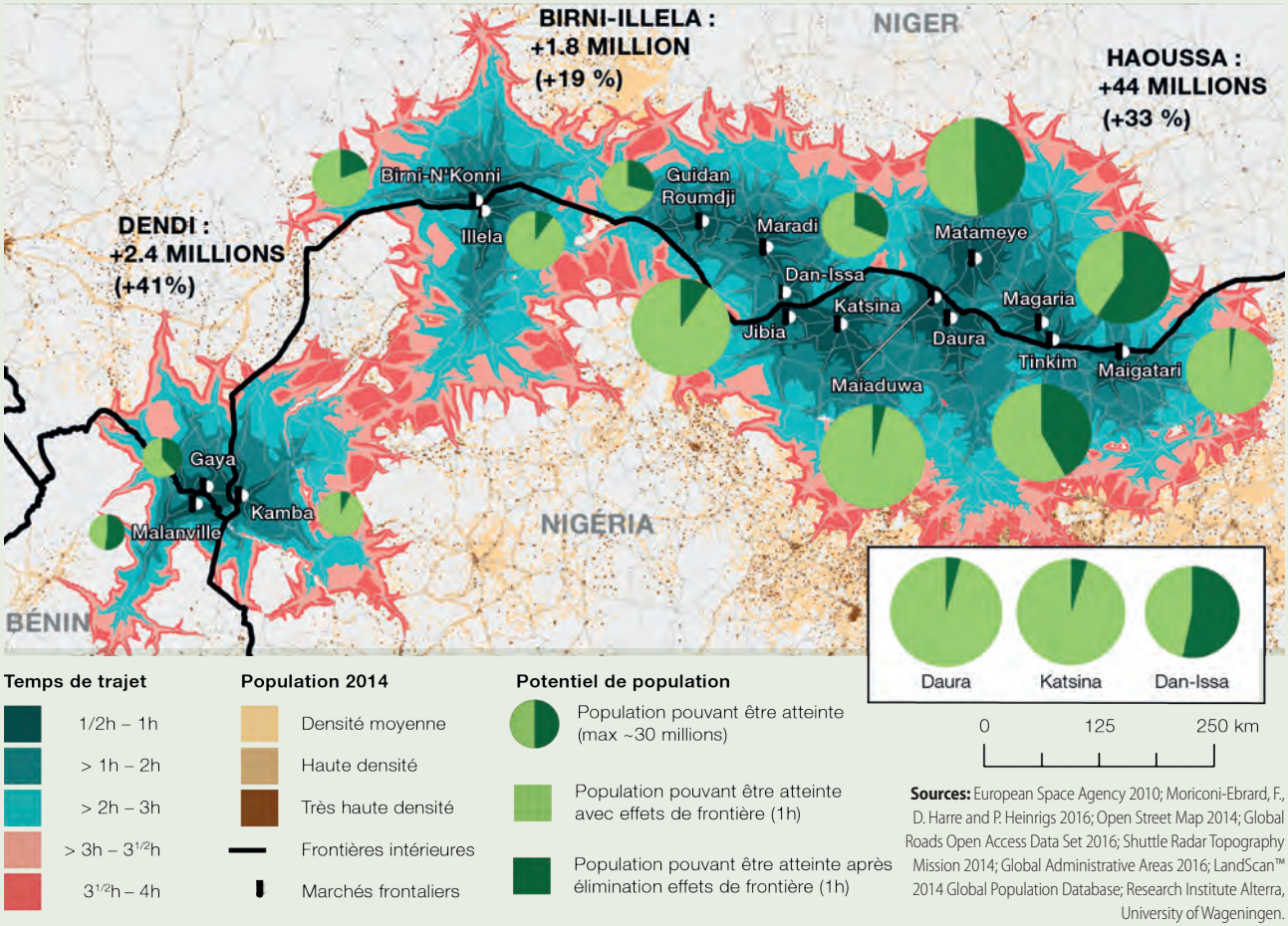

Sources: European Space Agency 2010; Moriconi-Ebrard, F., D. Harre and P. Heinrigs 2016; Open Street Map 2014; Global Roads Open Access Data Set 2016; Shuttle Radar Topography Mission 2014; Global Administrative Areas 2016; LandScan™ 2014 Global Population Database; Research Institute Alterra, University of Wageningen.

communication relative aux ODD et la mobilisation de la population dans ce domaine, des exemples de bonnes pratiques et d'innovations, ainsi que des outils et des ressources qui pourront aider les spécialistes de la communication à produire un impact plus grand.

Au niveau infrarégional, le CSAO a entrepris une étude sur ***Les réseaux de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest***. Cette dernière traite notamment de la dynamique transfrontalière, qui est essentielle pour l'intégration régionale et mondiale de l'Afrique de l'Ouest et son développement économique. À partir d'une analyse des réseaux sociaux, sont recensées les relations existant entre 125 organisations et 618 acteurs qui interviennent dans la coopération transfrontalière. L'auteur examine aussi le potentiel de développement de la coopération transfrontalière dans 170 zones frontalières d'Afrique de l'Ouest, et s'intéresse à la vision qu'ont de celle-ci les acteurs politiques de l'Afrique de l'Ouest et de l'Europe. La conjonction de ces trois dimensions peut aider à établir un cadre pour l'élaboration de politiques territorialisées, ainsi qu'à mettre en évidence des domaines dans lesquels l'investissement pourrait contribuer au renforcement de l'intégration régionale.

L'Organisation prêtera son appui pour la définition de politiques régionales et de stratégies internationales qui permettent de mieux anticiper deux transformations majeures qui touchent la région : les aspects de l'urbanisation qui concernent les frontières et le changement climatique. Le premier axe de travail consistera à effectuer l'analyse croisée d'un ensemble de variables clés (physiques, socioéconomiques et institutionnelles), afin de mieux cerner la dynamique du développement des villes transfrontalières et le rôle qu'elles jouent dans le renforcement de l'intégration régionale. Quant au second axe de travail, qui portera sur la résilience face au changement climatique dans les agglomérations frontalières, il consistera à évaluer l'état actuel du droit transfrontalier et à mettre en lumière les leviers législatifs et financiers communs qui pourraient améliorer les possibilités qu'ont les villes frontalières d'accroître leur résilience face au changement climatique.

www.effectivecooperation.org

« Deuxième région du monde pour le rythme de la croissance, l'Afrique demeure une priorité absolue des pays de l'OCDE, qui lui consacrent la part la plus importante de leur Aide publique au développement. Mais maintenant, il faut aller plus loin. Nous devons intensifier notre collaboration avec l'Afrique et renforcer les politiques de coopération pour le développement de façon à favoriser l'obtention de résultats concrets et durables dans l'action menée pour relever les défis les plus grands qui se posent au développement de la région, notamment l'amélioration de l'accès à l'énergie et l'atténuation du changement climatique ainsi que l'adaptation à celui-ci, la maîtrise des flux financiers illicites, l'émergence de nouveaux flux commerciaux grâce à l'accès aux marchés, le renforcement de la résilience face à la violence et l'autonomisation des femmes ».

Jorge Moreira da Silva, Directeur de la Direction de la coopération pour le développement

SCANNEZ POUR LIRE LE RAPPORT

Mettre en œuvre les Objectifs de développement durable

Les Objectifs de développement durable (ODD) constituent l'expression, au niveau mondial, de la volonté d' « éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous ». Ils valent pour tous les pays et exigent une collaboration entre les pays et entre les institutions et à l'intérieur de chacun d'eux. La mise en œuvre des ODD recouvre, pour les pays de l'OCDE, une double mission : atteindre ces objectifs chez eux et soutenir leur réalisation dans les pays en développement, notamment d'Afrique.

L'OCDE peut aider ses membres et ses partenaires à mettre en œuvre les ODD en leur fournissant des données, en tirant des enseignements de l'expérience et en définissant des orientations pour l'action. L'une des principales contributions qu'elle apporte à cet égard consiste à favoriser la mobilisation de ressources financières pour le développement durable et à suivre les apports en la matière.

Lors de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres de 2017, les ministres des pays de l'OCDE ont réaffirmé leur volonté d'encourager l'Organisation à contribuer à la concrétisation du Programme 2030, et ils ont salué la préparation d'une réponse stratégique pour guider ses travaux à l'appui de la mise en œuvre des ODD. En 2016, l'OCDE a adopté un projet de Plan d'action sur les Objectifs de développement durable qui explique comment

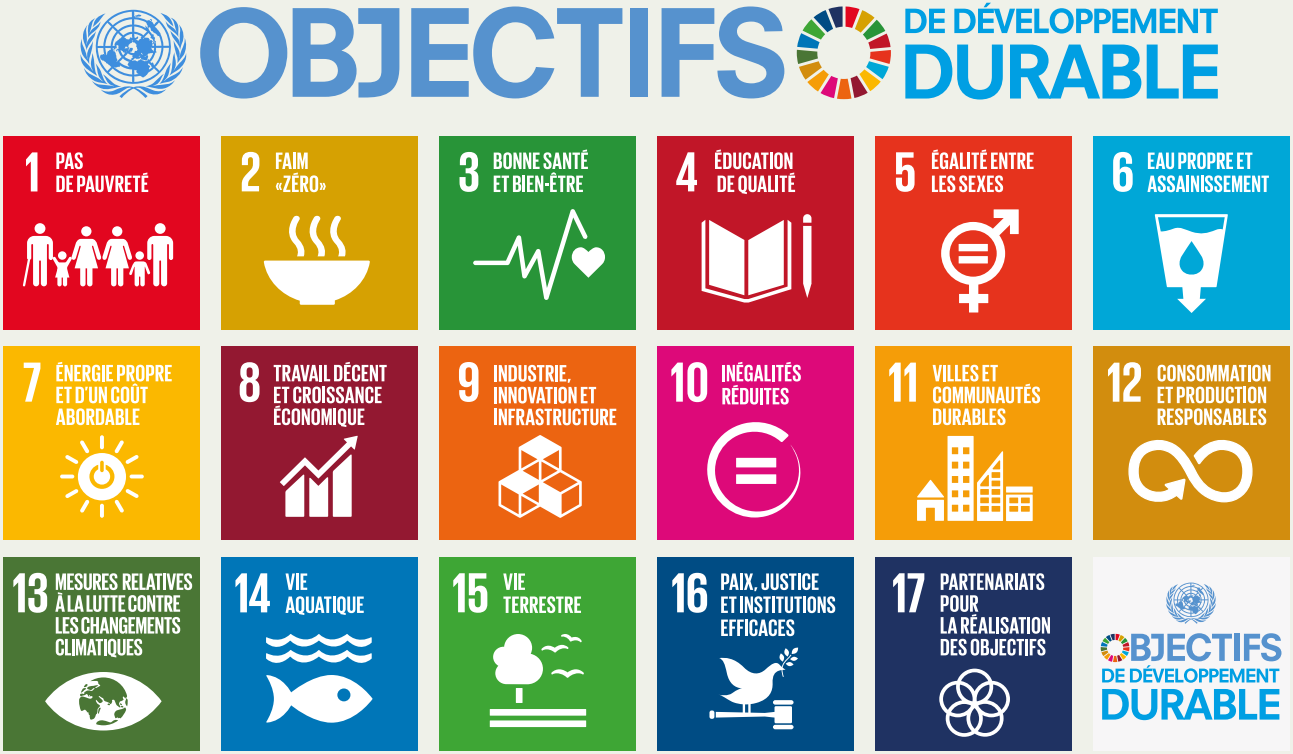

l'Organisation va poursuivre sa transformation pour mieux soutenir ses membres et la communauté internationale dans la réalisation des ODD.

Outre l'élaboration de **chiffres annuels sur l'aide publique au développement** (APD), le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE est en train de mettre au point un nouveau cadre de mesure statistique, le **Soutien public total au développement durable (SPTDD)**. Celui-ci permettra de suivre tous les apports de ressources financières des organismes publics bilatéraux et multilatéraux, et de recenser ainsi les apports extérieurs transfrontaliers de ressources et les efforts de soutien au titre des leviers du développement et des défis mondiaux. En 2016, l'OCDE a collaboré avec les autorités du Sénégal à la réalisation d'une étude pilote dont le but était d'affiner le SPTDD en l'appréhendant selon la perspective du pays destinataire.

En calculant chaque année les chiffres de l'APD, l'OCDE tient ses membres comptables de l'exécution de leurs engagements d'aide. Les données sur l'APD pour 2016 montrent que l'aide à l'Afrique a diminué de 0.5 %, malgré la promesse des membres du CAD d'inverser la tendance récente à la baisse des apports aux pays les plus pauvres. Ce mécanisme de redevabilité contraint les donneurs à assumer leurs engagements et à rectifier le cours de leur action de façon à soutenir les pays où les besoins sont les plus importants. Au moyen de ces données fondamentales, l'OCDE a aussi effectué des analyses dans le but de déterminer où les besoins de financement sont les plus grands, et proposé des politiques pour y répondre.

À compter de 2018, l'OCDE publiera des ***Perspectives mondiales du financement du développement***, ouvrage qui servira de support de synthèse pour les travaux consacrés par l'Organisation au suivi des tendances et à l'évaluation des défis concernant toutes les formes de financement public et privé, intérieur et international au service du développement. Il examinera l'interaction qui s'exerce entre ces apports, ainsi que les politiques et les bonnes pratiques requises pour porter les efforts de financement au niveau nécessaire à l'instauration d'une croissance inclusive et durable.

Photo: © Dominic Chavez / World Bank

L'OCDE s'emploie aussi à aider les pays en développement dans la mise en œuvre des ODD. À cette fin, les ***Examens multidimensionnels par pays*** réalisés sous la conduite du Centre de développement sont en train d'être affinés de façon à répondre à la nécessité, pour les pays en développement, d'aligner leurs stratégies de développement sur les ODD. *L'examen multidimensionnel du Sénégal* analyse les progrès accomplis et les défis susceptibles de se poser pour 17 cibles des ODD, en présentant une réflexion approfondie sur l'ODD 4, sur l'accès à une éducation de qualité, et l'ODD 16, sur la mise en place d'institutions solides. En même temps, le Groupe d'apprentissage mutuel pour les Examens multidimensionnels par pays, qui permet des échanges de données d'expérience entre pairs et soutient la mise en œuvre de réformes pour répondre aux problèmes de développement d'importance primordiale auxquels sont confrontés les pays soumis à des examens multidimensionnels, donnera aussi aux pays la possibilité de faire connaître les stratégies fructueuses qu'ils appliquent pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).

"L'OCDE devrait s'employer pleinement à soutenir la mise en oeuvre des Objectifs de développement durable (ODD). La dimension mondiale de ces objectifs et leur vaste portée stratégique placent les pays membres de l'Organisation devant la nécessité impérieuse non seulement d'atteindre les cibles des ODD chez eux, mais aussi d'apporter tout l'appui requis pour assurer leur concrétisation dans les autres pays. En collaboration avec les Nations Unies, l'OCDE et ses pays membres peuvent aider les pays d'Afrique à acquérir les capacités dont ils ont besoin pour pouvoir suivre la mise en oeuvre des ODD, à travers l'amélioration de leurs statistiques et l'application de bonnes pratiques et de lignes directrices, et pour favoriser l'amélioration du financement consacré à la réalisation de ces objectifs ».

Douglas Frantz, Secrétaire général adjoint de l'OCDE

L'OCDE est en train de constituer un solide corpus factuel sur les institutions requises à l'échelon local pour répondre aux problèmes de gouvernance qui découlent nécessairement de la mise en œuvre des ODD. Il s'agit notamment des moyens de soutenir les approches pangouvernementales de la réalisation des ODD, de l'intégration de ces derniers dans le processus budgétaire et du rôle du centre de gouvernement (cabinets du Premier ministre et du Président).

www.oecd.org/fr/cad/Des_politiques_meilleures_à_l'horizon_2030.pdf
www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/
www.oecd.org/fr/gov/sustainable-development-goals-and-public-governance.htm

Le total des flux externes à destination de l'Afrique
va augmenter en 2017

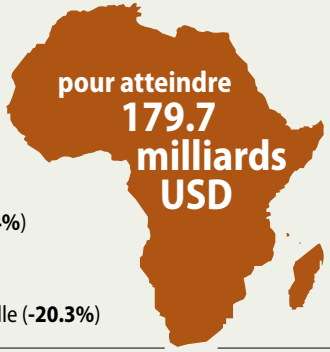

- Transferts des migrants (**+2.4%**)
- IDE (**+1.9%**)
- APD (**+1.4%**)
- Investissements de portefeuille (**-20.3%**)

Les pays pauvres en ressources naturelles ont augmenté leur mobilisation des ressources

Recettes intérieures totales

L'IDE cible des marchés intérieurs en pleine croissance

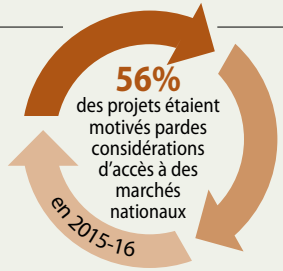

Source : OCDE, *Perspectives économiques en Afrique 2017*

Promouvoir le développement régional compte tenu de l'urbanisation rapide

La population urbaine de l'Afrique devrait quasiment doubler entre 2015 et 2035, pour atteindre 893 millions d'habitants. Au cours des 15 prochaines années, 29 millions de jeunes par an rejoindront le marché du travail. Ces chocs démographiques exerceront une pression substantielle sur les zones urbaines. Faire face à la demande d'emplois productifs, assurer des services de base et financer des initiatives infrastructurelles : ce sont là quelques-uns des grands défis auxquels sont confrontées les autorités locales et nationales.

L'OCDE examine le rôle des villes secondaires dans le développement de l'Afrique en vue de mieux comprendre comment mettre à profit la croissance de ce type de villes et de mettre en évidence les mécanismes permettant de promouvoir des relations mutuellement bénéfiques entre zones rurales et zones urbaines. L'édition 2016 des ***Perspectives économiques en Afrique*** a examiné comment l'urbanisation du continent pouvait accélérer la transformation structurelle. Le Centre a également organisé des manifestations de haut niveau à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, à la conférence Habitat III à Quito, mais aussi lors de la Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique, en Côte d'Ivoire, qui ont constitué des plateformes où échanger sur les défis et les possibilités liés à la rapide urbanisation de l'Afrique.

L'OCDE et l'ONU-Habitat sont en train de créer un réseau pour le dialogue sur l'action publique visant à débattre du financement des villes africaines et à améliorer les travaux analytiques sur le rôle des villes secondaires et des interactions entre zones rurales et zones urbaines pour le développement de la région, mais aussi à intervenir dans le dialogue international sur les possibilités de remédier au déficit de financement des villes africaines.

Le projet **Africapolis** du CSAO, qui porte sur **la dynamique d'urbanisation en Afrique de l'Ouest**, examine en quoi l'urbanisation, la population et la croissance du revenu transforment l'Afrique. Ce projet compile des données sur la taille, la croissance et la géolocalisation de toutes les agglomérations urbaines de plus de 10 000 habitants. Ces données mettent en lumière le rôle des petites villes et des villes secondaires dans les réseaux urbains, l'émergence de nouvelles agglomérations urbaines et la fluidité croissante entre les environnements urbains et ruraux. Les données d'Africapolis forment un socle de données factuelles

APD par catégorie de revenu

Versements nets en 2015, en millions USD

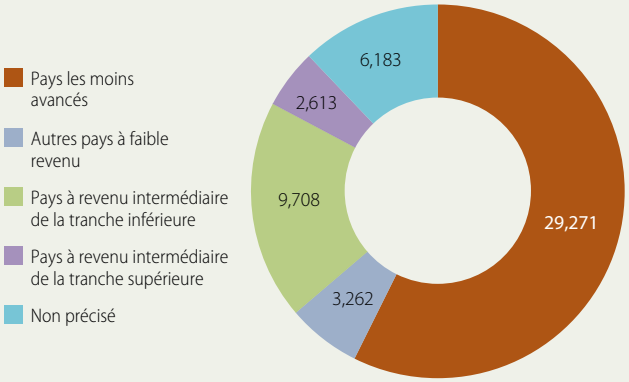

Secteurs en 2015 – engagements

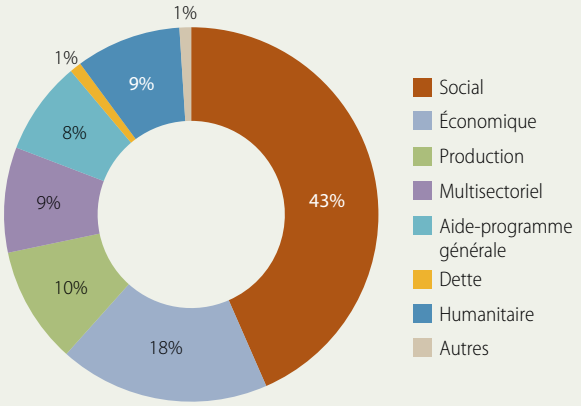

Source : OCDE, Direction de la coopération pour le développement (DCD-CAD)

utile à une vaste palette de politiques à l'appui du développement aux niveaux local, national et régional, notamment en vue de la réalisation de l'Objectif de développement durable n° 11, « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ».

Le CSAO prépare une mise à jour d'Africapolis à l'échelle de l'ensemble du continent, portant sur 51 pays africains, qui sera disponible au second semestre 2018. Intégrant nouvelles données de recensements et imagerie par satellite, elle fournira des estimations démographiques pour quelque 5 000 agglomérations urbaines, couvrant toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants, avec leur géolocalisation précise et la taille de leur zone bâtie. Pour la première fois, un jeu de données comparables et vérifiables couvrira le continent africain ; ce sera une source de données sans équivalent pour les analyses sur les villes et la dynamique d'urbanisation, mais aussi sur la multitude de sujets directement liés à la transition en matière d'établissement en cours en Afrique.

À travers son Comité des politiques de développement régional et les groupes de travail de celui-ci, l'OCDE œuvre également avec les pays africains à favoriser une croissance inclusive et durable dans différentes villes et régions sur l'ensemble du territoire

Photo: © Arne Hoel / World Bank

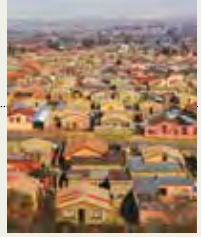

national. En particulier, elle aide à l'élaboration d'indicateurs comparables entre les pays à l'échelon infranational (par exemple en Tunisie ou au Maroc) et facilite des dialogues sur les politiques à suivre en matière de développement territorial (par exemple le dialogue Maroc-OCDE au sujet des politiques de développement). L'OCDE mène par ailleurs des études sur des régions ou des zones métropolitaines précises (par exemple région du Gauteng et Le Cap, en Afrique du Sud, ou Casablanca, au Maroc) et recueille des données propres au pays sur les administrations infranationales et leurs finances à travers la **publication** conjointe **CGLU-OCDE** intitulée ***Subnational Governments around the World: Structure and finance***.

En outre, l'OCDE travaille actuellement avec l'Éthiopie à déployer, à titre d'expérience pilote, le **Nouveau Paradigme de développement rural**. L'application de ce nouveau paradigme à titre d'essai en Éthiopie permettra à la fois d'améliorer les réalisations en termes de développement rural dans le pays et de renforcer les capacités aux niveaux national et régional.

En outre, l'OCDE travaille actuellement avec l'Éthiopie à déployer, à titre d'expérience pilote, le **Nouveau Paradigme de développement rural**. L'application de ce nouveau paradigme en Éthiopie permettra à la fois d'améliorer les réalisations en termes de développement rural dans le pays et de renforcer les capacités aux niveaux national et régional.

Ces études et dialogues sur les politiques à mener constituent la clé de voûte de l'élaboration de politiques régionales et apportent une contribution aux débats nationaux entre les ministères. Une coordination accrue des politiques sectorielles, en vue de répondre aux besoins de tel ou tel type de localités à l'intérieur d'un pays, permet de tirer le meilleur parti de ressources publiques limitées. Non seulement cette coordination est importante au niveau national, mais il est aussi crucial de la promouvoir entre les administrations nationales et leurs régions et villes.

Pour l'avenir, on peut envisager de nouvelles études et de nouveaux dialogues sur les politiques à suivre dans des pays africains concernant des politiques régionales, rurales et urbaines, ainsi qu'avec des régions et villes précises. L'OCDE, ONU-Habitat et l'Alliance pour les villes ont lancé le **Programme des politiques urbaines nationales**, qui inclut les pays d'Afrique. Les villes africaines peuvent également être intéressées par un projet régional thématique sur la croissance verte dans les villes africaines. Les pays d'Afrique peuvent en outre vouloir adhérer à la **Recommandation sur l'investissement public efficace entre niveaux de gouvernement** ou participer à des examens par pays en vue d'appliquer cette Recommandation.

www.oecd.org/fr/cfe/politique-regionale/
www.oecd.org/globalrelations/Active_with_the_UN.pdf
www.oecd.org/effective-public-investment-toolkit

« Ne laisser personne de côté », y compris dans les contextes de fragilité

D'ici 2035, 80 % des personnes extrêmement pauvres vivront dans des pays fragiles ou touchés par une crise. Entre 2011 et 2015, 105.2 milliards USD d'APD ont été consacrés à des situations de fragilité ou à des régions touchées par un conflit en Afrique. L'OCDE s'attache à promouvoir un avenir meilleur pour les États et les sociétés à risque en Afrique, cherchant à renforcer leur résilience en y rehaussant le bien-être et en y jetant les bases économiques de la paix et de la stabilité.

L'OCDE épaule ses membres dans l'amélioration de l'efficacité de ces investissements dans quatre domaines essentiels. Les membres de l'OCDE apportent la majorité des financements humanitaires à l'échelle mondiale. La série ***Commitments into Action*** lancée par l'Organisation aide les membres à transformer leurs engagements en actions et à obtenir de meilleurs résultats dans les crises humanitaires complexes actuelles. Des milliers de personnes touchées par des crises, notamment en Ouganda et en Somalie, ont été interrogées afin de déterminer si des changements apportés aux politiques d'aide humanitaire font réellement une différence dans la vie des plus vulnérables.

Le rapport États de fragilité de l'OCDE constitue la ressource incontournable pour accéder aux réflexions, données et analyses les plus novatrices sur la fragilité, inspirées par le Programme 2030. Ces travaux comprennent un cadre multidimensionnel sur la fragilité, une analyse des flux financiers qui fait autorité et de courts textes pratiques sur des problématiques cruciales, par exemple sur l'extrémisme violent. La majorité des contextes considérés comme fragiles en 2016 se trouvaient en Afrique.

Dimension économique de la fragilité

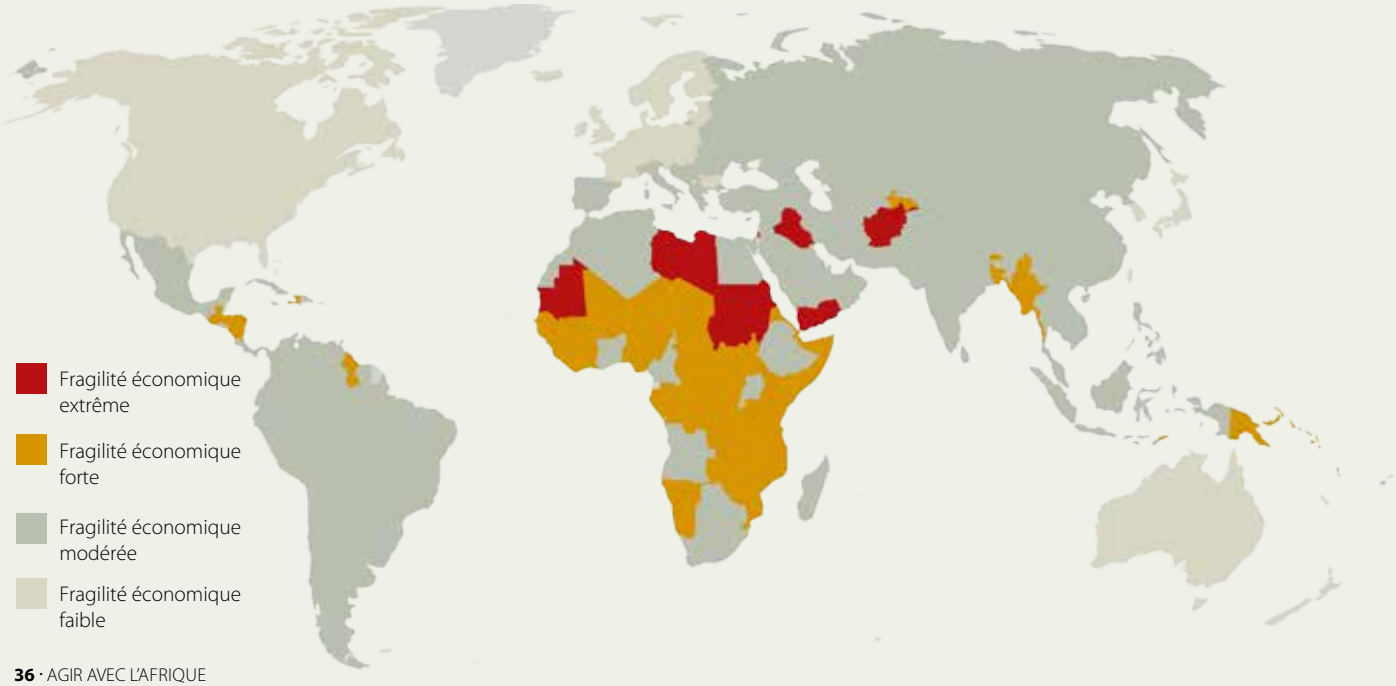

Le **Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité (INCAF)** rassemble des professionnels qui se consacrent au développement et collaborent afin de produire des résultats pour la mise en œuvre des ODD dans des contextes de fragilité et des régions touchées par un conflit. L'INCAF donne aux membres de l'OCDE et à leurs partenaires, y compris à la Banque africaine de développement, les moyens d'établir des normes, de mettre en commun des bonnes pratiques et d'inciter à leur mise en œuvre, ou encore de s'atteler tous ensemble aux défis ardus. Singulièrement, l'INCAF s'attache à stimuler un soutien de meilleure qualité, plus efficace et ayant davantage d'impact afin de remédier à la fragilité et aux conflits là où il est le plus critique sur le terrain, y compris dans plusieurs contextes différents en Afrique. Ainsi, en 2017, l'INCAF aide le Soudan à développer une stratégie de financement qui combine financements internationaux et nationaux, publics et privés, afin de produire de meilleurs résultats en termes de stabilité dans ce pays.

Les travaux réalisés par l'OCDE sur la résilience rassemblent une large palette d'acteurs intervenant dans les sphères politique, humanitaire et du développement afin de mettre en commun les meilleures pratiques et d'élaborer les réflexions les plus en pointe sur le risque et la résilience. L'Organisation aide également les membres de l'OCDE et leurs partenaires à s'engager dans une planification et une programmation communes prenant en compte les risques là où c'est le plus important : sur le terrain, en utilisant l'outil novateur d'**analyse des systèmes de résilience** de l'OCDE. Depuis 2014, cet outil a été déployé en Éthiopie, au Kenya, en Mauritanie, en Somalie, en République démocratique du Congo, au Soudan et au Soudan du Sud, des travaux complémentaires destinés à étayer la programmation tenant compte des risques étant prévus en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

L'OCDE œuvre également à renforcer la résilience économique dans certains pays d'Afrique, par exemple par l'encouragement des PME dans la reconstruction post-conflit de la Libye.

www.oecd.org/dac/conflict-fragility-resilience/states-of-fragility-report-series.htm
www.oecd.org/development/humanitarian-donors/

Corrélation entre l'Indice de développement humain et l'Indice de fragilité

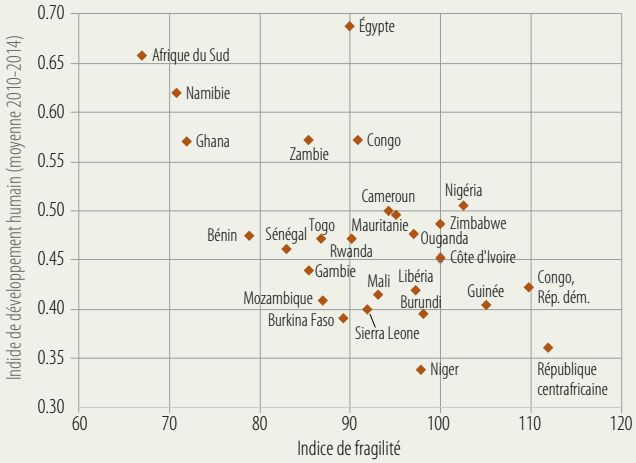

Source : OCDE, *Perspectives économiques en Afrique 2017*

Soutenir le développement des PME et l'entrepreneuriat

Améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises au financement est essentiel pour permettre à l'Afrique de parvenir à une croissance inclusive.

Depuis 2012, l'OCDE publie chaque année un rapport intitulé *Le financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord de l'OCDE.* Ce rapport permet de suivre l'évolution de l'accès des PME au financement dans les différents pays, fournit des renseignements sur les mesures prises en la matière et soutient les pouvoirs publics dans leurs efforts pour recueillir des données sur le financement des PME. L'Afrique du Sud ayant participé à l'exercice, elle figurera dans l'édition 2018 de cette publication. Par ailleurs, les *Principes de haut niveau du G20 et de l'OCDE sur le financement des PME* définissent de grandes orientations pour l'élaboration de stratégies transversales visant à mettre toute une palette d'instruments de financement à la disposition des PME et des entrepreneurs.

L'accès au financement représente un enjeu majeur pour le développement de l'entrepreneuriat et des petites entreprises en Afrique. En participant au Tableau de bord de l'OCDE, les pays améliorent leur compréhension des besoins et des carences dans le domaine du financement des PME, sont mieux armés pour concevoir et évaluer leurs programmes et politiques publiques et bénéficient d'un soutien pour suivre les implications des réformes financières sur l'accès des PME et des entrepreneurs au financement.

SCANNEZ POUR LIRE LE RAPPORT

Cet exercice facilite par ailleurs les comparaisons internationales et l'échange de connaissances et de bonnes pratiques entre les pays.

L'OCDE entend soutenir les pays africains dans les efforts qu'ils déploient pour renforcer l'efficacité de leurs politiques publiques dans le domaine du financement des PME notamment en améliorant la collecte de données. La participation de pays africains aux travaux du Groupe de travail sur les PME et l'entrepreneuriat

(GTPMEE) peut contribuer à repérer les meilleures pratiques à adopter pour promouvoir l'entrepreneuriat et le développement des PME, dans des domaines comme l'environnement des affaires et le cadre réglementaire, l'innovation, la fiscalité, les compétences, l'éducation à l'entrepreneuriat et l'intégration des PME dans les chaînes de valeur mondiales.

www.oecd.org/fr/cfe/pme/

Nombre de jeunes entreprises en Afrique et répartition par ville, en 2016

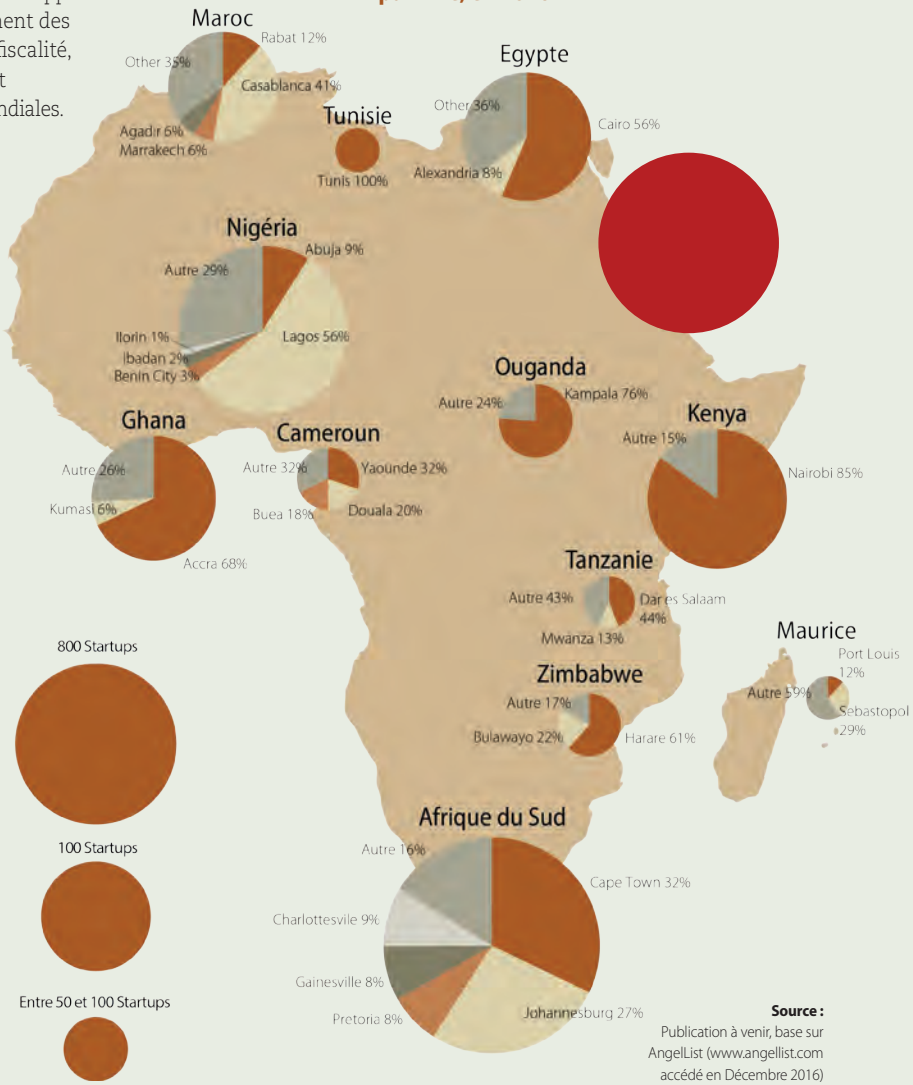

Source : Publication à venir, base sur AngelList (www.angellist.com accédé en Décembre 2016)

Des partenariats pour des statistiques meilleures

Des méthodes efficaces permettant de comparer et de suivre les inégalités de revenus et la pauvreté revêtent une importance croissante dans les discussions sur les politiques à mener. L'OCDE tient une base de données statistiques spécifiquement consacrée à ce sujet : la Base de données sur la distribution des revenus et la pauvreté, et héberge PARIS21, partenaire de pays d'Afrique leur fournissant un appui statistique et les encourageant à partager les données.

Lutter contre les inégalités ressort comme une priorité forte sur l'ordre du jour économique international, priorité à laquelle l'OCDE apporte sa contribution à travers son **initiative pour la croissance inclusive.** Des indicateurs provisoires de la distribution des revenus et de la pauvreté en Afrique du Sud ont été intégrés dans la **Base de données sur la distribution des revenus** en 2017, fournissant pour la première fois des informations comparables à celles des pays de l'OCDE et d'autres économies émergentes. La publication des données sera accompagnée d'un rapport, qui présentera non seulement des informations contextuelles et méthodologiques, mais aussi des données factuelles sur les inégalités, sans se cantonner aux indicateurs monétaires, à l'intérieur du cadre de l'OCDE pour une croissance inclusive (c'est-à-dire inégalités sur le plan de l'éducation, de l'état de santé et de la qualité de l'emploi).

En outre, l'OCDE collabore avec Statistics South Africa (SSA) afin que le calcul des estimations des inégalités de revenus et de la pauvreté respecte les spécifications de l'OCDE. Toutefois, puisque ces estimations ne sont pas encore finalisées, des indicateurs provisoires des inégalités de revenus et de la pauvreté en Afrique du Sud ont été calculés à partir d'une autre source (à savoir la base de données Luxembourg Income Study – LIS).

De surcroît, l'OCDE héberge le Secrétariat du **Partenariat statistique au service du développement du XXIe** siècle **(PARIS21).** Dans le cadre de sa mission mondiale, PARIS21 épaule les pays d'Afrique dans le développement de leurs capacités statistiques dans la perspective de la réalisation des objectifs de développement nationaux, régionaux et internationaux.

Ces travaux ont un impact observable : plusieurs pays d'Afrique ont élaboré une stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) ou remanié celles qu'ils avaient établie de sorte qu'elle prenne en compte le Programme à l'horizon 2030. L'**Advanced Data Planning Tool (ADAPT)**, outil de planification innovant qui permet aux instituts de statistiques de s'adapter aux nouvelles exigences et à l'évolution des pratiques en matière de données, a permis au Cameroun, au Rwanda et à la Tanzanie de planifier avec efficience la production d'indicateurs pour les ODD.

PARIS21 continuera d'apporter son concours aux pays africains à mesure qu'ils modernisent leur système statistique national sous l'influence du Programme 2030.

www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm
www.paris21.org/fr

© Formation de leadership à l'intention des Directeurs généraux des Bureaux nationaux de statistiques, 25-26 octobre 2016, Dakar, Sénégal.

PARIS21 soutient plus de 40 pays d'Afrique à travers :

- la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS)
- des analyses par les pairs des systèmes statistiques nationaux
- la promotion, le suivi et les efforts de coordination pour le financement du développement de la statistique
- l'élaboration de cadres nationaux pour l'assurance de la qualité
- l'aide pour les indicateurs des ODD grâce à l'Advanced Data Planning Tool (ADAPT)
- la formation à la visualisation de données et au journalisme de données
- a formation au leadership à l'intention des directeurs généraux d'offices statistiques nationaux
- des initiatives régionales telles que le groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance ou la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA)
- la formation à l'intention des écoliers sur des problématiques en rapport avec les SNDS et le Programme 2030

Développement de la statistique en Afrique

Au cours des 15 dernières années, la capacité statistique s'est nettement améliorée en Afrique. Toutefois, étant donné la forte demande de données ainsi que l'évolution des besoins en matière de données, l'écosystème de données de l'Afrique a besoin de davantage d'appui au renforcement des capacités afin de ne laisser personne de côté.

Focalisation sur les ODD

Il est proposé que PARIS21 soit l'instance dépositaire des indicateurs relatifs aux **ODD 17.18.3 et 17.19.1**

57 %

des pays d'Afrique mettent actuellement en œuvre un plan statistique national. Tous les pays d'Afrique ont élaboré un plan statistique national ou sont en train de le faire.

237.7 millions

USD d'aide à la statistique en Afrique en 2014, soit 58 % du total de l'aide à la statistique.

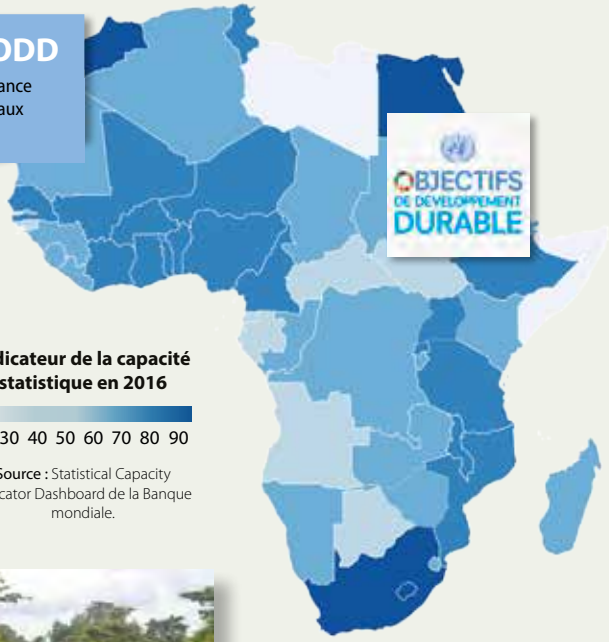

Source : Statistical Capacity Indicator Dashboard de la Banque mondiale.

© 2017, PARIS21/OCDE

SCANNEZ POUR LIRE LE RAPPORT

ÉDUCATION ET SOCIÉTÉS INCLUSIVES

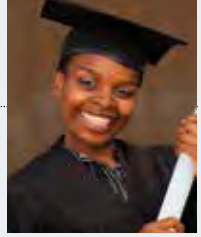

Développer les compétences et l'employabilité par le biais de l'éducation et de la formation

Malgré dix années d'investissements relativement importants dans l'éducation et la formation, nombreux sont les jeunes Africains, dont la population est en pleine expansion, à ne toujours pas posséder les connaissances et les compétences appropriées pour être compétitifs sur des marchés du travail dynamiques. Pour tirer parti des retombées économiques d'une démographie jeune, l'Afrique doit être en mesure d'offrir à ses jeunes la possibilité d'obtenir des emplois décents et productifs, aujourd'hui et à l'avenir. Cet objectif ne peut être atteint qu'en mettant en place une éducation de qualité et en offrant des possibilités de formation tout au long de la vie aux jeunes et aux actifs du continent.

Les pays africains sont en train de réaliser l'objectif d'assurer l'accès de tous à l'éducation. Pourtant, s'ils veulent tirer parti des retombées sociales et économiques de cette participation accrue, il est désormais important qu'ils s'assurent que les élèves achèvent leur scolarité avec les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour réussir dans la société et trouver des emplois de qualité. Une main-d'œuvre instruite et qualifiée contribue en effet à stimuler l'innovation, à garantir une croissance durable et à ouvrir des possibilités pour un avenir meilleur.

L'OCDE a collaboré avec plusieurs pays africains dans le but de recenser et de développer les connaissances et les compétences qui permettent à ceux qui les possèdent d'occuper des emplois de meilleure qualité et de mener une vie meilleure, qui génèrent de la prospérité et qui favorisent l'inclusion sociale. L'Algérie et la Tunisie ont participé à l'enquête de 2015 du **Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA),** et le Maroc et la Tunisie participeront au PISA 2018. Le Sénégal et la Zambie participent pleinement à l'initiative **PISA au service du développement** et la Tanzanie a achevé en 2015 l'analyse des capacités requises. Le Maroc a pris part, dans le cadre du programme par pays qui lui est consacré, à un examen de l'OCDE sur l'évaluation dans le domaine de l'éducation, et l'Afrique du Sud a entrepris en 2014 un examen de l'éducation et de la formation professionnelles (EFP) dans le cadre de l'initiative Apprendre au-delà de l'école.

En 2016, l'OCDE a publié un rapport intitulé **Enseignement supérieur et marché du travail au Togo,** lequel visait à identifier les principaux enjeux de ce pays en termes d'éducation et de compétences. Des **examens multidimensionnels par pays** mettent aussi en lumière le rôle central que jouent l'éducation et la formation dans la stratégie de développement des pays africains (Côte d'Ivoire et Sénégal). D'autres projets sont axés sur le partage de connaissances et l'apprentissage mutuel eu égard aux stratégies sur les compétences et l'emploi dans les pays africains (Algérie, Égypte, Maroc, Sénégal, Togo et Tunisie).

L'OCDE est également en train de mettre en place une plateforme de dialogue et de partage de connaissances sur les **Stratégies locales pour l'emploi et les compétences en Afrique (SECA)**. Cette plateforme permettrait de renforcer les capacités des organisations responsables des politiques de l'emploi en Afrique, d'éclairer les décideurs au moment de définir des stratégies intégrées sur les compétences, et de renforcer le partage des connaissances entre les pays africains.

Par le biais de ces programmes de l'OCDE, les pays africains peuvent suivre leurs progrès en vue de la réalisation de l'ODD n° 4 qui vise à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité. Les examens approfondis et systémiques que mène l'OCDE sur les politiques nationales d'éducation, de même que les analyses sur mesure portant sur des questions thématiques, aident aussi les gouvernements africains à recenser et à élaborer des politiques qui favorisent l'excellence dans les systèmes éducatifs et le développement des compétences.

www.oecd.org/pisa-fr/

SCANNEZ POUR LIRE LE RAPPORT

RÉPONDRE AUX NOUVEAUX BESOINS DE COMPÉTENCES : L'AFRIQUE DU SUD

L'Afrique du Sud participe au projet financé par la JPMorgan Chase Foundation intitulé *Adapting to Changing Skill Needs*. Le pays est inclus dans la base de données de l'OCDE sur les compétences pour l'emploi, laquelle recueille des données internationales sur les déséquilibres en matière de compétences et permet de comparer les types de compétences qui sont en pénurie ou en excédent et le niveau d'inadéquation en Afrique du Sud par rapport aux pays européens.

Les résultats du projet ont été diffusés en juillet 2017 à Paris et une note d'orientation consacrée à l'Afrique du Sud a été présentée lors de la visite que le Secrétaire général a effectuée dans ce pays en juillet 2017.

La méthodologie utilisée pour évaluer la pénurie et l'excédent de compétences peut être utilisée par le ministère sud-africain de l'Enseignement supérieur et de la Formation afin de développer plus avant son propre exercice d'évaluation, et les recommandations énoncées dans la note d'orientation visent à faciliter et à améliorer la collecte et l'analyse des données mais aussi à mettre en œuvre de nouvelles mesures ou à modifier les mesures existantes pour venir à bout de ces déséquilibres. Les exemples de meilleures pratiques dans les autres pays qui sont énoncés dans la note d'orientation peuvent aider l'Afrique du Sud à élaborer des stratégies nouvelles (ou améliorées). Les notes d'orientation d'autres pays (Espagne, France, Italie et Royaume-Uni) peuvent également être utiles à l'Afrique du Sud pour comparer ses propres difficultés et stratégies en vigueur avec celles d'autres pays.

SCANNEZ POUR LIRE LE RAPPORT

Taux d'achèvement de l'école primaire – tous sexes confondus (%)

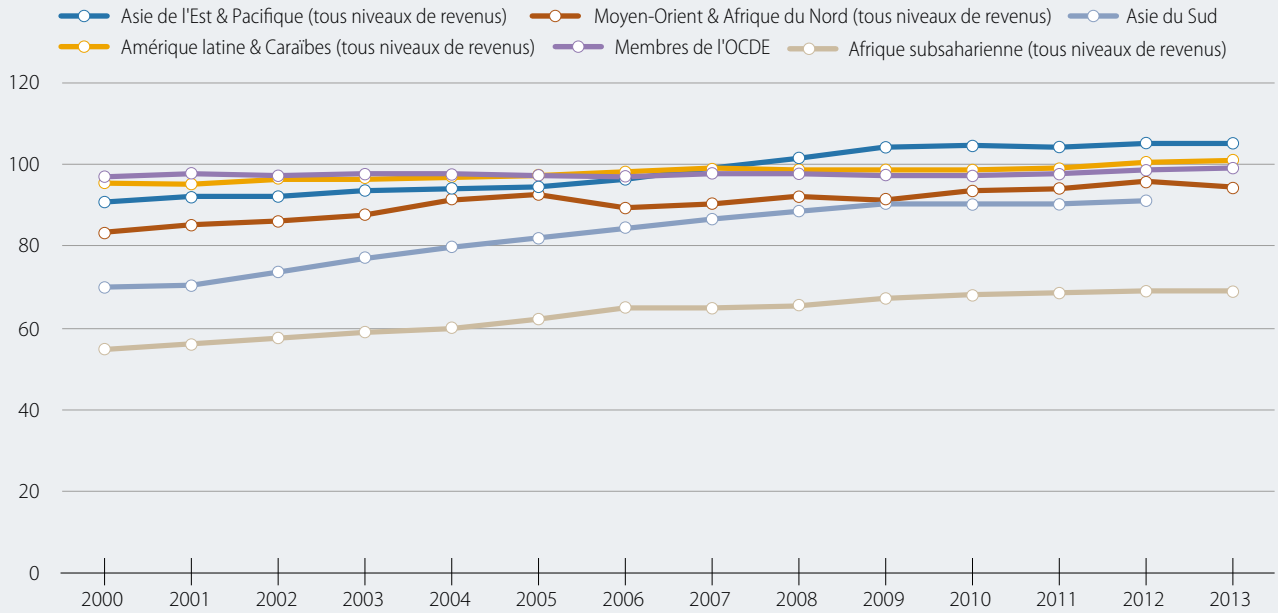

Source : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Institute de statistique de l'unesco

Lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes

Accroître la participation des femmes à l'activité économique et à la vie publique assure une croissance économique plus forte et plus inclusive. L'une des priorités économiques et sociales majeures des pays d'Afrique est de promouvoir l'égalité entre les sexes et de mettre en place des lois, des politiques et des institutions plus équitables, qui prennent en compte toutes les composantes de la collectivité. L'OCDE s'emploie à aider l'Afrique dans cette entreprise.

L'édification de sociétés inclusives et l'investissement en faveur des femmes ont pour effet d'accroître la productivité, de renforcer l'autonomie économique des femmes et de faire reculer la pauvreté et les inégalités. La lutte contre les obstacles à la participation des femmes à l'activité économique et à la vie publique est l'une des principales priorités de l'action à mener pour libérer le potentiel de développement des pays d'Afrique.

Le **Forum MENA-OCDE pour l'autonomisation économique des femmes (FAEF)**, réseau régional récemment créé, sera inauguré au Caire en octobre 2017. Il réunira les ministres des pays de la région MENA et de hauts responsables de l'OCDE, ainsi que des représentants des entreprises, du monde universitaire et de la société civile, afin qu'ils échangent des données d'expérience et proposent des actions concrètes pour réformer les politiques. Au cours du Forum sera présenté un nouveau rapport de l'OCDE, intitulé L'autonomisation économique des femmes dans la région MENA : l'impact des cadres juridiques algérien, égyptien, jordanien, libyen, marocain et tunisien. Cet ouvrage examine les effets qu'exercent les dispositions légales en vigueur dans les pays considérés sur la capacité des femmes de prendre pleinement part à la vie économique, tant comme salariées que comme entrepreneuses.

L'OCDE aide les pays d'Afrique du Nord à intégrer une optique sexospécifique dans les activités parlementaires et à accroître autant que possible la participation des femmes à la vie publique et au processus d'élaboration des politiques. Des analyses viennent éclairer la réflexion sur les obstacles qui entravent l'accès des femmes à la prise de décision et les possibilités qui s'offrent à cet égard, tandis que les efforts de renforcement des capacités accroissent le potentiel des candidates aux élections nationales et locales, et améliorent les aptitudes des parlements et des OSC de femmes en matière de consultation publique lors du processus législatif. Plusieurs centaines de candidates ont été formées de façon à acquérir les moyens de postuler avec efficacité aux élections nationales et locales en Égypte, au Maroc et en Tunisie. Outre ces travaux, l'Organisation accompagne les pays d'Afrique dans les efforts qu'ils déploient pour se conformer à la Recommandation de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes dans la vie publique, à travers l'analyse des politiques, le dialogue régional et le renforcement des capacités.

L'Indice Institutions sociales et égalité homme-femme (ISE) mesure la situation des femmes au regard de l'égalité entre les sexes par l'analyse des institutions sociales qui entravent leur participation à la vie sociale ; il permet ainsi de compléter et d'améliorer les outils de mesure existants qui, très souvent, portent uniquement sur les

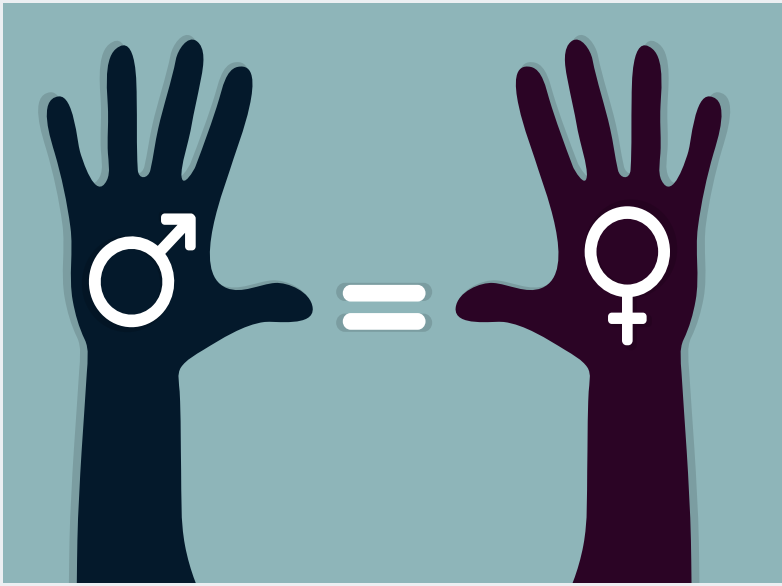

répercussions des inégalités entre femmes et hommes. La base de données ISE contient le profil détaillé de plus de 160 pays de toutes les régions du monde.

L'**Indice ISE 2014** couvre tous les pays d'Afrique. Les différents profils nationaux peuvent être consultés en ligne à l'adresse www.genderindex.org. En 2016 a été publié un rapport régional ISE sur l'Afrique subsaharienne, qui présente notamment une analyse sur les normes sociales discriminatoires en vigueur dans la région et l'incidence qu'elles auront sur les objectifs adoptés par celle-ci dans l'optique du **Programme 2030**, ainsi que de l'**Agenda 2063.**

Depuis 2013, deux études par pays ont été effectuées selon l'Indice ISE, l'une sur l'**Ouganda** et l'autre sur le **Burkina Faso**, qui ont permis de produire les premières données sur les normes sociales à l'échelon infranational. Réalisées en partenariat avec le ministère national chargé des droits des femmes et le bureau statistique national, ces études apportent aux responsables de l'élaboration des politiques, aux chercheurs et à la communauté du développement des données et des informations factuelles concernant l'influence des normes sociales sur les possibilités d'émancipation des femmes et des filles. Elles ont été prises en compte dans la **stratégie de la CEA sur les statistiques sexospécifiques** et ont bénéficié du concours de partenaires régionaux de premier plan (BAfD, CEA, ONU Femmes).

L'Indice ISE a un impact important dans la région de l'Afrique. Il a été intégré dans l'**Indice Égalité femmes-hommes de la Banque africaine de développement,** ainsi que dans le **programme de la CEA sur les statistiques sexospécifiques.** La réalisation d'autres études par pays fait l'objet d'une demande croissante car il est reconnu que disposer de données sur les normes sociales est essentiel pour lutter contre les inégalités tenaces qui existent entre les sexes dans le domaine de l'éducation et de la santé et dans d'autres domaines importants pour le progrès du développement. En particulier, l'Ouganda et ONU Femmes Ouganda ont exprimé le souhait d'ajouter une deuxième partie à l'étude ISE sur ce pays, afin de renforcer encore son impact sur les politiques à l'échelon infranational.

L'indice ISE est en cours d'actualisation pour 2018, la collecte de données étant effectuée en 2017. Cette dernière fait aussi partie intégrante du processus relatif à l'indicateur ODD 5.1.1, l'Indice ISE étant l'une des sources d'information utilisées sur la présence ou l'absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe. La collaboration avec l'appareil national de promotion de l'égalité femmes-hommes sera renforcée, afin de mieux garantir la qualité des résultats et données de l'Indice ISE et de mieux les faire connaître.

www.genderindex.org

SCANNEZ POUR LIRE LES RAPPORTS

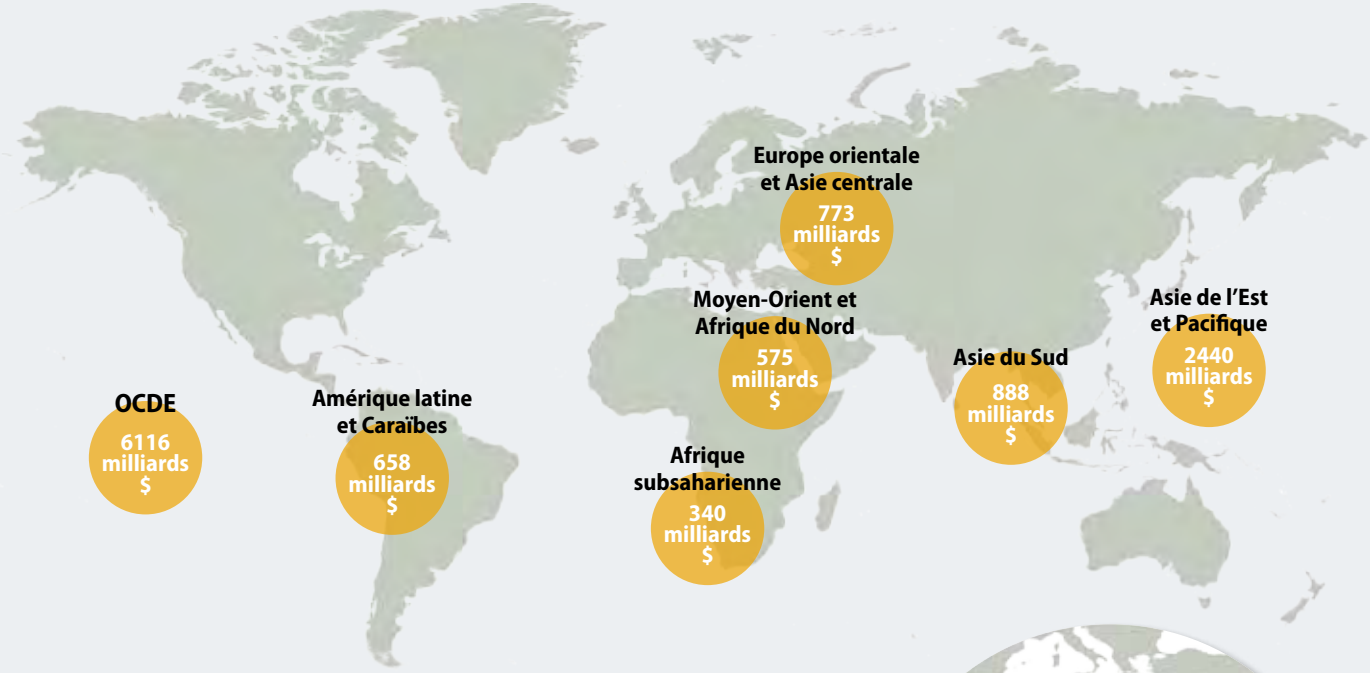

La discrimination fondée sur le sexe qui découle des institutions sociales coûte, selon les estimations, jusqu'à

12 000 milliards $

à l'économie mondiale

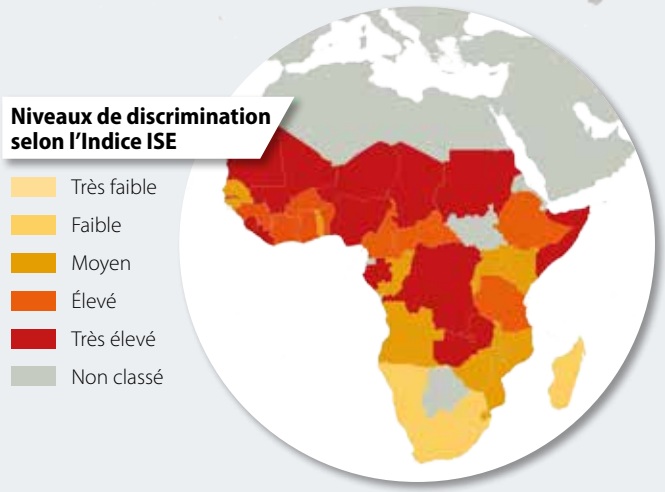

Source : Indice ISE

Promouvoir la participation des jeunes à la vie politique, économique et sociale

Selon le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), le nombre de jeunes que compte l'Afrique a atteint 226 millions en 2015 et devrait plus que doubler d'ici à 2055, soit une part de plus d'un quart de la population du continent. Promouvoir l'intégration et le bien-être des jeunes en Afrique et renforcer leur participation au processus de développement national sont des efforts d'une importance primordiale pour pouvoir assurer un développement économique durable, les transformations structurelles requises et la cohésion sociale dans les pays d'Afrique.

Cofinancé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'OCDE, le **Projet Intégration des jeunes** a pour but d'aider des pays d'Afrique Côte d'Ivoire, Éthiopie, Malawi et Togo à mieux répondre aux aspirations des jeunes et à renforcer leur participation au processus de développement national. Il donne lieu à la réalisation d'un certain nombre d'activités au niveau du pays, notamment la publication d'un examen des politiques en faveur du bien-être des jeunes, l'organisation d'ateliers nationaux avec des acteurs de premier plan pour stimuler le dialogue de fond sur l'intégration des jeunes, ainsi que des actions de formation visant à accroître l'aptitude des décideurs nationaux à concevoir des politiques en faveur de l'intégration et du bien-être des jeunes à partir de l'analyse des faits.

En Côte d'Ivoire, ce projet a permis d'aider le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Emploi des jeunes et du Service civique à définir et mettre en œuvre la **Politique nationale de la jeunesse 2016-2020**. Au Togo, il contribue aux efforts du ministère du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes à travers des études thématiques sur des sujets d'une grande importance pour son action (capital social, participation à la vie civique et politique, enfants des rues et jeunes toxicomanes). Le ministère chargé de superviser les activités de formation relevant du projet juge très important pour l'avenir de renforcer les capacités du personnel en matière de suivi et d'évaluation des politiques de la jeunesse. Quant au Malawi, le projet apportera des éléments utiles à la concrétisation du volet sur la jeunesse de la prochaine Stratégie pour la croissance et le développement du Malawi (MGDS III), et il prévoit ensuite la formulation de recommandations pratiques pour l'action à la demande du gouvernement.

Un atelier national sera organisé conjointement par les membres du *Projet Intégration des jeunes* et le ministère de la Jeunesse de chaque pays partenaire d'Afrique, en vue du lancement de **l'examen des politiques en faveur du bien-être des jeunes.** Le but est de mener un dialogue de fond avec les autorités des différents pays et d'autres acteurs nationaux de premier plan. De plus, des activités de formation seront menées au niveau national pour renforcer les capacités des ministères de la Jeunesse en matière de suivi et d'évaluation des politiques relatives aux jeunes, ainsi que dans d'autres domaines importants, dont le choix dépendra des besoins de chaque pays.

Par ailleurs, l'OCDE travaille avec les pays d'Afrique du Nord en vue de promouvoir le dialogue régional sur les politiques, de renforcer les cadres juridique, institutionnel et stratégique régissant la participation des jeunes à la vie publique, d'améliorer la coordination horizontale et verticale des politiques de la jeunesse, ainsi que d'assurer une meilleure prise en compte des préoccupations des jeunes dans l'ensemble des politiques et des services publics. En Tunisie, l'OCDE s'emploie à aider le ministère de la Jeunesse dans l'élaboration de la stratégie intégrée pour les jeunes, en s'appuyant sur l'expérience de ses pays membres et en veillant à une répartition claire des responsabilités et à une bonne coordination interministérielle.

Au Maroc, l'OCDE contribue à stimuler les efforts de mise en œuvre de la stratégie nationale pour la jeunesse adoptée en 2014. Elle se servira de recommandations sur les outils et mécanismes essentiels à adopter pour renforcer la coordination interministérielle et intensifier le dialogue entre les pouvoirs publics, les jeunes et les femmes. L'Organisation aidera le ministère de la Jeunesse à mettre en place une commission interministérielle pour la jeunesse, à transformer la stratégie nationale en un plan d'action et à ouvrir un débat sur le rôle et la mission de chacun des ministères qui contribuent au développement des services destinés aux jeunes et à l'élaboration des politiques les concernant.

www.oecd.org/dev/inclusivesocietiesanddevelopment/youth-inclusion-project.htm

Mettre les migrations au service du développement

Le programme de développement international reconnaît de plus en plus la contribution positive des migrations au développement, et les politiques dans les pays d'origine et de destination visent à en optimiser les retombées. Des travaux de recherche complémentaires sont toutefois nécessaires pour comprendre comment les migrations influencent des secteurs clés du développement, comment les politiques dans ces secteurs influencent les décisions relatives aux migrations, quelle est la contribution économique des migrations de travail à l'économie des pays d'accueil, et comment suivre l'évolution des politiques et veiller à la cohérence institutionnelle en faveur des migrations et du développement.

Pour combler ces déficits de connaissances, l'OCDE a mis en place des partenariats avec plusieurs pays africains. En 2013, le Centre de développement de l'OCDE a lancé avec la Commission européenne un projet fondé sur des données empiriques et axé sur les **Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPMD)** dans dix pays en développement, y compris le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Maroc. Le projet a recueilli, pour la première fois, des données auprès des ménages et des collectivités à la fois sur les politiques publiques et les migrations. Le rapport comparatif final, ainsi que les rapports par pays africain, ont été publiés en 2017. Le rapport indique que les migrations sont à leur plus haut niveau depuis 2007, les flux d'immigration permanente dans les pays de l'OCDE ayant atteint 4.7 millions d'entrées en 2015. Les rapports soulignent l'importance d'adopter une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration dans les stratégies relatives aux migrations et d'intégrer les migrations dans les stratégies nationales de développement.

L'OCDE travaille aussi avec la Commission européenne et l'Organisation internationale du Travail sur un projet de quatre ans axé sur **l'évaluation de la contribution économique des migrations de travail dans les pays en développement comme dans les pays de destination (ECLM).** L'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Rwanda comptent parmi les dix pays partenaires. Le rapport

final, qui examine la contribution des migrations de travail à plusieurs aspects de l'économie dans des contextes Sud-Sud, sera publié début 2018. Les rapports par pays seront suivis d'un dialogue sur les politiques à mener dans chaque pays partenaire.
Depuis 2014, dans le cadre de sa participation à la présidence du **Partenariat mondial pour la connaissance sur les migrations et le développement (KNOMAD),** le Centre de développement de l'OCDE met au point un Tableau de bord d'indicateurs pour mesurer la cohérence politique et institutionnelle en faveur des migrations et du développement. Le projet est mis en œuvre dans 15 pays partenaires, parmi lesquels trois se situent en Afrique : Cabo Verde, Kenya et Maroc. Le Tableau de bord des indicateurs sera rendu public début 2018.

L'OCDE a aidé des pays africains à mieux comprendre les liens complexes qui existent entre les migrations et le développement, mais aussi le rôle essentiel que les politiques publiques peuvent jouer à l'échelle nationale pour accroître la contribution des migrations au développement. À cet égard, l'OCDE a coopéré directement avec des décideurs dans les pays partenaires africains par le biais de réunions de consultation et d'un dialogue sur les politiques à mener. En 2017, l'OCDE a organisé des événements axés sur le dialogue et le renforcement des capacités à Abidjan, à Ouagadougou et à Rabat, dans le cadre du projet IPPMD. En 2018, des manifestations analogues se tiendront à Accra, Abidjan, Kigali et Pretoria, à l'occasion du lancement des rapports ECLM. S'appuyant sur ces initiatives et sur d'autres outils de l'OCDE, plusieurs pays africains ont adopté des stratégies sur les migrations et le développement, ou envisagent de le faire.

www.oecd.org/fr/dev/migration-développement/eclm-fr.htm

Améliorer les politiques d'aide et de protection sociales

Ces dix dernières années, les dispositifs de protection sociale se sont rapidement développés en Afrique. Aujourd'hui, la plupart des pays sont en train d'intégrer ces dispositifs hétérogènes dans de vastes systèmes de protection sociale. Pour asseoir solidement les fondations de ces nouveaux systèmes, une analyse approfondie et des prévisions rigoureuses sont nécessaires afin d'éclairer les pouvoirs publics quant aux décisions stratégiques à prendre.

L'OCDE a récemment publié un rapport, *Social Protection in East Africa*, sur l'avenir des systèmes de protection sociale. Ce rapport, qui couvre six pays, à savoir l'Éthiopie, le Kenya, le Mozambique, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie, examine les tendances démographiques, économiques et environnementales à long terme sur les 50 prochaines années afin de montrer comment des variables socioéconomiques clés telles que la démographie, l'urbanisation, la pauvreté et la structure de l'économie sont susceptibles d'évoluer, et comment cela influencera les besoins de protection sociale.

En outre, l'OCDE apporte depuis 2015 son soutien aux systèmes de protection sociale de six pays d'Afrique (Éthiopie, Mozambique, Namibie, Tanzanie, Togo et Zambie). Cette démarche a notamment consisté en des évaluations de programmes spécifiques de protection sociale (par exemple un programme de travaux publics en Tanzanie) et en des analyses de plus grande portée. En Éthiopie, par exemple, l'OCDE apporte actuellement son appui au gouvernement dans le cadre d'une évaluation sur longue période de l'espace budgétaire pour le secteur de la protection sociale.

L'OCDE a mis en place un partenariat étroit avec des décideurs chargés de la protection sociale dans six pays d'Afrique. Au Togo, le Centre de développement de l'OCDE donne des conseils au gouvernement sur la définition d'une nouvelle stratégie de protection sociale. L'OCDE a également établi un partenariat étroit avec des institutions régionales, ce qui a conduit à l'organisation à Alger en avril 2017 de la deuxième réunion du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur le développement social, le travail et l'emploi. Un certain nombre d'événements destinés à promouvoir le dialogue sur les politiques à mener sont prévus aux niveaux national et international en 2017 et 2018.

SCANNEZ POUR LIRE LE RAPPORT

INVESTISSEMENT, ÉCHANGES ET CONNECTIVITÉ

Améliorer l'environnement de l'investissement

En Afrique, l'urbanisation rapide, l'émergence d'une classe moyenne et la croissance démographique sans précédent génèrent d'importantes possibilités d'investissement pour le secteur privé. Les entreprises ont une possibilité très large de contribuer à la transformation de l'Afrique et à sa croissance.

En Afrique, améliorer les infrastructures, bâtir de nouvelles zones urbaines et fournir des biens et des services à la classe moyenne en train d'apparaître sont autant de facteurs qui contribuent à ouvrir de nouveaux marchés pour l'investissement privé. Le Réseau marchés émergents (EMnet) de l'OCDE du Centre de développement de l'OCDE offre aux dirigeants de grandes entreprises multinationales, aux responsables de l'élaboration des politiques et aux experts de l'OCDE une enceinte de dialogue pour examiner les possibilités d'investissement et les obstacles en la matière, en Afrique et dans d'autres marchés émergents. En 2016, dans le cadre la réunion annuelle du Réseau sur l'Afrique qui a eu pour thème « Investir dans les villes africaines en pleine croissance » (*Investing in Growing African Cities*), des réunions ont été organisées en marge du **Forum économique international sur l'Afrique**. C'est à la suite de ces discussions qu'a été produite l'édition 2017 de ***EMnet Business Insights,*** qui contient des analyses et des recommandations d'action publique envisagés du point de vue du secteur privé concernant l'investissement, les enjeux et le climat des affaires en Afrique.

Le Réseau marchés émergents (EMnet) est une plateforme offrant aux entreprises un espace de dialogue et d'analyse concernant les enjeux relevant de l'action publique, les tendances économiques et les stratégies d'affaires. Axé sur l'investissement dans les marchés émergents, ce réseau réunit des hauts fonctionnaires, des dirigeants de grandes entreprises multinationales et des experts de l'OCDE. Il produit également des notes d'analyse élaborées à partir des discussions tenues pendant les réunions sur la manière dont l'investissement peut aider à soutenir la croissance de l'Afrique du point de vue du secteur privé et dont les gouvernements et les autorités locales peuvent renforcer l'attrait de la région aux yeux d'investisseurs potentiels.

La réunion du réseau EMnet de 2017 sur l'Afrique sera principalement consacrée à l'industrialisation et sera suivie de la publication d'une note analytique reprenant les principaux messages exprimés à l'occasion de cette manifestation.

www.oecd.org/fr/dev/ocdeemnet.htm

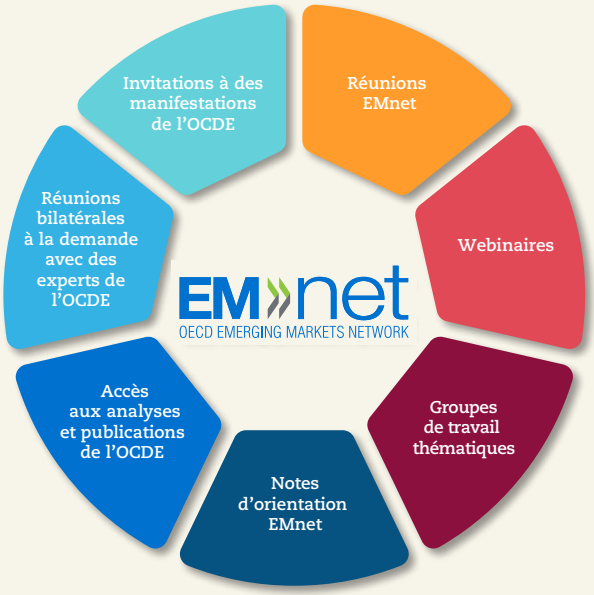

Asseoir la croissance économique grâce à la concurrence

La concurrence sur les marchés rend les entreprises plus productives et contribue à stimuler la croissance économique. À l'inverse, restreindre la concurrence a pour effet de réduire la production ainsi que de limiter l'entrée et le développement des entreprises plus productives, exerçant ainsi un effet de freinage sur les gains de productivité à plus long terme. Cela est particulièrement vrai sur les marchés émergents et en développement, où les obstacles à la concurrence, qu'ils prennent la forme de collusion entre les entreprises en place ou d'un excès de bureaucratie et de réglementation, affectent de manière disproportionnée les PME et les pauvres.

Depuis quelques années, l'OCDE travaille en coopération étroite avec plusieurs autorités africaines de la concurrence pour mettre en place un processus d'évaluation de la réglementation en matière de concurrence. Cette collaboration prend le plus souvent la forme de cours de formation et d'opérations de renforcement des capacités pour appuyer les travaux des autorités nationales de la concurrence impliquées, par exemple en **Afrique du Sud** et en Égypte. En Afrique du Sud, la Commission de la concurrence a ainsi lancé un exercice ambitieux d'examen du secteur du commerce de détail du pays afin d'y apprécier le niveau de la concurrence, et une évaluation des réglementations en vigueur dans ce secteur est également prévue dans ce cadre.

Les résultats satisfaisants obtenus dans d'autres économies ont prouvé l'impact positif significatif des évaluations de la concurrence, qui peuvent contribuer à réduire les lourdeurs administratives ou la lenteur des procédures de délivrance d'autorisations et de licences professionnelles, et appuyer ainsi la croissance de la productivité. Avec le soutien de l'OCDE, plusieurs économies de marchés en transition ou émergents comme la Grèce, la Roumanie, le Mexique et le Portugal, ont procédé à des évaluations de la concurrence, dont elles ont retiré des avantages considérables en termes de progression attendue du chiffre d'affaires pour les entreprises et de baisse des prix pour les consommateurs, grâce à un élargissement des possibilités d'entrée sur les marchés.

Le **Forum africain de la concurrence (FAC),** qui s'est tenu en novembre 2016 à Paris avec le soutien de l'OCDE, a avivé l'intérêt pour des évaluations de la concurrence en Afrique. En particulier, le Botswana, l'Égypte, le Maroc, la Tunisie, le Sénégal et l'Afrique du Sud, ont indiqué qu'ils souhaitaient intégrer des évaluations de la concurrence dans leur définition de l'action publique, et procéder à des évaluations sectorielles réalisées avec l'appui de l'OCDE. Avec le soutien des gouvernements nationaux, l'OCDE pourrait lancer un programme régional de renforcement des capacités pour étayer les travaux des autorités de la concurrence dans les quatre grandes régions africaines. Des travaux dans les pays permettant la réalisation d'analyses sectorielles complètes devraient également être envisagés. L'OCDE continue d'accompagner le FAC en organisant une manifestation annuelle.

www.oecd.org/daf/competition/assessment-toolkit.htm

Promouvoir les échanges et l'intégration de l'Afrique dans les chaînes de valeur mondiales

L'OCDE soutient les pays africains dans leur effort de montée en gamme dans les chaînes de valeur mondiale, et leur volonté d'accroître la contribution de l'investissement international et des échanges à leur agenda pour la croissance. L'OCDE et les pays africains retirent un avantage mutuel de leur coopération et de l'inclusion de ces pays dans les différentes bases de données et initiatives de l'Organisation. Les pays africains peuvent ainsi étalonner leurs performances par rapport à celles d'autres régions, et partager des expériences et des bonnes pratiques.

L'OCDE et les pays africains travaillent en collaboration sur une série de questions liées aux échanges. Les indicateurs sur la facilitation des échanges (*Trade Facilitation Indicators*, TFI) couvrent tout l'éventail des procédures aux frontières pour plus de 160 pays, dont un nombre significatif des pays africains. Dans son inventaire des restrictions aux exportations de matières premières industrielles, l'OCDE recense les taxes à l'exportation, obligations de licence et autres mesures utilisées par les États pour réglementer l'exportation de matières premières industrielles, notamment les minerais, métaux et bois ; des données relatives à plusieurs pays africains figurent dans cette base de données.

L'Initiative de l'OCDE « Chaînes de valeur mondiales, transformation de la production et développement » est une plateforme internationale de dialogue et de partage de connaissances pilotée par les pays qui a été mise en place en 2013 dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de l'OCDE pour le développement. Cette initiative est une réponse aux enjeux de développement auxquels sont confrontés les pays dans le contexte de la mutation du paysage économique mondial, et donne corps à un engagement actif au service de la promotion de politiques meilleures pour asseoir un développement durable et inclusif dans le monde.

L'Initiative, qui prend la forme d'un réseau de dialogue entre hauts responsables de l'action publique issus de ministères et organismes publics des 17 pays participants, dont l'Égypte, l'Éthiopie et le Maroc (en janvier 2017), a pour mission de favoriser le débat sur des questions comme les stratégies de développement, la compétitivité,

l'innovation et les politiques industrielles et commerciales. Ce réseau offre un espace unique en son genre d'apprentissage par les pairs, de partage de connaissances et de recherche collaborative axée sur l'action publique entre les pays membres de l'OCDE et des non-membres. Il constitue également une plateforme qui permet d'identifier les tendances futures et de favoriser une réflexion prospective à l'appui de la définition de stratégies et de la mise en œuvres de politiques publiques grâce à une large consultation avec des parties prenantes multiples, notamment un large éventail de comités et de groupes de travail de l'OCDE, des organisations internationales, des représentants du secteur privés et d'autres acteurs du développement.

L'OCDE a renforcé son partenariat avec la Commission économique pour l'Afrique des Nations-Unies (CEANU), notamment pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui fixe les principaux objectifs du continent pour les 50 prochaines années. La « transformation économique », qui est l'un des volets majeurs de cet agenda, a été aussi le thème général de la dernière Conférence ministérielle de la CEANU. À la suite des efforts renouvelés déployés pour approfondir la coopération avec le *Centre on industrial policy issues*, la CEANU a rejoint, aux côtés d'autres organisations internationales, l'Initiative « Chaînes de valeur mondiales, transformation de la production et développement ».

Par ailleurs, l'OCDE et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont à la tête des travaux menés sur la base de données OCDE-OMC des échanges en valeur ajoutée (ÉVA) dont la portée a été l'année dernière élargie aux économies en développement d'Afrique, en mettant l'accent sur la robustesse des données relatives aux les échanges internationaux.

La base de données des échanges en valeur ajoutée (ÉVA) couvre actuellement 63 pays, dont l'Afrique du Sud, le Maroc et la Tunisie. La base de données de l'Indice de restrictivité des échanges de services (IRES) couvre 22 secteurs de services dans 44 pays, dont l'Afrique du Sud.

À l'avenir, l'Initiative publiera la première édition du ***Transforming Economies Report (TER),*** consacré à la transformation des économies**.** Ce rapport, qui est le fruit d'une étroite collaboration institutionnelle, donne un aperçu des perspectives des flux intra-régionaux d'échanges et d'IDE, en Afrique et dans d'autres régions, ainsi que de leur impact sur la transformation économique et l'industrialisation. Cette publication vise également à encourager la poursuite du dialogue avec les pays africains dans le contexte du réseau bâti autour de l'Initiative, et sous la forme de séminaires régionaux organisés dans des pays africains.

www.oecd.org/fr/echanges/
www.oecd.org/fr/sti/ind/global-value-chains.htm

Indicateurs de l'OCDE sur la facilitation des échanges, 2015

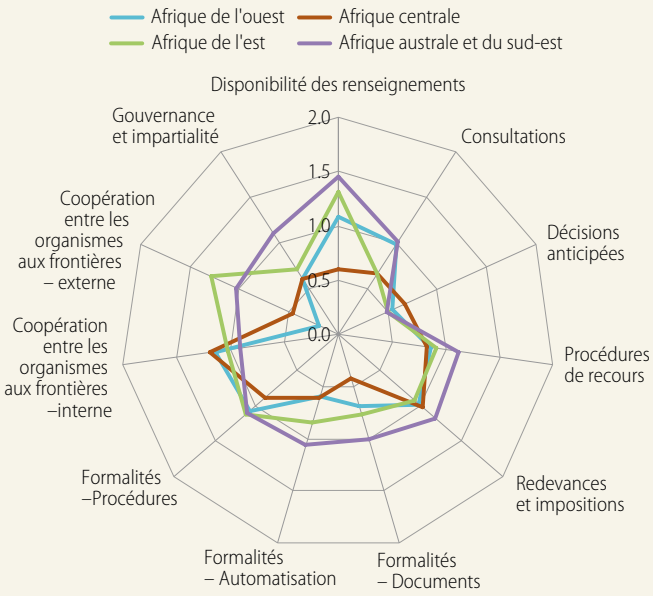

Source : OCDE

Répondre aux besoins en matière d'infrastructures et de transport

L'Afrique doit d'urgence développer et améliorer ses infrastructures ; à cet égard, l'accès au financement constitue un obstacle majeur. Face à des investissements n'atteignant pas les objectifs ciblés, des scandales de corruption et des dépassements de coûts connus de tous, une meilleure gouvernance des investissements publics pourrait permettre de réaliser des gains importants sur le plan du développement économique et social.

La gouvernance des infrastructures est un domaine complexe ; les erreurs peuvent coûter cher et avoir des conséquences à long terme. Afin d'aider les pays d'Afrique à renforcer leurs systèmes de gestion des infrastructures, l'OCDE est en train de mettre sur pied, aux côtés de la Banque mondiale et la Plateforme mondiale pour les infrastructures (*Global Infrastructure Hub* - GIH), un forum dédié à l'apprentissage et à un dialogue à haut niveau sur les principaux besoins et défis que rencontrent les décideurs. Cette initiative permettra de traiter de questions telles que la planification et la mise en œuvre des projets d'infrastructures, et de diffuser des connaissances et des outils d'évaluation concernant la gestion des infrastructures, mis au point par le Réseau de l'OCDE de hauts responsables du budget pour les infrastructures et les PPP, la Banque mondiale et GIH. Les sujets étudiés, qui s'inscriront dans le droit fil du cadre sur la gouvernance des infrastructures élaboré par l'OCDE (OECD Framework on Infrastructure Governance), auront notamment trait aux questions suivantes : mécanismes de planification des infrastructures, choix pour la mise en œuvre des projets d'infrastructure, sélection du PPP, transparence, et publication des informations sur l'attribution des marchés publics.

Grâce à cette initiative, les spécialistes des infrastructures en Afrique auront la possibilité de confronter leurs expériences et de collaborer avec des experts d'autres pays africains et du monde entier. Les deux premières tables rondes organisées en Afrique se tiendront au deuxième semestre 2017 (au Cap et à Abidjan). Y seront conviés des spécialistes de tout le continent.

www.oecd.org/fr/gov/the-oecd-framework-for-the-governance-of-infrastructure.htm

Participation du secteur privé aux infrastructures dans les groupes régionaux entre 1992 et 2015

Total des engagements d'investissement (en millions USD)

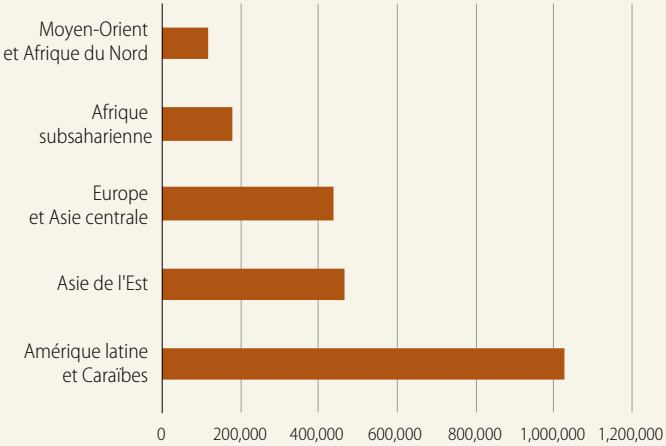

Note : Seuls sont pris en compte dans la base de données les projets attribués dans les pays à revenu faible ou intermédiaire selon la classification de la Banque mondiale.

Source : Base de données de la Banque mondiale sur la participation du secteur privé aux infrastructures.

Promouvoir la conduite responsable des entreprises

La conduite responsable des entreprises (CRE) constitue un volet essentiel de l'instauration d'un climat ouvert pour l'investissement international. Elle concerne tout autant la contribution positive qui peut être celle des entreprises au développement durable que les dispositions prises à éviter tout impact négatif de leurs activités et les mesures à prendre au cas où il s'en produirait. Dans ce cadre, l'OCDE collabore avec les gouvernements des pays africains pour promouvoir des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais.

Les gouvernements du Burundi, de la République démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda ont transposé le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque (le « Guide OCDE ») dans leur cadre juridique. La Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) a mis au point une approche globale pour mettre fin à l'utilisation abusive de ressources naturelles, en mettant en place un **Mécanisme régional de certification (MRC)** pour l'extraction et la commercialisation de minéraux issus de la région qui soit cohérent avec le Guide OCDE. Répondant aux appels du Conseil de sécurité des Nations Unies, l'OCDE collabore depuis 2014 avec le gouvernement de la Côte d'Ivoire pour soutenir les efforts déployés dans ce pays pour réglementer le secteur de l'exploitation minière artisanale.

Dans le cadre du programme de mise en œuvre, un Forum multipartite organisé conjointement par l'OCDE, la CIRGL et le Groupe d'experts des Nations Unies sur la République démocratique du Congo (RDC) se réunit deux fois par an. Il accueille des parties prenantes activement impliquées dans le programme de mise en œuvre.

Le Guide de l'OCDE est très largement considéré par les gouvernements et par le secteur privé dans le monde comme la norme et la référence internationales que les entreprises doivent utiliser pour s'acquitter d'une diligence raisonnable et mettre en place des procédures leur permettant d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques dans les chaînes d'approvisionnement en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque. Le Guide de l'OCDE est un instrument qui concourt à promouvoir un engagement responsable dans les zones à haut risque d'Afrique plutôt qu'un retrait pur et simple.

La nécessité de permettre aux victimes des conséquences négatives des activités de certaines entreprises d'avoir accès à des recours est reconnue dans tous les grands instruments internationaux relatifs à la conduite responsable des entreprises, et constitue un volet essentiel de la promotion de chaînes d'approvisionnement durables. Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sont le seul instrument international sur la conduite responsable des entreprises à être assorti d'un mécanisme extrajudiciaire de traitement des plaintes fondé sur les **Points de contact nationaux** (PCN). Dans le cadre de leur double mandat, les PCN peuvent à la fois dispenser des conseils et des informations pour aider les entreprises à comprendre et mettre en œuvre des normes de conduite responsable, et offrir un mécanisme permettant à toutes les parties prenantes de soumettre des plaintes dans les cas où des entreprises ne respectent pas ces normes.

Les PCN constituent une plateforme de médiation et de conciliation permettant de résoudre les problèmes soulevés par le non-respect des dispositions figurant dans les Principes directeurs. Depuis 2000, plus de 400 signalements ont été portés à la connaissance des PCN par des O NG, des organisations syndicales et des personnes physiques. En avril 2017, on comptait 57 affaires liées à des impacts survenus dans 19 pays et territoires dans toute l'Afrique.

L'OCDE renouvelle son engagement à travailler en partenariat avec les gouvernements africains pour promouvoir un approvisionnement responsable en minerais et autres ressources naturelles. Dans ce contexte, l'OCDE s'efforce d'œuvrer en faveur du renforcement des capacités dans le secteur des minerais et de promouvoir l'alignement des pratiques en vigueur dans ce secteur sur le Guide de l'OCDE. L'Organisation offre également une assistance technique aux pays pour créer un environnement propice à un approvisionnement responsable en minerais qui soit conforme au Guide de l'OCDE.

www.oecd.org/investment/toolkit/policyareas/responsiblebusinessconduct/

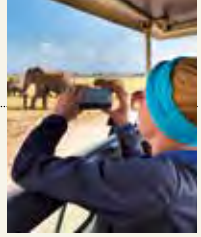

Stimuler le tourisme en Afrique

Le tourisme joue un rôle important dans l'économie et offre de réelles possibilités de promouvoir une croissance plus inclusive en Afrique. Ce secteur d'activité représente à la fois une source de revenus, d'emplois, de recettes d'exportation et d'investissements de premier ordre dans des pays comme l'Afrique du Sud, l'Égypte et le Maroc.

L'Afrique du Sud a connu un développement rapide du tourisme depuis les premières élections démocratiques qui ont eu lieu dans le pays, en 1994. Ce secteur constitue aujourd'hui l'un des six piliers de la stratégie de croissance économique du pays. L'Afrique du Sud, qui compte parmi les grandes économies touristiques émergentes dans le monde, a été, en 2012, le deuxième pays africain après l'Égypte à obtenir le statut de Participant auprès du Comité du tourisme de l'OCDE – suivie du Maroc, en 2016. Ces trois pays participent activement aux travaux du Comité et ont contribué à l'édition 2016 de la publication phare de l'OCDE sur le tourisme, *Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE*. Cette publication livre une étude approfondie des tendances et de l'évolution des politiques publiques dans le domaine du tourisme, et une analyse des données de 50 pays, dont la totalité des pays Membres de l'OCDE et des économies touristiques émergentes.

Une étude est par ailleurs en cours pour identifier des pôles touristiques au Maroc et promouvoir leur développement, dans le cadre du **programme pays de l'OCDE consacré au Maroc**.

En Afrique, des politiques touristiques volontaristes sont nécessaires pour tirer profit des avantages que le tourisme pourrait apporter aux petites entreprises et aux communautés, mais aussi pour promouvoir une croissance et un développement économiques plus inclusifs. Le Comité du tourisme de l'OCDE est un forum de coopération multilatérale unique en son genre dont l'objectif est de renforcer le rôle de l'action publique et de favoriser une croissance économique durable du tourisme par des actions pluridisciplinaires.

La prochaine édition du rapport Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE sera publiée début 2018, et couvrira de nouveau plusieurs pays de la région. Elle accordera une attention particulière aux mégatendances ainsi qu'à l'investissement et au financement durables du tourisme.

www.oecd.org/fr/industrie/tourisme/

Accroître les capacités dans le secteur de l'acier

Au titre de leurs plans de développement économique, les économies africaines se dotent de nouvelles capacités sidérurgiques. Grâce aux travaux de l'OCDE sur les marchés et les politiques de l'acier, ce secteur de premier plan a gagné en transparence et fait l'objet d'un dialogue international.

Si l'Afrique ne représente qu'une faible part de la production d'acier brut (0.8 %) et des capacités sidérurgiques (1.5 %) mondiales, ses capacités de production d'acier devraient croître d'environ 10 % entre 2016 et 2019, à la faveur des nouveaux investissements prévus, principalement dans les économies d'Afrique du Nord. L'OCDE suit l'évolution des capacités sidérurgiques mondiales et en publie régulièrement un état des lieux. L'Afrique du Sud et l'Égypte, premières économies productrices d'acier de la région, participent à ces travaux.

Production d'acier brut par région

en millions de tonnes, 2015

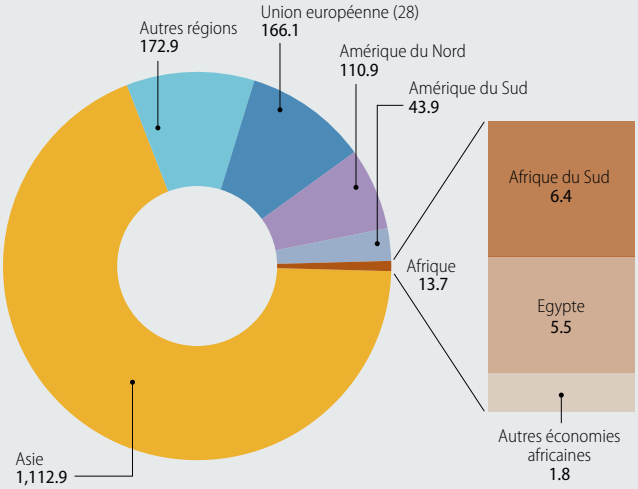

Source : Steel Statistical Yearbook 2016, World Steel Association

La surcapacité mondiale pèse sur les producteurs locaux en provoquant de lourdes pertes financières, des faillites et des disparitions d'emploi localisées. La sidérurgie sud-africaine traverse une période très difficile : une crainte majeure est que le ralentissement de la production d'acier ne compromette le développement de l'économie nationale. Depuis 2006, l'Afrique du Sud apporte une coopération très utile aux travaux du **Comité de l'acier de l'OCDE** sur les excédents de capacité et d'autres questions. L'Égypte a également rejoint le Comité en 2006 et des associations professionnelles représentant les producteurs d'acier d'Afrique du Nord participent régulièrement à ses réunions.

En septembre 2016, les chefs d'État et de gouvernement du G20 ont appelé à un plus grand partage de l'information et à une coopération accrue à travers la mise en place d'un **Forum mondial sur les surcapacités sidérurgiques (FMSS)**, dont les travaux seront facilités par l'OCDE. Créé à Berlin en décembre 2016, le FMSS compte actuellement 33 membres – dont l'Afrique du Sud – qui représentent plus de 90 % de la production mondiale d'acier. Sa mission consiste notamment à asseoir la stabilité sur les marchés mondiaux de l'acier et à aider ses membres à prendre des mesures efficaces pour régler le problème des excédents de capacité au profit de tous.

www.oecd.org/fr/sti/ind/acier.htm

GOUVERNANCE PUBLIQUE ET MOBILISATION DES RESSOURCES

Promouvoir l'intégrité du secteur public et la bonne gouvernance

L'OCDE a noué un partenariat avec des pays d'Afrique en vue de mettre en œuvre des réformes du secteur public destinées à libérer leur potentiel de développement économique et social et à répondre aux attentes croissantes de leurs citoyens en matière de qualité des services publics, d'élaboration inclusive des politiques et de transparence.

Le **Programme MENA-OCDE pour la gouvernance** aide plusieurs pays nordafricains (Égypte, Maroc, Tunisie) à mener à bien la réforme de leur secteur public en vue d'encourager des politiques de gouvernement ouvert, d'accroître l'intégrité du secteur public, de mettre en place des administrations locales efficientes et de renforcer l'État de droit. Au Maroc et en Tunisie, l'OCDE soutient la mise en œuvre des dispositions des nouvelles Constitutions qui affirment les principes de transparence, de participation citoyenne et d'intégrité. En Égypte, un système judiciaire plus efficace et un meilleur processus de rédaction des textes législatifs visent à faire prévaloir l'État de droit.

À titre de contribution à la **deuxième phase de l'Examen multidimensionnel du Sénégal**, l'OCDE étudie actuellement le programme de *modernisation de l'administration publique* du pays dans le cadre du *Plan Sénégal Émergent*. L'objectif est de formuler des recommandations d'action qui appuieront le volet gouvernance de la phase suivante du Plan.

En mars 2017, l'OCDE a participé au premier Forum annuel sur la méthodologie du **Mécanisme africain d'évaluation par les pairs** (MAEP). L'OCDE a présenté les enseignements tirés des examens par les pairs du système de gouvernance et a communiqué des éléments pertinents susceptibles d'améliorer les approches méthodologiques suivies par le MAEP.

Les pays d'Afrique du Nord continuent de s'impliquer dans des réflexions de haut niveau sur les réformes du secteur public lors des réunions annuelles des groupes de travail régionaux du Programme MENA-OCDE sur la gouvernance, mais aussi à la faveur de projets de coopération bilatérale porteurs de bonnes pratiques, de conseils en matière d'action publique et de soutien à la mise en œuvre dans le domaine de la bonne gouvernance.

La Tunisie a adopté un Code de conduite pour ses agents publics, noué un dialogue avec la société civile en vue d'engager des réformes favorables au gouvernement ouvert et voté une loi sur l'accès à l'information. Le Maroc renforce l'ouverture vis-à-vis des citoyens et de la société civile et réforme son régime de gouvernance locale, et a adhéré à la Recommandation de l'OCDE sur les stratégies numériques gouvernementales. Pour sa part, l'Égypte prépare un manuel sur la rédaction des textes législatifs qui augmentera la qualité et la transparence des processus d'élaboration des politiques. Ces réformes ont pour effet de bâtir des secteurs publics plus réactifs, ouverts et efficients qui offriront des services de qualité aux citoyens et aux entreprises.

www.oecd.org/fr/sites/mena/gouvernance/
www.oecd.org/mena/governance/benchmarking-digital-government-strategies-in-mena-countries-9789264268012-en.htm
www.oecd.org/fr/pays/tunisie/gouvernement-ouvert-en-tunisie-9789264227170-fr.htm
www.oecd.org/fr/pays/maroc/renforcer-l-integrite-du-secteur-public-au-maroc-9789264253612-fr.htm

Améliorer le recouvrement des recettes et la gestion budgétaire

Les ressources intérieures sont la source de financement du développement à la fois la plus abondante et la plus importante. Ce sont des ressources propres au pays et elles sont plus stables que les sources de financement externes. Elles sont le meilleur moyen de soutenir la croissance économique à long terme et de faire reculer la pauvreté. L'un des facteurs qui entravent le recouvrement des recettes fiscales par les États est le manque de capacités. Le résultat est qu'ils disposent de moins de fonds pour financer l'éducation et la santé et pour investir dans des infrastructures essentielles, notamment dans les secteurs de l'énergie et des transports.

L'initiative **Inspecteurs des impôts sans frontières** (IISF), projet conjoint de l'OCDE et du PNUD, facilite le déploiement d'experts qui apportent une assistance sur le terrain dans des dossiers concrets de vérification fiscale portant sur des problématiques de fiscalité internationale, de prix de transfert et de pratiques de vérification en général. En fonction de la demande du pays, l'assistance s'oriente sur des secteurs d'activité essentiels tels que les industries extractives, l'industrie manufacturière, les télécommunications et le secteur financier. L'aide procurée par l'initiative IISF s'articule également avec les ateliers OCDE/Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF)/Groupe de la Banque mondiale (WBG) consacrés aux prix de transfert. En Afrique, des programmes IISF sont actuellement déployés au Botswana, en Égypte, en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, au Lesotho, au Liberia, au Malawi, au Nigeria, en Ouganda, au Sénégal, en Zambie et au Zimbabwe.

À ce jour, l'assistance procurée par l'initiative IISF et par des programmes qui s'en inspirent ont permis aux pays africains de recouvrer plus de 192 millions USD de recettes supplémentaires. Les administrations d'accueil signalent également que leurs agents ont davantage confiance en eux lorsqu'ils mènent des vérifications fiscales d'entreprises multinationales.

Le premier programme IISF sudsud entre le Kenya et le Botswana a été lancé en 2016, dans le cadre du renforcement du partenariat entre le PNUD/l'OCDE et l'ATAF, en vue d'approfondir la coopération sudsud. Un programme a été entrepris en Ouganda en 2017 et fait intervenir un expert sudafricain. De nouveaux programmes sont à l'étude au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Swaziland, en République du Congo, au Rwanda et au Zimbabwe.

Évaluer l'impact de l'IISF à plus long terme représente un enjeu crucial et le Secrétariat de l'IISF s'emploie actuellement à affiner les outils de mesure à cette fin.

En 2016, le Secrétariat a réalisé une courte vidéo sur le fonctionnement et l'impact du programme de l'IISF déployé au Liberia.

www.tiwb.org/fr/

TAX INSPECTORS WITHOUT BORDERS

A joint OECD/UNDP initiative

Les recettes fiscales supplémentaires générées par les programmes IISF dépassent

278 millions USD, soit :

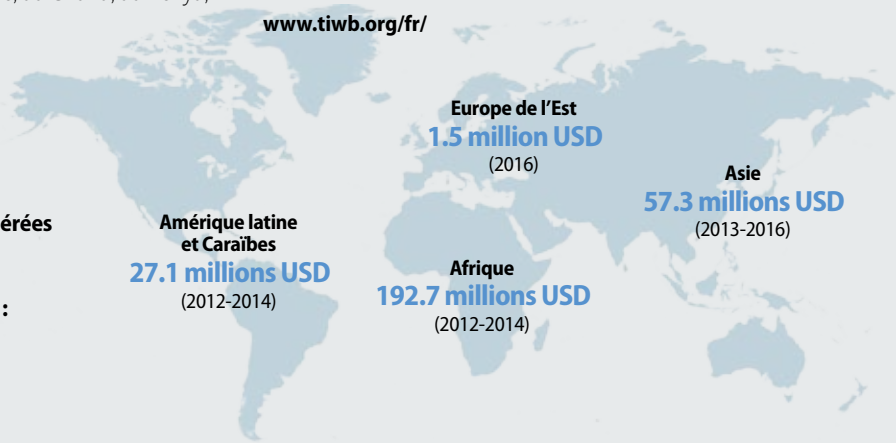

Améliorer la transparence et la discipline fiscales

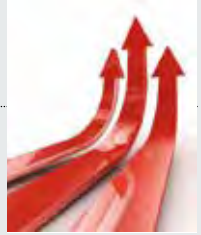

Des pays et des juridictions du monde entier coopèrent pour lutter contre la fraude fiscale internationale en améliorant les normes mondiales de transparence et d'échange de renseignements, sous l'égide du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (le Forum mondial). Les progrès dans la transparence fiscale internationale qui ont été obtenus par le Forum contribueront pour beaucoup à procurer aux administrations fiscales du monde entier une vision beaucoup plus complète de tout l'éventail des activités exercées par leurs contribuables, ce qui leur permettra de faire appliquer leurs propres lois fiscales et de répondre aux préoccupations du public concernant l'équité du système fiscal international.

Le **Forum mondial** hébergé par l'OCDE entretient des relations étroites avec l'Afrique, puisque 26 pays africains au total participent à ses travaux. Pratiquement tous les membres africains ont reçu ou reçoivent une assistance technique du Forum pour mettre en œuvre la norme internationale d'échange de renseignements sur demande. Les 16 pays qui ont déjà été évalués ont obtenu au moins la note « conformes pour l'essentiel » s'agissant de l'application de cette norme.

En 2014, le **Forum mondial** a lancé son « **Initiative Afrique** », programme sur trois ans qui vise à permettre aux pays africains de saisir les opportunités offertes par les améliorations de la transparence fiscale mondiale pour accroître leurs recettes. Lors de la première phase de cette Initiative, un soutien a été apporté aux pays africains pour appliquer la norme d'échange de renseignements sur demande et mettre en place une organisation et des processus permettant d'adresser une demande de renseignements à leurs partenaires de convention, d'utiliser les informations ainsi reçues et de répondre aux sollicitations de leurs partenaires. La plupart des pays africains disposent désormais de cellules d'échange de renseignements dotées de moyens appropriés, et 13 d'entre eux ont signé la **Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale**, qui rassemble désormais 112 juridictions participantes. Certains pays ont d'ores et déjà recouvré d'importantes recettes fiscales grâce à l'échange de renseignements. Ainsi, l'Ouganda a pu collecter 9 millions USD de recettes à la faveur de 20 demandes adressées en 2015.

Fort des succès obtenus au cours des trois premières années, une deuxième phase de l'**Initiative Afrique** sera lancée au quatrième trimestre de 2017, au cours de la 10e réunion plénière du **Forum mondial** qui se tiendra au Cameroun. Ce nouveau cycle s'attachera à aider les pays africains à participer à ***l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers*** et à se conformer aux exigences d'information sur les propriétaires effectifs.

Le Programme pilote pour l'Afrique de l'Académie internationale de l'OCDE pour les enquêtes en matière de délinquance fiscale et financière a été lancé en 2017 avec la signature d'une Déclaration d'intention entre l'Allemagne, l'Italie, le Kenya et l'OCDE. Cette initiative, fondée sur la Déclaration diffusée à l'issue de la réunion du G7 de Bari, s'emploie à dispenser une formation axée sur la demande afin de répondre aux besoins spécifiques des pays africains, et à tirer parti de l'expérience et des bonnes pratiques à l'échelle du continent pour lutter contre les flux financiers illicites. Le programme pilote prévoit d'organiser deux cours en 2017 et 2018 qui aborderont tous les aspects de la conduite et de la gestion des enquêtes financières, y compris les affaires complexes de blanchiment d'argent et le rôle des enquêteurs fiscaux, les techniques d'investigation, l'identification, le gel et la saisie des actifs, la gestion des enquêtes internationales, ainsi que des sujets spécialisés tels que la fraude à la TVA/TPS.

www.oecd.org/tax/transparency/
www.oecd.org/tax/crime/africa-academy-programme-for-tax-and-financial-crime-investigation.htm

Le Cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices

Le Cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), qui a tenu sa réunion inaugurale en 2016 au Japon, permet à l'ensemble des pays et juridictions intéressés de participer, sur un pied d'égalité, à toutes les activités liées à la mise en œuvre des résultats du Projet BEPS et à la finalisation des travaux techniques restants nécessaires pour relever les défis posés par les pratiques de BEPS.

Le Cadre inclusif sur le BEPS marque un progrès radical dans l'implication des pays en développement, depuis leur association au moyen de consultations (régionales) jusqu'à leur participation sur un pied d'égalité. 102 pays et juridictions (dont 19 d'Afrique) sont désormais membres du Cadre inclusif et se sont engagés à adhérer au paquet BEPS et à le mettre en œuvre de façon coordonnée. D'autres devraient les rejoindre dans les mois à venir. L'Afrique du Sud, l'Égypte et le Nigeria sont membres du Groupe de pilotage du Cadre inclusif qui encadre les travaux et veille à leur efficacité et à leur efficience. Le Sénégal assume la viceprésidence de ce Groupe.

Sur un plan pratique, les membres du Cadre inclusif sur le BEPS sont associés aux principaux organes de décision de l'OCDE dans le domaine de la fiscalité internationale, à savoir le **Comité des affaires fiscales (CAF) et ses groupes de travail.** La participation des pays africains enrichit les travaux de ces organes et garantit que leurs avis sont pris en compte. Elle leur permet de renforcer considérablement leurs systèmes fiscaux et leur position sur la scène internationale, tout en améliorant la formation de leurs agents. Dans le cadre d'un réseau étendu d'échange de pratiques, ils peuvent confronter leur expérience avec d'autres pays.

En novembre 2016, une réunion régionale BEPS/Cadre inclusif pour les pays francophones a été organisée en Tunisie par l'OCDE, en partenariat avec le Centre de Rencontres et d'Études des Dirigeants des Administrations Fiscales (CREDAF), rassemblant 56 délégués de 13 pays (Algérie, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Guinée, Madagascar, Maroc, Mauritanie, République démocratique du Congo, Sénégal et Tunisie). L'OCDE a également

Séminaire des directeurs des administrations fiscales, 13-17 février 2017, Brazzaville, Congo.

apporté son appui à la Conférence consultative sur le Cadre inclusif organisée par le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) le 6 octobre 2016 à Durban, en Afrique du Sud. La deuxième réunion régionale du Cadre inclusif sur le BEPS destinée aux pays francophones, organisée en partenariat avec le CREDAF et avec le Pôle Stratégies de développement et finances publiques (initiative conjointe du PNUD et de la France), a eu lieu en juillet 2017 au Bénin. Cette réunion a rassemblé 50 délégués représentant 11 pays (Belgique, Bénin, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, France, Mauritanie, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo). Les pays ont notamment souligné la nécessité de mieux sensibiliser les autorités politiques au plus haut niveau de manière à respecter le calendrier de mise en œuvre des mesures BEPS, et l'impératif de prévoir des délais appropriés pour l'application des standards minimums par les pays en développement.

« Conscient qu'un problème mondial tel que le BEPS appelle des solutions mondiales, nous avons progressé vers une composition équilibrée du point de vue géographique et économique des membres du Cadre inclusif. Nous avons récemment accueilli notre [96e] membre, et notre objectif est désormais d'offrir à l'ensemble des pays et juridictions membres des services sur mesure qui englobent des initiatives de renforcement des capacités, aux côtés de nos partenaires au sein d'organisations régionales et internationales. »

M. Martin Kreienbaum, Président du Cadre inclusif

www.oecd.org/fr/fiscalite/beps/a-propos-de-beps.htm

Total des recettes fiscales en pourcentage du PIB, 1990-2014

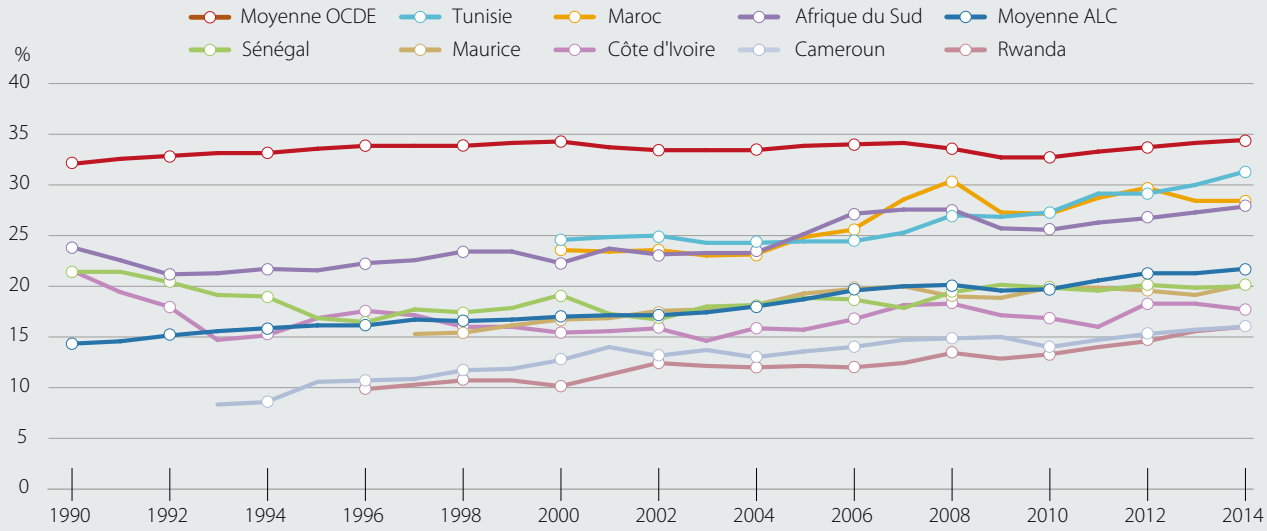

Source : OCDE, *Statistiques des recettes publiques en Afrique*

Lutter contre la corruption

La corruption est préjudiciable au développement économique, politique et social. Elle fausse la concurrence sur le marché, affaiblit la productivité et empêche une croissance économique durable. Alors que l'Afrique subsaharienne est devenue un marché commercialement important, les risques de malversations et de corruption sont en train d'entraver des investissements plus massifs et de limiter la capacité des entreprises à rivaliser un pied d'égalité avec leurs concurrentes.

En 2016, l'Initiative conjointe de la BAD et de l'OCDE visant à soutenir l›intégrité dans les affaires et la lutte contre la corruption en Afrique a publié le **Guide de conformité et de lutte contre la corruption pour les entreprises africaines.** Conçu comme un instrument pratique et concis, ce Guide permet de s'assurer que des mesures appropriées sont prises pour prévenir la corruption. Il est l'aboutissement d'une coopération fructueuse entre les experts anticorruption de l'OCDE et la BAD.

Cette Initiative entend accroître les capacités à faire appliquer efficacement les lois anticorruption, soutenir les efforts internationaux de lutte contre la corruption, améliorer l'intégrité des secteurs public et privé, et contribuer à une conduite transparente et responsable des entreprises en Afrique. L'Initiative s'appuie sur les normes mondiales établies par des instruments anticorruption tels que la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption**,** dont l'Afrique du Sud est actuellement le seul État africain partie.

La prochaine réunion régionale d'experts de l'Initiative aura lieu fin 2017 et donnera l'occasion de réfléchir aux priorités futures propres à garantir la bonne mise en œuvre du Plan d'action pour l'intégrité dans la conduite des affaires et la lutte contre la corruption en Afrique. Compte tenu de l'importance d'une coopération interagences et internationale efficace dans les affaires de corruption, la réunion comportera également une session dédiée aux autorités chargées de l'application de la loi, ayant pour objectif de renforcer leur capacité à mener des enquêtes, engager des poursuites et coopérer de façon efficace dans les affaires de corruption.

www.oecd.org/fr/corruption/conventionsurlaluttecontrelacorruptiondagentspublicsetrangersdanslestransactionscommercialesinternationales.htm
www.oecd.org/fr/daf/anti-corruption/soutenirlintegritedesaffaireseteffortsdanti-corruptionenafrique.htm

SCANNEZ POUR LIRE LE RAPPORT

Renforcer l'efficience des marchés publics et de la planification budgétaire

La mise en œuvre de politiques destinées à accroître la viabilité des dépenses publiques tout en améliorant la qualité des services publics constitue une priorité pour les gouvernements du monde entier. Pour les États africains, dont le secteur public est en constante mutation, le financement efficace des services essentiels à la population est un défi de taille. Le renforcement du dialogue et de la compréhension mutuelle entre les prestataires de services et les responsables des finances est donc crucial pour assurer la pérennité budgétaire du système.

L'OCDE soutient les efforts déployés par les pays africains pour améliorer la gestion de leurs finances publiques en apportant à chacun une aide individualisée et au travers de réseaux régionaux comme le Réseau conjoint de l'OCDE des Hauts responsables du budget sur les dépenses de santé. Ce réseau conjoint a pour finalité d'identifier et de diffuser les bonnes pratiques en matière de gestion des budgets de santé, ainsi que d'autres mesures susceptibles d'assurer la viabilité financière des systèmes de santé. Ses membres ont uni leurs efforts à ceux d'autres partenaires clés, comme l'**Initiative africaine concertée sur la réforme budgétaire (CABRI)** et **le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme**, dans le but de renforcer la collaboration entre les responsables nationaux de la santé et du budget des différents pays africains. Dans ce contexte, l'OCDE a entrepris une étude de cas afin d'analyser les bonnes pratiques et les défis particuliers posés en Afrique du Sud par le financement de la santé et les pratiques budgétaires dans ce domaine. Les résultats de cette étude seront publiés dans une prochaine édition de la Revue de l'OCDE sur la gestion budgétaire.

En Tunisie, l'OCDE apporte son concours aux processus de réforme en cours dans les domaines de la gestion des finances publiques et la gouvernance locale. L'Organisation a mis à profit l'expérience de réformes similaires engagées dans ses pays membres pour proposer des solutions et des pratiques concrètes, et a aidé la Tunisie à intégrer son programme stratégique dans les cadres budgétaires à moyen terme et la procédure budgétaire annuelle. L'OCDE a ainsi, grâce à son soutien analytique et pratique, accompagné le pays vers la mise en place d'un système pleinement opérationnel de budgétisation axée sur les résultats, jalonné d'objectifs budgétaires à moyen terme, et assorti au niveau local de dispositifs de contrôle adaptés.

Le gouvernement tunisien, conformément aux recommandations de l'OCDE, a modifié le projet de loi organique du budget, mis en place le Conseil national des normes des comptes publics, et lancé, à l'attention des responsables du budget de l'ensemble des ministères concernés, toute une série d'activités de renforcement des capacités, afin de les guider dans la mise en œuvre de la Réforme de la gestion budgétaire par objectifs.

L'OCDE coordonne par ailleurs la **Méthodologie d'évaluation des systèmes de passation des marchés (MAPS)**, sur laquelle se sont appuyés différents pays africains pour élaborer leurs réformes des marchés publics. Une version mise à jour de cet outil d'évaluation sera disponible fin 2017. Cette nouvelle édition ciblera tous les systèmes de marché public, indépendamment du niveau de revenu ou de développement du pays. Le Sénégal, la Zambie et la Banque africaine de développement ont, en tant que membres du groupe de parties prenantes créé à cette fin, contribué à la révision de la MAPS en présentant le point de vue de l'Afrique. Le Sénégal est, avec la Norvège et le Chili, l'un des trois pays à avoir testé la version modifiée de la MAPS début 2017, avec le soutien de la BAD. D'autres pays africains ont également exprimé le souhait de conduire une évaluation MAPS.

L'OCDE travaille également en collaboration avec l'Afrique du Sud dans le cadre du Centre pour la gestion de la dette publique et les marchés d'obligations en Afrique. Ce centre vise à accroître la solidité des marchés de titres et à faciliter la mise en place des infrastructures de marché nécessaires en Afrique. Il met l'accent sur le partage des pratiques exemplaires en matière de gestion de la dette publique et de développement des marchés obligataires, l'amélioration des compétences des gestionnaires de la dette en Afrique, et la promotion de la collecte et de la diffusion des données et des statistiques sur la dette publique. Ce centre est géré depuis 2014 dans le cadre de l'initiative CABRI.

http://bit.ly/2hZy4zc
www.oecd.org/gov/public-procurement/methodology-assessing-procurement/

METTRE L'INNOVATION AU SERVICE DE LA CROISSANCE ET DU DEVELOPPEMENT

Fonder une économie de la connaissance

Saisir le potentiel offert par l'innovation et l'exploiter au profit de la croissance, de l'emploi, de la santé et du bien-être tient encore de la gageure pour de nombreux pays, en particulier sur le continent africain. Les pouvoirs publics doivent favoriser l'instauration d'un climat propice à l'innovation et, pour ce faire, investir dans ce qui constitue les soubassements de l'économie de la connaissance – entre autres, la recherche, l'éducation et les infrastructures du savoir – et lever les principaux freins qui la gênent.

L'OCDE apporte à l'Afrique un soutien toujours plus actif dans les efforts que celle-ci déploie pour développer sa capacité d'innovation. Par l'intermédiaire de son Comité de la politique scientifique et technologique (CPST), qui promeut la coopération dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation en soutien à la croissance, à la création d'emplois, au développement durable et au bien-être, elle entretient une collaboration étroite avec l'Afrique du Sud et, d'autre part, coopère avec l'Égypte et le Maroc. L'Afrique du Sud apporte son concours à l'élaboration des ***Perspectives de la science, de la technologie et de l'innovation***, publication par laquelle l'Organisation rend compte de l'évolution récente et des grandes tendances se dessinant à l'échelle mondiale dans ces trois domaines et qui autorise l'établissement de comparaisons, au niveau international et sous divers aspects essentiels, quant à l'action que les pouvoirs publics y mènent. L'Afrique du Sud, mais aussi le Maroc, a signé la **Déclaration de Daejeon sur les politiques de la science, de la technologie et de l'innovation pour l'ère du numérique mondial**, se joignant ainsi à l'appel lancé en faveur de l'excellence dans la recherche publique afin de renforcer l'impact de la science et de la technologie.

La création d'une économie de la connaissance exige une excellente coordination de l'action gouvernementale entre ses différentes sphères et se voit grandement facilitée par l'apprentissage mutuel entre les pays et par la mise en commun des enseignements que chacun d'eux peut tirer de sa propre expérience. Le dialogue avec l'Afrique permet de recevoir de nouveaux points de vue et d'élargir le débat au sujet des différentes stratégies à même de stimuler l'innovation et d'offrir à tout un chacun des chances à saisir. On en trouve une illustration éloquente dans les travaux de l'OCDE sur l'Innovation au service de la croissance inclusive dans le cadre desquels l'Afrique du Sud, membre du Groupe consultatif, a fourni des études de cas et des éclairages sur l'action des pouvoirs publics qui ont intéressé de nombreux pays.

Un important nouveau domaine de coopération vise, sous l'égide du Forum mondial de la science de l'OCDE le renforcement de la coordination et de l'efficacité des échanges d'avis et de données scientifiques en situation de crise. De fait, l'appréciation par les scientifiques de l'épidémie de fièvre Ébola qui s'est déclarée en Afrique de l'Ouest en 2014 a été considérablement gênée par le manque d'accessibilité des données et renseignements qui lui étaient essentiels. Ces travaux, que l'Afrique du Sud copréside, visent à délimiter un cadre pour la coopération internationale afin que les responsables politiques puissent poser des choix plus judicieux et davantage fondés sur des données objectives.

www.oecd.org/fr/sti/sci-tech/forummondialdelasciencedelocde.htm

SCANNEZ POUR LIRE LE RAPPORT

Tirer le meilleur parti de la transformation numérique

Le processus de transformation numérique en cours, dont on peut observer les effets partout dans nos économies et sociétés, recèle un fabuleux potentiel de croissance inclusive. Les nations africaines devraient miser sur l'esprit d'initiative, si puissant chez elles, pour stimuler l'adoption des nouvelles technologies émergentes et s'en servir afin de faire progresser le bien-être.

La montée en gamme et l'utilisation des infrastructures mettent, en Afrique, les technologies de l'information et des communications (TIC) à la portée d'un cercle d'usager qui va s'élargissant, rendent possible le raccordement de populations jusque-là non desservies et favorisent un développement plus inclusif. Les travaux que l'OCDE consacre à la politique de l'économie numérique viennent souligner l'importance de la concurrence sur les marchés des communications, de la stabilité du cadre réglementaire et de la mise en place d'accès publics au haut débit de manière à encourager le déploiement de ces réseaux qui sont le socle sur lequel reposent les économies numériques. L'adhésion de l'Égypte à la Déclaration de Cancún sur l'économie numérique marque la détermination grandissante des pays d'Afrique à faire de cette économie un catalyseur pour l'innovation, la croissance et la prospérité sociale.

L'Afrique possède le ressort nécessaire pour passer rapidement aux technologies de dernière génération et ainsi réaliser des gains d'efficience dans les processus de production, renforcer sa présence sur les marchés internationaux et ouvrir la voie à de réels progrès dans des domaines tels que la santé et l'accès aux services financiers. Il reste que la disparité des taux de pénétration et d'utilisation des technologies numériques laisse craindre que la transformation induite par ces technologies ait ses laissés pour compte. L'OCDE peut apporter des éléments concrets propres à déterminer les inflexions nécessaires, dans l'action des pouvoirs publics, pour pallier les déficits de compétences et inspirer la confiance, notamment par ses référentiels très complets permettant d'appréhender de manière globale les questions d'offre et de demande associées à l'extension des réseaux numériques.

Le nouveau projet horizontal de l'OCDE sur la transformation numérique, baptisé **Vers le numérique**, vise à offrir aux responsables de la formulation des politiques une vision de ce qu'il faut faire, à l'échelle de l'administration, pour tirer le meilleur parti d'un contexte mondial toujours plus numérisé et prendre dûment en charge les problèmes qui s'y posent. Outre les études sur la **Prochaine révolution de la production**, intimement liée à l'utilisation des technologies numériques, le programme de travail de l'OCDE offre aux nations africaines diverses occasions de se joindre aux débats sur de grandes problématiques en rapport avec la politique du numérique.

www.oecd.org/sti/goingdigital.htm
www.oecd.org/fr/sti/ieconomie/Declaration-ministerielle-de-Cancun.pdf

SCAN TO READ THE REPORT

Encourager la productivité

Il est primordial de doper la productivité des entreprises africaines pour une intégration plus complète à des marchés mondiaux et, de plus en plus, numériques. À la pointe des analyses de productivité, l'OCDE est en mesure de fournir des éclairages utiles aux décideurs du continent soucieux de donner un coup de fouet aux capacités de production de leur économie.

Portée par la dynamique des entreprises, qui doit être saine, la croissance de la productivité est tributaire d'éléments très divers, dont la présence d'un capital humain doté de compétences adéquates et la possibilité d'obtenir des moyens financiers à investir dans des actifs intellectuels mais également la capacité des entreprises à accéder aux nouvelles technologies, fondées sur les TIC, génératrices de gains de productivité et à en faire usage. Le défi qui attend l'Afrique sera de réunir les conditions qui permettront à ses entreprises et à sa population d'innover et de prospérer, et d'ôter ce qui peut faire entrave à leur développement et à leur réussite. Les analyses de l'OCDE, fondées sur des données recueillies au niveau des entreprises, montrent comment celles situées à la frontière mondiale de la productivité cohabitent avec d'autres qui sont à la traîne parce que les technologies et les connaissances se diffusent mal, et quelles graves conséquences cela emporte sur le plan de l'inclusivité.

L'OCDE est ouverte au dialogue avec ses partenaires africains pour partager avec eux son analyse internationale de la productivité et de la dynamique des entreprises et en élargir le champ. Son programme de travail sur la productivité s'étoffe, notamment grâce aux activités du Forum mondial sur la productivité. Après les pleins feux mis sur la productivité et la croissance inclusive, en 2016, ce sont l'ouverture, les chaînes de valeur mondiales et les politiques favorisant la productivité qui sont sur le devant de la scène en 2017. Le Forum fédère des initiatives nationales et supranationales, l'objectif étant que l'expérience acquise par un pays puisse profiter aux autres et que l'on contribue à répondre aux grandes questions entourant l'amélioration du cours futur de la croissance de la productivité et l'innovation.

www.oecd.org/global-forum-productivity/

Photo © Dominic Chavez/World Bank

ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

Promouvoir une croissance verte

Les risques environnementaux auxquels sont actuellement confrontés les économies émergentes et les pays en développement exigent un changement radical dans l'approche de la croissance et du développement. En intégrant les problématiques environnementales et la valeur du capital naturel dans les décisions économiques et la planification du développement, la croissance verte peut aider l'Afrique du Sud et d'autres pays du continent à asseoir leur avenir sur des fondations plus solides et plus durables.

La Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte, assortie de ses principales publications Vers une croissance verte : suivre les progrès - Les indicateurs de l'OCDE et Outils pour la mise en place d'une croissance verte, constitue un guide général de l'action à mener en faveur de la croissance verte et de l'évaluation des progrès en la matière. L'OCDE intègre la croissance verte à ses initiatives de veille nationales et plurinationales, y compris dans le cas des pays émergents ou en développement.

Par exemple, les études économiques de l'OCDE sur l'Afrique du Sud formulent un certain nombre de recommandations qui peuvent aider ce pays à avoir une croissance plus verte. L'Étude économique de l'*Afrique du Sud 2017* met en évidence certaines des difficultés à surmonter en la matière dans les domaines des déchets, de la gestion de l'eau et ses services d'assainissement, ou encore de l'approvisionnement en énergie. Pour donner suite à l'Examen environnemental de l'Afrique du Sud publié en 2013 par l'OCDE, un atelier sur les taxes liées à l'environnement a été organisé sur place en mars 2017.

Un nombre croissant de pays en développement, y compris en Afrique, formulent des politiques innovantes en faveur d'une croissance verte et commencent à les mettre en œuvre. Le contexte, en Afrique et dans le reste du monde en développement, n'est pas le même que dans la zone OCDE ou les pays émergents, dans la mesure où le niveau de pauvreté et la nécessité d'accélérer le développement influent sur les arbitrages à opérer entre protection de l'environnement et bienêtre humain. Chaque pays doit concevoir une stratégie adaptée à sa propre situation.

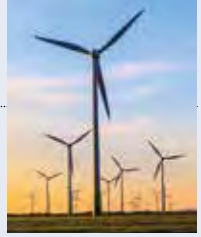

Le rapport Placer la croissance verte au cœur du développement, publié par l'OCDE en 2013, expose un programme destiné à guider les initiatives en faveur de la croissance verte dans les pays en développement. Soixante-quatorze politiques et mesures de 37 pays en développement, ainsi que cinq initiatives régionales, y sont examinées. Le Réseau du Comité d'aide au développement (CAD) sur l'environnement et la coopération pour le développement consacre des travaux aux bonnes pratiques de la coopération pour le développement visant à appuyer les efforts que les pays en développement déploient pour que leur croissance soit plus verte et plus inclusive. Publiée par l'OCDE en 2014, une étude intitulée Green Development Co-operation in Zambia décrit les fondements de la croissance verte en Zambie, l'une des « pionnières » de la planification verte en Afrique, et donne aussi un aperçu des activités de coopération pour un développement vert menées dans le pays.

Le Forum sur la croissance verte et le développement durable (Forum CVDD) se tiendra les 21 et 22 novembre 2017 au siège de l'OCDE, à Paris. Cette édition sera consacrée au secteur à forte croissance des activités marines, vu sous l'angle de l'investissement, de l'innovation et de l'emploi, ainsi qu'aux politiques visant à préserver les ressources et écosystèmes marins et océaniques et à les utiliser durablement. Ces thèmes intéressent aussi la plupart des pays d'Afrique, qui sont encouragés à participer au forum.

L'Afrique du Sud et les autres pays de la région de l'Afrique sont invités à fournir des informations à la Base de données de l'OCDE sur les instruments de politique au service de l'environnement.

Dans le cadre de la Semaine de l'OCDE en Afrique du Sud organisée en juillet 2017, le Secrétaire général de l'Organisation a présenté le **rapport au G20** « **Investing in Climate, Investing in Growth** » à l'occasion d'un événement qui s'est tenu à l'Institut pour un dialogue mondial de l'Université d'Afrique du Sud, à Pretoria. Organisé avec le **Centre de recherche sur l'énergie de l'Université du Cap**, un événement consacré au G20 a réuni des spécialistes venus du monde de la recherche, de la société civile et d'entreprises.

www.oecd.org/greengrowth/ggsd-forum.htm
www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/environment/vers-une-croissance-verte-suivre-les-progres_9789264111370-fr#.Wc0IiE0UkyY

Combattre le changement climatique, la diminution de la biodiversité et la désertification

Le changement climatique engendre des risques graves et très variés, dont les sécheresses, les inondations, la dégradation des infrastructures côtières, la modification des tendances des maladies infectieuses, et la diminution de la biodiversité et de la sécurité alimentaire. Ces risques touchent avant tout les pauvres et les pays en développement, notamment en Afrique. L'OCDE procède à des analyses et formule des orientations au niveau national et international pour aider les pays à élaborer leurs stratégies d'atténuation et d'adaptation, à localiser les flux publics et privés de financements climatiques, et à prendre en compte systématiquement les questions de biodiversité dans le développement.

Des travaux sur l'adaptation au changement climatique ont été consacrés récemment à l'amélioration de l'analyse des impacts et des responsabilités, ce qui peut aider les pays à mieux gérer leur exposition aux risques climatiques.

L'une des autres grandes priorités des pays touchés par les sécheresses et la désertification dues au changement climatique est l'amélioration de la gestion de l'eau. Les **Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau**, adoptés en juin 2015 et d'ores et déjà repris à son compte par l'Afrique du Sud, ainsi qu'une nouvelle **Recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'eau**, adoptée en décembre 2016, constituent des cadres utiles où inscrire la mise en œuvre des réformes de la politique de l'eau. La recommandation énonce les principales orientations de l'OCDE à l'intention des pouvoirs publics dans le domaine de l'eau. L'OCDE encourage d'ailleurs les pays d'Afrique à y adhérer. Ceux qui le font ont accès à une panoplie d'outils pouvant faciliter la mise en œuvre de la recommandation.

En février 2015, un atelier de l'OCDE sur la biodiversité et le développement a réuni des experts qui ont échangé leurs expériences et les leçons qu'ils ont tirées de la prise en compte systématique de la biodiversité dans des secteurs tels que l'agriculture, la sylviculture et la pêche. Ces éclairages alimentent un projet en cours consacré aux bonnes pratiques de prise en compte de la biodiversité dans plusieurs pays, dont l'Éthiopie, Madagascar, l'Afrique du Sud et l'Ouganda.

Le Groupe d'experts sur le changement climatique (CCXG) OCDE/AIE et les événements et séminaires qu'il organise dans le cadre de son **Forum mondial sur l'environnement** constituent un lieu de dialogue utile pour partager entre pays des analyses et les meilleures pratiques des pouvoirs publics sur les problèmes nouveaux en rapport avec le changement climatique et, ainsi, aider de nombreux pays en développement à intégrer les projections des impacts du changement climatique à la planification de leur croissance économique. Ces événements bénéficient régulièrement des éclairages sur l'atténuation, l'adaptation et les financements climatiques apportés par beaucoup de pays africains différents, et ils concourent à mettre en évidence des domaines de convergence entre des pays très divers présents dans les négociations internationales sur le climat.

Les actions conduites pour que l'Afrique du Sud participe plus activement aux travaux de l'OCDE concernant l'environnement comprennent des recherches menées conjointement par l'Organisation et Trade & Industrial Policy Strategies (TIPS) en collaboration avec les pouvoirs publics, en vue d'améliorer l'estimation et l'analyse des flux privés de financements climatiques en Afrique du Sud. Il est prévu de publier à l'automne 2017 une étude de cas sur les financements privés de l'action climatique mobilisés par les pouvoirs publics.

www.oecd.org/fr/env/cc/
www.oecd.org/environment/resources/mainstream-biodiversity
www.acts.oecd.org/recommandation-eau-2016

SCANNEZ POUR LIRE LE RAPPORT

Renforcer la sécurité chimique et biologique

Le secteur de la chimie est l'un des plus gros secteurs industriels dans le monde. Comme beaucoup de produits chimiques sont fabriqués dans plusieurs pays ou échangés entre eux, l'OCDE apporte un appui à ses membres et aux nonmembres, y compris en Afrique, pour éviter la duplication des essais et pour répartir le poids des activités d'évaluation des produits chimiques au moyen de lignes directrices acceptées à l'échelle internationale.

Le programme de l'OCDE sur l'Acceptation mutuelle des données (AMD) d'évaluation des produits chimiques est un accord multilatéral qui permet aux gouvernements et aux fabricants de produits chimiques d'économiser au moins 150 millions EUR par an en autorisant le partage entre pays adhérents des résultats des essais de sécurité non cliniques réalisés sur les substances et produits chimiques tels que les produits chimiques industriels et les pesticides. L'Afrique du Sud y participe depuis 2003. Ce faisant, elle crée des opportunités économiques pour ses laboratoires et a supprimé les obstacles commerciaux pouvant l'empêcher d'exporter les produits chimiques fabriqués sur son territoire vers les pays adhérents (les pays membres de l'OCDE, l'Argentine, le Brésil, l'Inde, la Malaisie et Singapour).

Membre actif du Groupe de travail sur les bonnes pratiques de laboratoire (BPL), l'Afrique du Sud prend aussi part, régulièrement, aux activités du Comité des produits chimiques de l'OCDE, avec le statut de Participant. En outre, elle a une stratégie bien établie en ce qui concerne le domaine nouveau des nanotechnologies et des nanosciences, et elle participe activement au programme de l'OCDE sur la sécurité des nanomatériaux manufacturés.

Le Kenya et l'Afrique du Sud prennent part au **Forum mondial sur la biotechnologie**. L'OCDE collabore également avec le Réseau africain d'expertise en biosécurité (ABNE) du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), en vue de répondre aux besoins de la région. Cela permet à des experts de centres internationaux de recherche agricole d'apporter leur contribution à l'élaboration de documents scientifiques utilisés dans l'évaluation des risques imputables aux organismes génétiquement modifiés.

www.oecd.org/fr/env/ess/essais/lignesdirectricesdelocde pourlesessaisdeproduitschimiques.htm
www.oecd.org/fr/env/ess/biotrack/

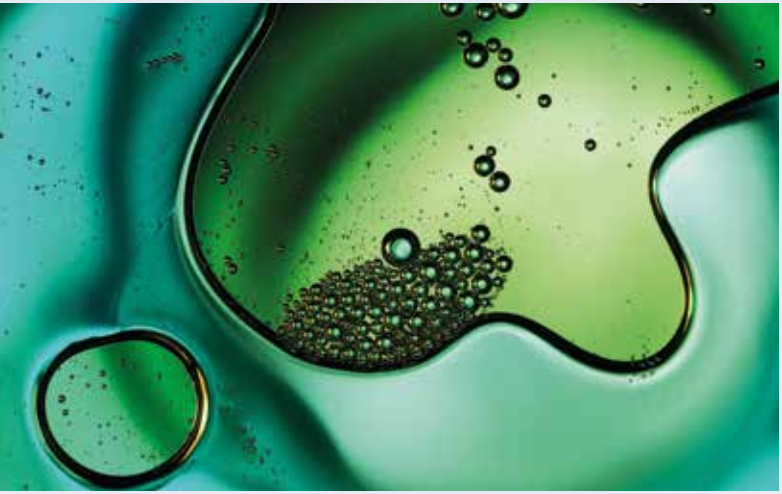

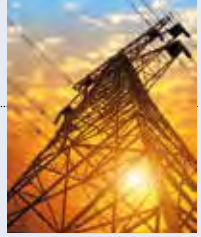

Faire en sorte que l'énergie soit fiable et propre

L'OCDE encourage l'utilisation d'énergies non polluantes à l'appui d'un développement économique respectueux de l'environnement et durable. Bon nombre des conseils sur la réforme du marché de l'énergie dispensés dans les Lignes directrices de l'OCDE pour l'investissement dans une infrastructure énergétique propre s'adressent en particulier aux pays d'Afrique.

Le 14 novembre 2016, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a accueilli en son sein le Maroc avec le statut de pays associé, approfondissant ainsi le partenariat entamé en 2007. L'annonce a été faite à Marrakech, ville hôte de la 22e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22).

Le Maroc est le premier pays d'Afrique à s'être joint à l'initiative d'association de l'AIE, qui vise à ouvrir les portes de l'agence aux économies émergentes. Il est ainsi le sixième pays associé à l'AIE, au côté de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Thaïlande et de Singapour.

Le programme d'association permet à l'AIE d'étendre sa collaboration avec les pays partenaires, notamment en matière de sécurité énergétique, de données et statistiques sur l'énergie, et d'analyse des politiques énergétiques. Il permet aussi aux pays partenaires de participer à de multiples travaux, aux réunions de l'AIE et aux activités de formation et de renforcement des capacités.

Le Maroc possède d'abondantes ressources en énergie renouvelable, principalement solaire, éolienne et hydraulique, et il est numéro un, à l'échelle régionale, dans le déploiement des énergies propres. La politique du gouvernement vise à réduire la dépendance à l'égard des importations d'énergies fossiles et à accroître la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité. Le Maroc a aussi été parmi les premiers pays du MoyenOrient et d'Afrique du Nord à réduire les subventions aux énergies fossiles et à adopter des mesures d'efficacité énergétique.

Publié par l'AIE en 2014, l'examen de la politique énergétique du Maroc a été le premier à être consacré à un pays de la région MoyenOrient et Afrique du Nord. En 2016, l'agence a fait paraître dans la collection qu'elle consacre à ses pays partenaires un rapport où elle présente les résultats d'une étude pilote sur l'application au Maroc, seul pays retenu avec deux autres dans l'étude de cas, de sa méthode d'évaluation des technologies utilisant des énergies propres.

Dans le cadre de leur association, l'AIE et le Maroc prévoient de développer de nouveaux programmes conjoints à l'appui du passage du pays à l'économie bas carbone. Les deux parties devraient coopérer dans plusieurs domaines, dont la modélisation énergétique, l'efficacité énergétique ou le renforcement des capacités et la formation.

www.iea.org/newsroom/news/2016/november/morocco-becomes-iea-association-country-a-first-for-the-middle-east-and-africa.html

SCANNEZ POUR LIRE LE RAPPORT

ANNEXES

Annexes

L'OCDE AUJOURD'HUI : DES POLITIQUES MEILLEURES POUR UNE VIE MEILLEURE

L'OCDE est une organisation internationale créée en vue de promouvoir des politiques publiques à même d'améliorer le bien-être économique et social des individus partout à travers le monde. Elle constitue une enceinte où les pouvoirs publics peuvent travailler ensemble pour partager de leurs expériences et rechercher des solutions à des problèmes communs. Les gouvernements des pays membres et des pays partenaires collaborent avec l'Organisation afin de comprendre les principaux moteurs du changement économique, social et environnemental. L'OCDE mesure la productivité et les flux mondiaux d'échanges et d'investissement, analyse et compare les données afin d'anticiper les tendances à venir, et établit des normes internationales sur un vaste éventail de sujets.

RELATIONS MONDIALES

Grâce à ses relations constituées au fil des 50 dernières années, l'OCDE s'est transformée en une organisation mondiale, comptant 35 membres issus d'Amérique, d'Europe, d'Asie et d'Océanie, comprenant des pays développés aussi bien qu'en développement. Depuis 2007, l'OCDE a fait de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la Chine, de l'Inde et de l'Indonésie ses « Partenaires clés » et coopère largement avec ces pays. La Colombie, le Costa Rica et la Lituanie sont engagés dans un processus d'adhésion à l'OCDE. Les relations mondiales de l'OCDE couvrent aussi des régions revêtant une importance stratégique, comme l'Asie du Sud-Est, l'Europe du Sud-Est, l'Eurasie, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ou encore l'Amérique latine et les Caraïbes. L'OCDE héberge également le secrétariat de plusieurs programmes internationaux, tels que le Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux.

EN BREF

Histoire : Création en 1961 Siège : Paris, France ; Membres : 35 pays

Partenaires clés : 5 pays (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Indonésie)

Processus d'adhésion : 3 pays (Colombie, Costa Rica, Lituanie) ; Programmes-pays : 3 (Kazakhstan, Maroc, Pérou) ; Programmes régionaux : 5

Secrétaire général : Angel Gurría

Publications : 250 nouveaux titres par an

Comités : Près de 300 comités, groupes de travail et équipes spéciales

Château de la Muette, siège de l'OCDE.

ADHÉSION DE PAYS D'AFRIQUE AUX INSTRUMENTS JURIDIQUES DE L'OCDE

Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale telle qu'amendée par le Protocole d'amendement à la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale – *Afrique du Sud, Burkina Faso*[1], *Cameroun, Gabon*[1], *Ghana, Kenya*[1], *Maurice, Maroc*[1], *Nigéria, Ouganda, Sénégal, Seychelles, Tunisie.*

Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales – *Afrique du Sud*

Déclaration de Daejeon sur les politiques de la science, de la technologie et de l'innovation pour l'ère du numérique mondial – *Afrique du Sud, Maroc.*

Décision du Conseil relative aux obligations contradictoires imposées aux entreprises multinationales – *Égypte, Maroc, Tunisie*

Décision du Conseil relative aux stimulants et obstacles aux investissements internationaux – *Égypte, Maroc, Tunisie*

Décision du Conseil sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales – *Égypte, Maroc, Tunisie*

Décision du Conseil portant révision du Régime de l'OCDE pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes – *Afrique du Sud, Kenya, Maroc*

Décision du Conseil portant révision des Systèmes de l'OCDE pour la certification variétale ou le contrôle des semences destinées au commerce international – *Afrique du Sud, Égypte, Kenya, Maroc, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Tunisie, Zimbabwe*

Décision du Conseil établissant le système de l'OCDE pour la certification des matériels forestiers de reproduction destinés au commerce international – *Burkina Faso, Kenya, Madagascar, Ouganda, Rwanda*

Décision du Conseil relative à l'acceptation mutuelle des données pour l'évaluation des produits chimiques – *Afrique du Sud*

Décision-Recommandation du Conseil sur le respect des principes de bonnes pratiques de laboratoire – *Afrique du Sud*

Déclaration sur des politiques meilleures pour un système alimentaire mondial productif, durable et résilient – *Afrique du Sud*

Déclaration sur le futur de l'économie Internet (La Déclaration de Séoul) – *Égypte, Sénégal*

Déclaration relative à l'échange automatique de renseignements en matière fiscale – *Afrique du Sud*

Déclaration sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices – *Afrique du Sud, Tunisie*

Déclaration sur l'économie numérique : innovation, croissance et prospérité sociale (Déclaration de Cancún) – *Égypte*

Déclaration sur la coopération scientifique et technologique internationale en faveur du développement durable – *Afrique du Sud*

Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales – *Égypte, Maroc, Tunisie*

Déclaration sur la lutte contre la corruption transnationale - vers une nouvelle ère de mise en œuvre – *Afrique du Sud, Mozambique, Sao Tomé-et-Principe*

Déclaration sur la croissance verte – *Maroc, Tunisie*

Déclaration sur la probité, l'intégrité et la transparence dans la conduite des affaires et de la finance internationales – *Maroc, Tunisie*

Déclaration Ministérielle d'Istanbul : Promouvoir la croissance des PME innovantes et compétitives sur le plan international – *Algérie, Égypte, Ghana, Kenya, Maroc, Nigéria, Sénégal, Tunisie*

Déclaration commune sur la sécurité d'approvisionnement en radioisotopes à usage médical – *Afrique du Sud*

Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement – *Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie*

Recommandation du Conseil relative aux exceptions des pays membres au traitement national et autres mesures du même ordre concernant les investissements des entreprises établies sous contrôle étranger – *Égypte, Maroc, Tunisie*

Recommandation du Conseil sur les stratégies numériques gouvernementales – *Égypte, Maroc*

Recommandation du Conseil relative au Guide sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque – *Maroc*

Recommandation du Conseil relative au Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables dans le secteur de l'habillement et de la chaussure – *Égypte, Maroc, Tunisie*

Recommandation du Conseil à l'intention des acteurs de la coopération pour le développement sur la gestion du risque de corruption – *Afrique du Sud*

Recommandation du Conseil relative aux exceptions des pays membres au traitement national et autres mesures du même ordre concernant l'accès aux crédits bancaires locaux et aux marchés nationaux des capitaux – *Égypte, Maroc, Tunisie*

Recommandation du Conseil concernant les exceptions au traitement national et les mesures se rapportant au traitement national appliquées par les pays membres dans le secteur des aides et subventions publiques – *Égypte, Maroc, Tunisie*

Recommandation du Conseil concernant les exceptions au traitement national et les mesures se rapportant au traitement national appliquées par les pays membres au secteur des services – *Égypte, Maroc*

Recommandation du Conseil concernant les mesures se rapportant au traitement national prises par les pays Membres pour des motifs tenant à l'ordre public et aux intérêts essentiels de leur sécurité – *Égypte, Maroc, Tunisie*

Recommandation du Conseil sur les Principes de Gouvernance d'Entreprise du G20 et de l'OCDE – *Afrique du Sud (approbation via le G20)*

Recommandation du Conseil sur les mesures fiscales visant à renforcer la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales – *Afrique du Sud*

Recommandation du Conseil visant à renforcer la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, et recommandations connexes – *Afrique du Sud*

Recommandation du Conseil sur la gouvernance des risques majeurs – *Maroc, Tunisie*

Charte de Bologne sur les politiques à l'égard des PME – *Afrique du Sud, Algérie, Égypte, Maroc, Tunisie*

Troisième Décision révisée du Conseil relative au traitement national – *Égypte, Maroc, Tunisie*

1. Pas encore ratifié

PARTICIPATION RÉGULIÈRE DE PAYS AFRICAINS À DES ORGANES OU À D'AUTRES PROJETS DE L'OCDE

La coopération de l'OCDE avec des pays non Membres africains favorise une participation accrue de ces pays aux travaux de ses organes. Conformément aux règles de l'Organisation applicables , les « Associés » participent aux travaux de certains organes de l'OCDE, notamment à des projets ou à l'élaboration ou la révision d'instruments juridiques de l'OCDE, pour une période indéterminée, avec quasiment les mêmes droits et obligations que les pays Membres de l'OCDE. Les « Participants » prennent part aux travaux de certains organes de l'OCDE pour une période indéterminée, hormis aux discussions classées confidentielles, mais ne participent pas aux processus de prise de décision de l'organe concerné.

Comité de la concurrence – *Afrique du Sud* [P], *Égypte* [P]

Comité de la politique à l'égard des consommateurs – *Égypte*

Comité de la politique scientifique et technologique – *Afrique du Sud*

Comité des statistiques et de la politique statistique – *Afrique du Sud*

Comité de la politique de l'économie numérique – *Afrique du Sud* [P], *Égypte* [P]

Comité des affaires fiscales – *Afrique du Sud*

Table ronde sur la liberté de l'investissement du Comité de l'investissement – *Égypte* [A], *Maroc* [A], *Tunisie* [A]

Comité de l'investissement en session élargie pour les travaux concernant la Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales – *Égypte* [A], *Maroc* [A], *Tunisie* [A]

Forum international des transports – *Maroc* [M]

Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie relatifs à l'acceptation mutuelle des données pour l'évaluation des produits chimiques (AMD) – *Afrique du Sud* [A]

Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie (organes autres que ceux qui sont responsables de l'acceptation mutuelle des données) – *Afrique du Sud*

Groupe de travail mixte sur l'agriculture et les échanges – *Afrique du Sud*

Programme pour le développement économique et la création d'emplois au niveau local (LEED) – *Afrique du Sud* [A]

Comité de la gouvernance publique – *Afrique du Sud* [P], *Égypte* [P], *Maroc* [P]

Comité des politiques de développement régional – *Afrique du Sud* [P], *Maroc* [P]

Comité du tourisme – *Afrique du Sud* [P], *Égypte* [P], *Maroc* [P]

Comité de l'acier – *Afrique du Sud* [P], *Égypte* [P]

Groupe de travail sur les statistiques financières – *Afrique du Sud*

Groupe de travail sur les pensions privées – *Afrique du Sud*

Groupe de travail sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales – *Afrique du Sud* [A]

M : Membre, A : Associé, P : Participant

PARTENARIATS AVEC CERTAINES INITIATIVES CLÉS DE L'OCDE

	Centre de développement	Forum mondial TER[1]	Projet BEPS[2]
Algérie	–	–	–
Angola	–	–	✓
Bénin	–	✓	✓
Botswana	–	✓	✓
Burkina Faso	–	✓	✓
Burundi	–	–	–
Cabo Verde	✓	–	–
Cameroun	–	✓	✓
République centrafricaine	–	–	–
Tchad	–	✓	–
Comores	–	–	–
République du Congo	–	–	✓
Côte d'Ivoire	✓	✓	✓
République démocratique du Congo	–	–	✓
Djibouti	–	✓	✓
Égypte	✓	✓	✓
Guinée équatoriale	–	–	–
Érythrée	–	–	–
Éthiopie	–	–	–
Gabon	–	✓	✓
Gambie	–	–	–
Ghana	✓	✓	–
Guinée	–	–	–
Guinée-Bissau	–	–	–
Kenya	–	✓	✓
Lesotho	–	✓	–
Libéria	–	✓	✓
Libye	–	–	–

	Centre de développement	Forum mondial TER[1]	Projet BEPS[2]
Madagascar	–	✓	–
Malawi	–	–	–
Mali	–	–	–
Mauritanie		✓	–
Maurice	✓	✓	✓
Maroc	✓	✓	–
Mozambique	–	–	–
Namibie	–	–	–
Niger	–	✓	–
Nigéria	–	✓	✓
Rwanda	–	–	–
Sao Tomé-et-Principe	–	–	–
Sénégal	✓	✓	✓
Seychelles	–	✓	✓
Sierra Leone	–		✓
Somalie	–	–	–
Afrique du Sud	✓	✓	✓
Soudan du Sud	–	–	–
Soudan	–	–	–
Swaziland	–	–	–
Tanzanie	–	✓	–
Togo	–	✓	–
Tunisie	✓	✓	–
Ouganda	–	✓	–
Zambie	–	–	–
Zimbabwe	–	–	–

1. Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales
2. Projet sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices

DIALOGUE ET DONNÉES

L'OCDE dialogue avec des responsables d'entreprises et des dirigeants syndicaux, et rassemble des points de vue variés dans son dialogue sur les politiques à mener grâce au Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE et à la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE, mais aussi en favorisant une participation accrue des représentants élus à travers le Réseau parlementaire mondial de l'OCDE.

La **Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC)** travaille en étroite collaboration avec la Confédération syndicale internationale (CSI) et la CSI-Afrique pour s'assurer que les salariés de pays non Membres de l'OCDE soient entendus. Ces organisations contribuent aux travaux entrepris par le TUAC pour préparer les positions adoptées par les organisations syndicales internationales au G20 ou dans d'autres forums. La Fédération syndicale d'Afrique du Sud (FEDUSA) est un membre associé de la TUAC et elle assiste régulièrement à ses groupes de travail. Le TUAC coopère également étroitement avec le Réseau syndical de coopération au développement (RSCD), qui réunit des organisations syndicales de toute l'Afrique, y compris des organisations régionales, infrarégionales et nationales. À travers le TUAC, le RSCD est à même d'intervenir régulièrement dans les débats portant sur les politiques de développement au sein de l'OCDE et dans différentes directions.

Business at OECD (BIAC) prône la mise en œuvre de politiques qui permettent aux entreprises de toutes tailles de contribuer à la croissance, au développement économique et à la prospérité. Le BIAC constitue, pour le secteur privé, un canal unique par lequel intervenir auprès de l'OCDE afin d'instaurer un environnement plus propice pour les entreprises, au sein des marchés en développement aussi bien qu'entre eux, et de mettre en œuvre les Objectifs de développement durable.

Le **Réseau parlementaire mondial de l'OCDE** est le principal vecteur par lequel l'Organisation peut dialoguer avec les législateurs des pays de l'OCDE et des pays partenaires. Les législateurs africains sont de plus en plus actifs au sein du Réseau, notamment par une collaboration avec les réseaux et organisations parlementaires présents dans la région, tels que le Réseau parlementaire sur la Banque mondiale et le FMI ou le Women Political Leaders Global Forum. Des parlementaires d'Algérie, du Cameroun, de Madagascar, du Malawi, du Maroc, du Nigéria, de République du Congo et de Tunisie ont participé à des réunions récentes.

Le **Forum de l'OCDE** est la grande conférence multipartite annuelle de l'Organisation, où décideurs publics, représentants d'entreprises, de syndicats, de la société civile, des milieux universitaires et des médias se réunissent pour débattre de l'action publique et mettre en commun des idées. Il est essentiel à la réalisation du mandat de l'OCDE, à savoir œuvrer à des politiques meilleures pour une vie meilleure. Il se tient chaque année durant la Semaine de l'OCDE, tout comme la principale réunion ministérielle annuelle. De plus en plus de représentants des pouvoirs publics et de la société civile africaine participent au Forum.

www.biac.org
www.tuac.org/fr
www.oecd.org/fr/parlementaires
www.oecd.org/fr/forum

Pour obtenir des nouvelles et de l'information sur les travaux et des événements de l'OCDE avec l'Afrique : **www.oecd.org/fr/afrique/**

OECD iLibrary

Découvrez les rapports, données et analyses sur l'Afrique et les grandes économies mondiales sur OECD iLibrary, la base de connaissances mondiale de l'OCDE. – **www.oecd-ilibrary.org/fr**

L'OCDE: Un réseau de politique globale

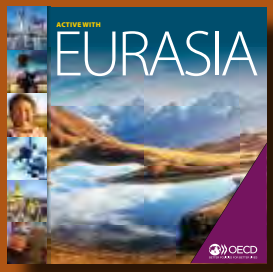

OCDE

DES POLITIQUES MEILLEURES
POUR UNE VIE MEILLEURE

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a pour mission d'aider les gouvernements du monde entier à relever les défis économiques, sociaux et de gouvernance inhérents à la mondialisation de l'économie. L'Organisation offre aux gouvernements un forum où ils peuvent comparer leurs expériences en matière d'action publique, chercher des réponses à des problèmes communs, recenser les bonnes pratiques et travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Corée, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Brochure conception par *baselinearts.co.uk*

OCDE
DES POLITIQUES MEILLEURES
POUR UNE VIE MEILLEURE

Secretariat de relations mondiales de l'OCDE
OECD, 2 rue André Pascal
75775 Paris Cedex 16
France

www.oecd.org/fr/afrique/
www.oecd.org/fr/relationsmondiales/
GRS.contact@oecd.org

Decembre 2017